

En Occitanie

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

Connaître, Protéger, Gérer,
Valoriser, Accompagner



SOMMAIRE

L'Édito des Présidents.....	3
Les chiffres clefs des Conservatoires	4-5
CONNAITRE	6
PROTEGER	10
GERER	14
VALORISER	42
ACCOMPAGNER	52
Publications scientifiques.....	62
Activités de l'ANA-CEN Ariège.....	66
Vie de l'association.....	68
Rapport financier	74

Vers le futur CEN Occitanie

Depuis deux ans, nous, les Conservatoires d'espaces naturels Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Lozère, travaillons sans relâche au rapprochement de nos structures en vue de créer un unique CEN régional, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie. Cette fusion résulte d'une mise en cohérence territoriale (la région Occitanie, les services déconcentrés de l'Etat, la création de l'Agence Régionale de la Biodiversité) et d'une opportunité entre nos structures qui collaborent depuis plusieurs années pour faire jouer de leurs complémentarités et leurs synergies afin de développer plus avant le cœur de leurs missions. Le CEN Ariège continuera d'apporter sa pierre à l'édifice. L'action conservatoire en région sera coordonnée à travers le plan d'action quinquennal adossé à l'agrément qui sera renouvelé fin 2020 à l'échelle régionale.

Un des objectifs de la fusion, passé le nécessaire investissement humain et financier, est d'assurer le développement du CEN Occitanie à la hauteur des enjeux de conservation et de gestion des espaces naturels d'une des plus grandes régions de France dotée probablement de la plus grande richesse en biodiversité. La région Occitanie présente également des enjeux de conservation très forts face aux changements climatiques, à la pression démographique qui ne faiblit pas depuis plus de 30 ans et à la rénovation d'une agriculture tournée vers des pratiques agroécologiques qui restent encore largement à développer et expérimenter.

Les administrateurs et les personnels des trois structures sont totalement impliqués dans le processus qui va créer une association mobilisant un budget de près de 6 millions d'euros et employant plus de 60 salariés complètement opérationnels sur les missions de connaissance, gestion, conservation, restauration, valorisation des espaces naturels et d'accompagnement des politiques publiques en faveur de la biodiversité. En effet, les trois associations fondatrices vont jouer de leurs complémentarités thématiques et géographiques. Le CEN Occitanie aura à sa création des antennes dans presque tous les départements (Gard, Lozère, Hérault, Pyrénées-Orientales -couvrant l'Aude, Haute-Garonne, Lot, Gers -couvrant le Tarn-et-Garonne, Tarn).

L'action du futur CEN Occitanie va conduire à préserver plus de 30 000 ha d'espaces naturels, dont 860 ha en propriété, répartis sur une centaine de sites, en travaillant avec plus de 200 partenaires publics et privés, conventionnant avec près de 250 agriculteurs pour la gestion des sites, soutenu par 300 adhérents, proposant plus de 100 chantiers et sorties nature par an au grand public en région.

Le CEN Occitanie poursuivra la collaboration avec ses partenaires du réseau associatif de protection de la nature qui seront représentés au Conseil d'Administration du CEN Occitanie au sein d'un collège des membres associatifs. Il aura également toujours à cœur de maintenir et renforcer ses partenariats avec les institutions, les collectivités, les propriétaires publics et privés, le monde agricole et forestier, les entreprises, les usagers chasseurs, pêcheurs, citoyens. La mobilisation citoyenne et le renforcement de son assise territoriale sera au centre de ses préoccupations.

La reconnaissance de nos missions d'intérêt général et de nos compétences à travers l'agrément Etat-Région accroît notre légitimité et ouvre des perspectives de partenariat renforcé avec toutes les parties prenantes œuvrant pour un développement durable et équilibré du territoire régional. Ainsi la région Occitanie pourra compter sur les initiatives d'un CEN implanté sur le territoire, en mesure de contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques de l'environnement dans un esprit de dialogue avec les différents acteurs, collectivités, agriculteurs, entreprises, associations, propriétaires...

Dans l'attente d'officialiser notre fusion lors de nos Assemblées générales le 12 septembre 2020. Et c'est aujourd'hui avec un très grand plaisir que nous vous présentons notre rapport d'activités 2019. Toutes ces actions n'auraient pas pu être menées à bien sans votre soutien : bénévoles, partenaires techniques et financiers, équipe salariée, administrateurs...

Un grand merci à vous tous !

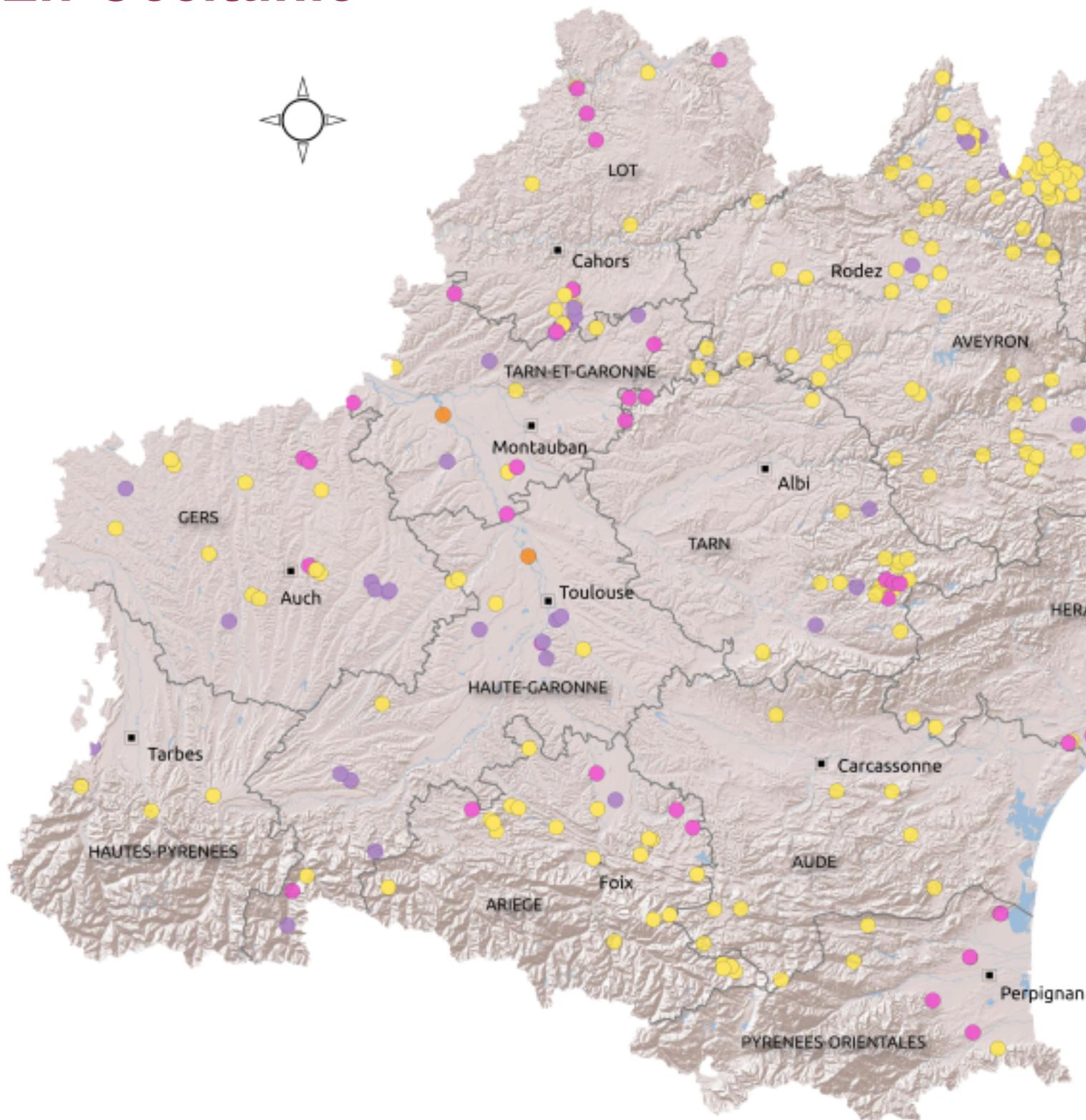
Arnaud Martin
Président du CEN L-R

Hervé Brustel
Président du CEN MP

Alain Lagrave
Président du CEN Lozère

CHIFFRES CLEFS DE

En Occitanie



Fond de carte : ESRI Shaded Relief

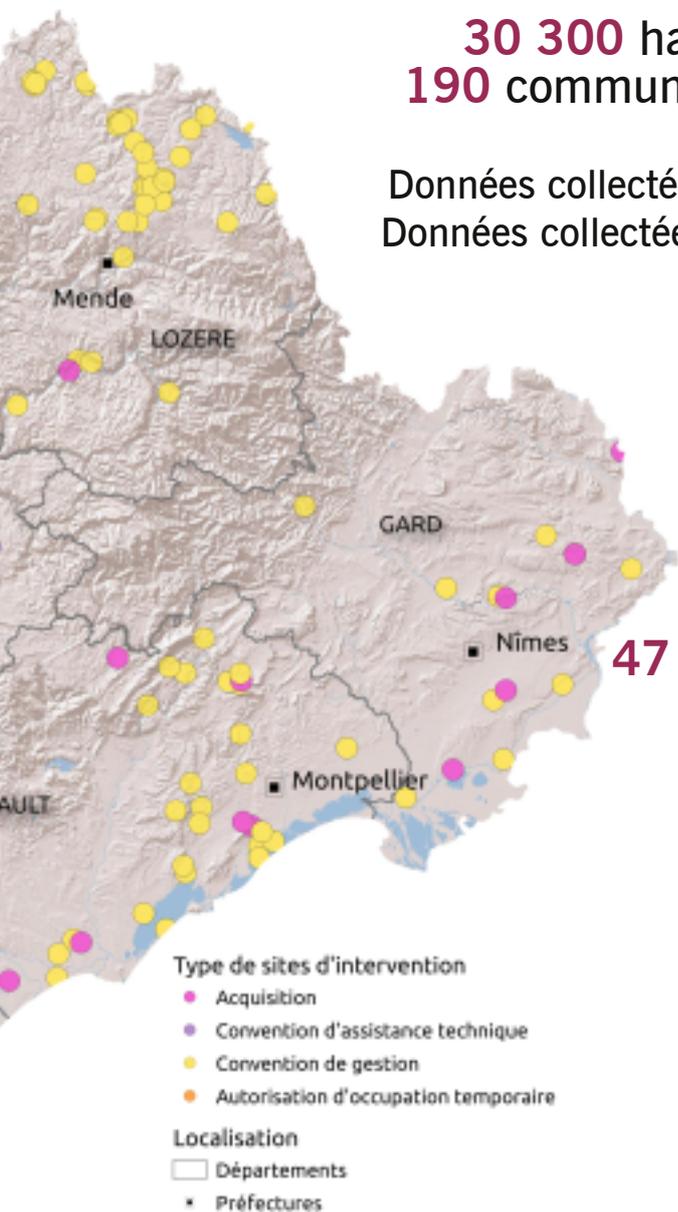
Conception et réalisation : CEN Midi-Pyrénées Juillet 2020

S CONSERVATOIRES

Les 3 CEN du futur CEN Occitanie c'est :

30 300 ha gérés et **860** ha en propriété CEN.
190 communes sur lesquels les CEN gèrent des sites.

Données collectées dans le Règne Animal : **858 000**
Données collectées dans le Règne Végétal : **300 000**



65 salariés
300 adhérents
37 membres de conseils scientifiques
47 membres des conseils d'administration

2 maisons de sites
6 antennes territoriales

En France

UN RESEAU NATIONAL

Depuis plus de 40 ans, le réseau des Conservatoires d'espaces naturels, principalement constitué d'associations, protège et gère plus de **3 400 sites naturels** dont plus **1 000 sites** sont ouverts au public accueillant près de **6 millions de visiteurs** chaque année.

Les **1 000 salariés** interviennent sur **180 000 ha d'espaces naturels** dans près d'une commune sur 10 en France avec l'appui de milliers d'adhérents et bénévoles, rassemblés autour d'un objectif : Agir pour la nature dans les territoires !

Au delà des frontières

Mise en œuvre des Atlas de la Biodiversité des Communes en Occitanie Ouest

En 2019, le CEN MP a poursuivi son travail initié en 2015 pour le Parc National des Pyrénées. Celui-ci a lancé en 2011 un programme intitulé « Atlas de la Biodiversité des Communes » avec l'objectif de fournir aux communes adhérentes intéressées des connaissances concernant la biodiversité de leur territoire. Le CEN MP a signé une convention cadre avec le PNP et travaille sur l'inventaire des invertébrés. La mission en 2019 a consisté à poursuivre les inventaires sur les communes de Ferrières et de Beaucens. Ainsi, près de 1 500 données naturalistes ont été récoltées sur le territoire du PNP en 2019.

Par ailleurs, le CEN intervient aussi depuis cette année sur des Atlas de Biodiversité InterCommunaux dans le Gers pour les pays Grand-Auch et Arros-Astarac.

Inventaires et amélioration des connaissances naturalistes

Les CENs d'Occitanie réalisent tous les ans des inventaires, des prospections ciblées ou des efforts d'atlas dans le cadre d'actions subventionnées ou de leur propre initiative.

En 2019, près de 75 000 données naturalistes ont ainsi été récoltées et saisies dans SICEN pour alimenter les portails de diffusion Web'obs (CEN MP) et BiodivOccitanie (OcNat), ainsi que les bases de données des pôles thématiques du SINP.

Mise en place du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) d'Occitanie

Avant le 1er janvier 2019, le SINP dans le secteur ex-Midi-Pyrénées fonctionnait encore à l'échelle de l'ex-région sur le modèle de l'Observatoire de la Biodiversité de Midi-Pyrénées. Le CEN MP et Nature Midi-Pyrénées étaient en charge de l'animation du pôle faune et de l'administration des données SINP.

En 2019, la fusion des deux anciens SINP (ex LR et ex MP) a donc été un chantier important pour les CEN ex-MP et ex-LR aux côtés de la DREAL Occitanie. En effet, après avoir participé à différents processus de fusion, et à la rédaction de la charte, ils ont été désignés co-animateur du pôle invertébrés avec l'Opie. Nous avons donc en charge, en tant qu'animateur de pôle, la mutualisation et la validation de l'ensemble des données disponibles sur les invertébrés en Occitanie.

De plus, les CEN MP et LR interviennent également avec les CBN en tant que co-administrateurs de la plateforme régionale SINP pour la DREAL Occitanie. Ce travail consiste donc à co-administrer l'ensemble de la plateforme SINP avec la DREAL (base de données, diffusion, communication...) mais également à y importer les données des pôles invertébrés, mammifères et reptiles/amphibiens.



Inventaire de la flore des gazons amphibies méditerranéens

Courant juin et juillet 2019, le CEN L-R a accueilli un stage de deux mois portant sur l'inventaire de la flore des gazons amphibies méditerranéens en Costière nîmoise (30), des groupements végétaux d'intérêt patrimonial majeur.

Une base de données très conséquente a été renseignée. Ce travail a permis de délimiter des zones temporairement inondées et donc à fort potentiel d'accueil de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire «*gazons méditerranéens amphibies». Ces zones désormais identifiées pourront faire l'objet de prospections ciblées au cours d'une prochaine saison particulièrement favorable à l'expression de ces cortèges très rares et menacés.

Inventaire des vieilles forêts d'Occitanie

L'étude des vieilles forêts dans la région Occitanie a débuté il y a plus de 10 ans sous l'impulsion du « Groupe d'étude des Vieilles Forêts des Pyrénées » de Midi-Pyrénées. Depuis 2016, la démarche s'est étendue à la plaine d'Occitanie Ouest et sur l'est de la chaîne pyrénéenne. L'année 2019 a vu la finalisation de cette étude dont l'objectif était d'identifier les Réservoirs de Biodiversité Forestière.

Sur la plaine d'Occitanie Ouest, on évalue aujourd'hui à 850 ha environ la surface de vieille forêt validée, soit moins de 0,5% de la surface forestière totale, répartis sur 92 sites et évalués par 257 placettes.

Pour l'Aude et les Pyrénées-Orientales, 3 420 ha de vieilles forêts sur 109 sites ont été cartographiés soit environ 2 % de la surface forestière. Pour certains sites, le niveau de maturité reste cependant encore à évaluer. Au global sur les Pyrénées d'Occitanie, on évalue aujourd'hui à 11 600 ha environ la surface de vieille forêt validée, soit environ 4 % de la surface forestière, répartis sur 364 sites évalués par 531 placettes.

Outre la publication du rapport technique sur le site du CEN MP, ces résultats ont été présentés dans différents colloques au cours de 2019 et l'action des CEN MP et L-R a contribué à la reconnaissance des enjeux relatifs à la préservation des vieilles forêts dans des documents cadres stratégiques de la Région tels que le Plan Régional de la Forêt et du Bois ou la Stratégie régionale pour la Biodiversité.

Projet transfrontalier de connaissance des milieux naturels pyrénéens

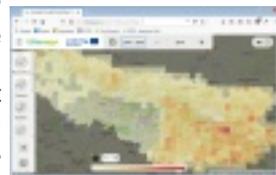
Depuis 2016, le CEN MP est partenaire d'un programme transfrontalier Interreg POCTEFA (France Espagne Andorre) intitulé GREEN. Ce projet a pour ambition de mettre en réseau les opérateurs des espaces naturels des Pyrénées, de partager les connaissances, les pratiques de gestion et les enjeux de chaque espace naturel autour de 4 grands milieux spécifiques : la forêt, les milieux agropastoraux, les lacs et les tourbières. Enfin, il s'agit aussi d'informer la société, les décideurs et les acteurs locaux sur les enjeux propres à la biodiversité des Pyrénées.

Le CEN a participé activement aux inventaires des écosystèmes lacustres de montagne. Depuis 2017, une trentaine de lacs ont été échantillonnés (inventaires, prélèvements de sédiments, relevés de variables environnementales) afin d'améliorer la connaissance sur la faune aquatique et la flore des lacs de montagne et mettre en regard les menaces qui pèsent sur ces milieux. Les résultats seront analysés courant 2020.

Projet transfrontalier de mutualisation des connaissances sur la faune pyrénéenne

Depuis avril 2018, le CEN MP est partenaire du programme FAUNAPYR.

Il s'agit d'un projet transfrontalier qui contribue à la protection des écosystèmes transfrontaliers à travers



l'amélioration des connaissances de la répartition des espèces de la faune pyrénéenne. L'objectif principal de ce projet est de mutualiser, sur un portail unique, l'ensemble des données de faune pyrénéenne.

Durant l'année 2019, bien qu'ayant participé aux différentes actions comme la communication, l'élaboration de cours en ligne (MOOC), le CEN s'est surtout concentré sur l'action 3 (mutualisation et portail). Nous avons en effet été moteur pour le travail sur les référentiels taxonomiques utilisables dans la plateforme de visualisation FAUNAPYR. En effet, les référentiels entre les différentes régions espagnoles et la France diffèrent de manière significative et un choix devait être fait sur diverses espèces ainsi que l'affectation de codifications adéquates.

Quand cela a été possible des référentiels européens et mondiaux ont également été utilisés.

Partenariat de connaissance avec EDF

Depuis 2014, le CEN MP intervient dans le cadre de conventions pour réaliser des diagnostics naturalistes sur des parcelles appartenant à EDF. Ce diagnostic, basé sur le protocole IPE, doit permettre d'acquérir des connaissances mais aussi de formuler des recommandations sur la gestion de ces parcelles. En 2019, le CEN est intervenu sur 3 secteurs situés dans les Pyrénées-Atlantiques et en Ariège. Le site ariégeois couvre une grande surface sur la commune de L'Hospitalet. Du fait de cette superficie et des enjeux présents ou potentiels, le travail mené en 2019 n'est qu'une première étape et sera poursuivi en 2020 avec l'objectif de rédiger un plan de gestion.

Plan de gestion stratégique des zones humides du bassin versant de l'Ardèche

Maître d'ouvrage : EPTB Ardèche

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Conseil régional Occitanie, EPTB Ardèche, CEN Lozère

Le CEN Lozère contribue, via une convention de collaboration avec l'Etablissement Public Territorial de Bassin, à la mise en œuvre du plan de gestion stratégique des zones humides du bassin versant de l'Ardèche.

Le CEN poursuit ainsi dans ce cadre sa mission de connaissance et d'appui à la gestion durable des zones humides, avec, en 2019, la réalisation de l'inventaire des zones humides du bassin du Chassezac en Lozère.

L'inventaire a été réalisé (prospection de terrain, saisie et analyse, rapport de synthèse) :

- le dossier de demande d'autorisation de pénétration dans les propriétés privées (arrêté préfectoral) a été réalisé
- 204 zones humides pour près de 166 ha soit une surface moyenne de 0,813 ha. 171 zones humides pointées mais en dessous du seuil de prise en compte (moins de 1 000 m²). La photo-interprétation initiale a permis de pré-identifier 655 zones humides potentielles qui ont toutes été contrôlées.

La présentation en comité de pilotage a eu lieu le 20/11/2019 à Villefort. Le dossier sera finalisé en 2020.

Larolimicoles

Démarré en 2013, le projet européen Life+ ENVOLL s'est achevé en octobre 2018 à Arles avec un séminaire final largement suivi par les partenaires. Il a donné lieu à des actes disponibles en téléchargement sur le site www.life-envoll.eu.

Ce programme a donné des résultats très positifs tant sur les populations d'oiseaux visées que sur le réseau d'acteurs qui s'est mis en place sur le littoral méditerranéen français. Ces collaborations ont permis de faire émerger depuis 2019 le projet LARIMED (porté par le CEN L-R et la Tour du Valat) qui permet d'assurer la poursuite des suivis avec un protocole allégé en partenariat avec les associations naturalistes locales. Ce nouveau programme de 3 ans est financé par les DREAL Occitanie et PACA ainsi que par l'OFB.

La saison 2019 a permis de constater une dynamique assez stable des populations nicheuses sur la côte méditerranéenne avec une progression notable des effectifs nicheurs de Sterne hansel et de Sterne caugek.

En parallèle aux actions de suivi, le P-relais lagunes anime désormais le réseau d'acteurs permettant de dynamiser les échanges entre professionnels et coordonne l'outil Météo des oiseaux.

A noter qu'une communication sur l'évolution des effectifs de laro-limicoles nicheurs en Languedoc-Roussillon depuis 40 ans a été présentée en duo avec Patrice Cramm, bénévole au CEN, lors des 1ères rencontres naturalistes d'Occitanie. Une publication est en cours d'édition.

Le drone, un outil naturaliste ?



Cliché effectué par drone au-dessus d'un îlot du Grand Bastit (34). AntoineArnaud_TDV

L'émergence des drones de loisir fait craindre à tous les naturalistes une explosion des dérangements d'espèces. C'est pour cette raison que le CEN L-R a participé, avec d'autres gestionnaires, à la création d'une plaquette d'informations réalisée par la DDTM de l'Hérault sur le sujet (à paraître).

Pourtant, le drone peut-être un outil puissant pour la réalisation de comptages complexes (sites inaccessibles, colonies trop denses) en minimisant le dérangement. Le CEN L-R, en collaboration avec la Tour du Valat (pilote du drone) et l'Agglomération du Pays de l'Or a pu réaliser des comptages en 2019 avec cette technique sur le Grand Bastit (34). Ces comptages aériens ont permis de mettre en évidence des erreurs de dénombrement parfois importantes à distance pour les espèces nichant de manière très dense comme la Mouette mélanocéphale. Cette opération sera réitérée en 2020 lors du suivi.

Etude de la répartition des grenouilles du complexe Perez-Graf en plaine héraultaise et gardoise

Partenariat CEN L-R / CEFE-CNRS de Montpellier

A l'occasion d'une mesure d'accompagnement du projet de contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier (CNM financé par Oc'via), le CEN L-R a mené en 2019 en partenariat avec le CEFE-CNRS de Montpellier une étude sur la distribution des trois espèces de grenouilles du genre *Pelophylax* présentes sur le territoire concerné. La Grenouille rieuse, espèce allochtone introduite en Europe occidentale pour la consommation des cuisses de grenouilles, est capable de s'hybrider avec la Grenouille de Perez, espèce indigène dont l'aire de distribution se limite à la péninsule ibérique et une partie de la frange méridionale française.

Les hybrides constituent alors un nouveau taxon : la Grenouille de Graf. Ce phénomène est appelé hybridogénèse (transmission aux descendants uniquement du génome de la Grenouille rieuse). Ces trois espèces ont donc des caractères morphologiques très proches et il est très hasardeux voire impossible de déterminer sur le terrain à quelle espèce on a affaire : seule l'analyse de prélèvements génétiques, et dans certains cas l'analyse de sonogrammes des chants enregistrés, permettent de les distinguer de manière fiable. L'objectif de l'étude était donc de préciser sur plusieurs sites où des grenouilles du genre *Pelophylax* avaient été notées précédemment, quelle espèce était effectivement présente.

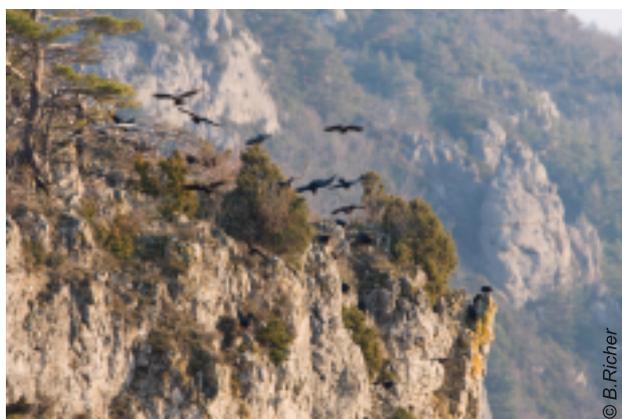
Les résultats confirment une occupation de la totalité des secteurs de plaine par l'espèce allochtone, la Grenouille rieuse. Plusieurs localités connues de Grenouilles de Graf et de Perez, notamment sur le pourtour de la Camargue



gardoise, ont été confirmées, et quelques secteurs de garrigues au nord de l'aire d'étude ont été découverts. Les résultats montrent également un phénomène d'introggression de la Grenouille rieuse de plus en plus au sud côté Camargue gardoise, dans des habitats plus saumâtres et temporaires, habituellement réservés aux deux autres espèces, mieux adaptées à ces milieux contraints et qui forment des refuges inaccessibles à l'espèce introduite. La suite du partenariat avec le CEFE-CNRS doit maintenant permettre d'intégrer ces nouvelles données dans une échelle d'étude plus large pour actualiser la carte de répartition de ces trois espèces à l'échelle de l'aire méditerranéenne française du complexe Perez-Graf.

Etude sur le Crave à bec rouge dans le sud Massif Central

Le CEN L-R coordonne un projet d'étude sur le Crave à bec rouge dans le sud du Massif Central avec le soutien financier de la DREAL. Cette étude implique de nombreux partenaires de terrain : le Parc national des Cévennes, l'ALEPE, le COGard, les LPO Hérault et Aveyron, le PNR des Grands Causses, la Fédération départementale des chasseurs de Lozère, ainsi que les structures en charge de l'animation des sites Natura 2000 de la Directive Oiseaux sur ce territoire. L'objectif général porte sur l'amélioration des connaissances permettant une meilleure prise en compte de l'espèce dans la gestion de ces sites Natura 2000. En particulier, des comptages hivernaux sont réalisés de manière synchronisée sur l'ensemble des Causses, gorges et contreforts, pendant la période hivernale. C'est en effet à cette période que les Craves se rassemblent pour former des dortoirs collectifs avant la nuit (voir photo). Le comptage de janvier 2019, rassemblant plus de 40 bénévoles et passionnés, a permis de recenser près de 1 300 individus répartis sur 33 dortoirs différents. Ces rassemblements sont d'ampleur très variable, allant de 2 à plus de 250 individus. L'opération déjà réalisée en 2018 avait montré des effectifs comparables.



Ces comptages constituent un outil de suivi à long terme pour évaluer des éventuelles tendances au sein des effectifs peuplant le sud Massif Central en hiver.

Sites d'intervention

Intervention et nouveautés en Occitanie Ouest :

Au 31/12/2019 le CEN Midi-Pyrénées possède 226 ha et gère par convention ou location environ 11 461 ha.

En 2019, c'est :

- 1 nouveau site acquis pour une surface de 0,22 ha,
- 11 nouveaux sites en gestion pour une surface d'environ 133,44 ha,
- 1 convention refuge à chauves-souris signée.

• Ariège (09)

1 site en convention de gestion tripartite avec le CEN Ariège, le ravin de la Coume Crose à Aston, 1,32 ha

• Haute-Garonne (31)

1 site acquis sur les berges de la Pique à Lège, 0,22 ha
 1 site en convention de gestion, les zones marneuses et prairies de Terres Fortes et de Berriere sur les communes de Liéoux et Castillon-de-Saint-Martory, 48,88 ha
 1 site en convention de gestion, parcelles compensatoires des coteaux du Couscouil à Latoue, 41,5 ha
 1 site en convention de gestion dans les bois de l'Université Paul Sabatier, 7,08 ha
 1 refuge à chauves-souris à Toulouse

• Gers (32)

1 site en convention de gestion autour du chemin de la biodiversité à Fleurance, 21,27 ha
 4 sites en convention de gestion, parcelles compensatoires d'En Bouzigot, d'En Marot, d'En Peyré et de Francillon à Gimont, 4,84ha
 1 site en convention de gestion, parcelle compensatoire des prés du Moulin à Urgosse, 1,65 ha

• Tarn-et-Garonne (82)

1 site en convention de gestion, le domaine du Mas de Gante à Saint-Antonin-Noble-Val, 6,87 ha



Intervention et nouveautés en Occitanie Est :

En L-R les CEN gèrent 18 933 ha et en possèdent 637 ha dont 261 ha dans le cadre de mesures compensatoires.

En 2019 en L-R c'est 773 ha supplémentaires en gestion et 6 ha acquis.

A noter l'acquisition d'une parcelle de zones humide à Salses financé par le Département des Pyrénées-Orientales.

Grâce à des fonds du CD 66 et un cofinancement Vinci Autoroutes - ASF, le CEN a acquis une parcelle de 0,5 ha en continuité du site déjà en gestion pour l'Agrion de mercure et les prairies d'humides à grandes herbes. L'idée est de restaurer cette parcelle plutôt malmenée pour lui rendre son caractère humide.

Des drains ont été bouchés et l'évacuation de nombreux déchets a pu être mise en place grâce à un partenariat avec la formation des ouvriers en génie écologique de l'AFPA à Rivesaltes.

Une fauche des refus a été faite suite à l'installation de pâturage équin afin de diversifier la végétation.

Ce site s'intègre dans un programme de gestion de la zone humide de Fontdame dans un large partenariat avec le Syndicat mixte RIVAGE et la commune de Salses-le-château.

Une démarche technique et partenariale inédite, vers la convergence entre propriété forestière et protection de la biodiversité

Le 9 décembre 2019 à Vergèze (Gard) au siège de la Source Perrier s'est tenue une journée d'information et d'échanges originale sur les Obligations Réelles Environnementales (ORE). Plus de 70 participants, propriétaires forestiers et acteurs d'espaces naturels étaient réunis à l'initiative de l'association Forêt Méditerranéenne, en partenariat avec le CEN L-R et le CRPF Occitanie et avec le soutien du ministère de l'Ecologie et de l'entreprise Nestlé Water Supply France.

L'ORE est un moyen pour des propriétaires forestiers de mieux décrire les qualités environnementales de leur forêt, d'identifier les actions à éviter ou privilégier et il donne la certitude que les modalités d'usage de leur propriété favorables à la biodiversité seront transmises aux propriétaires suivants.

Le CEN L-R et la Fédération des Conservatoires y ont apporté plusieurs interventions éclairantes : présentation juridique de l'outil, de projets possibles d'ORE forestières et des obligations associées, projets en cours avec mobilisation possible d'ORE, etc.

La journée s'articulait autour de près d'une dizaine d'exposés et des dialogues entre usagers et différents experts particulièrement précis et instructifs.

Au cours de la rencontre et dans les semaines qui ont suivi, plusieurs propriétaires ont manifesté leur intérêt pour l'outil et le directeur du site de la Source Perrier s'est exprimé sur son projet de signer une ORE avec le CEN L-R pour une durée de 10 ans.

Le rapprochement entre le CEN et ces partenaires ainsi que les échanges avec les propriétaires se poursuivent sur la base de cet événement qui a constitué un excellent socle.

Autres sites gérés par département

09 – Ariège

Terrain militaire de la Tour du Crieu / Prairies et pelouses de Dun

12 – Aveyron

Nombreuses églises (partenariat LPO - CEN MP pour les chiroptères) / Prairies de fauche et pelouses de l'Aubrac / Camp du Larzac / Prairies à Damier de la Succise à La Mothe et boisements de Baraqueville et Tanus.

31 – Haute-Garonne

Alluvion de Cayenne / Prairies de Deyme / Site à Orchis lactée à Fonsorbes et Léguevin / Prés et prairies de Soulamoure / Bois de Lamote / Lande de Goyrans / / Eglise de Marignac / Massif forestier d'Arbas / Havres de paix Desman à Bagnères-de-Luchon / Landes de Lacroix-Falgarde

32 – Gers

Prairie humide du Moulin à Lectoure / Prairie du Crabé / Lande du Broc blanc à Lagraulet / L'Aven d'Avéron à St-Puy / Tunnel de Pomiro à Montréal-du-Gers / Prairies humides de Bazières à Montégut / Boisements à Murin de Bechstein à L'Isle de Noé / carrière de St-Cricq / Prairies du Petit Baylac / Zone humide du Sarniguet

46 – Lot

Tourbière de Mourèze / Pelouses de Camp Ramon / Reilhaguet / Ilot de Combe Negre à Pinsac / Grottes de Magnagues, de l'Embarcadère et d'Orniac / Combe de la Coulière / Prairies du Lemboulas / Camp de Caylus / Pelouses et parcelles de Cieurac.

65 – Hautes-Pyrénées

Complexe de zones humides de St-Martin, commune de Capvern / Tourbière du Lac de Lourdes (N2000) / Terrain militaire de la Lande de Ger / Grotte du Bédât en partenariat avec le CPIE 65, la mairie de Bagnères-de-Bigorre et le CDS65.

81 – Tarn

Zones humides de Cors, de Périllou, de Sagnouse, de Laslagues du Baissas, de Lautre, de la Cugnassarié et de Mexeire / Convent de gestion de la grotte de Routagal / Tourbière de Canroute / Sagne de Peyre / Sagne de Sécun / Grotte de Castellans / Pelouses de Martre de Bel Air, Le Teulié / Eglise de Dourgne (St-Stapin) et de Roquevidal / 5 landes sèches dans les Monts de Lacaune en co-gestion avec la LPO Tarn et la Chambre d'Agriculture / Tourbière de Sacou / Terrain militaire de Labruguière / Sagne de Moulin-Haut / Parcelles de F. Néri

82 – Tarn-et-Garonne

Site en charte de bonnes pratiques (Montpezat-de-Quercy) / Site avec 3 conventions de gestion dans le Frontonnais / Prairie de la Viguerie à Labastide St-Pierre / Espace Naturel du Four à Pain / Prairies du Lemboulas / Camp militaire de Caylus / Pelouses sèches de Belvèze / Stations à tulipes sauvages à Montastruc et Piquecos / Pelouses sèches de Lauzerte / Roselière de la Barraque / Grotte de la Pierre plantée / Site à chiroptères Essenciagua / Grottes de Dunes et de Gasques / Domaine public fluvial de Castelsarrasin / Site de la Tourderie



48 – Lozère

Ravin du lac d'Aubuge / Col de la Croix de Bor / Ravin de la Bassibe / La Pagesie / Vareilles - Prat Cabron / Puech des Badioux / lac de Charpal / Born haut / Ronc de la Gleize / Valat de Pouchiou / Camp de Rose / Le Buron / Puech gros est / Ranc de Peseliouse / Le Veymen / La Plone / Mont Redorte / Auranchet / Les camps bons / Saule des Iapons / Arifates / La Souchère / Chanteperdrix / Sainte-Madeleine / Les Crozes / La Maxanne / Montagne de la Baysse / Lou Devez / Vareilles - ruisseau de St-Pierre / Valat de malaval / Vareilles - ruisseau de St-Pierre sud / La Barte / lac de Born / Narce grande / Puech gros / La baume / ferme de l'Escapade / Rieucros d'abaisse / Vareilles - chon grond / Sogne Satière / Rieutort d'Aubrac / Puech de Murac / Ravin de la Fouon de la Bique / Ravin du lac deves / Ruisseau de Picharon / Jargilière / Château de la Baume / Chanteloup / Vareilles / Costeboules / La peyrade / Puy de Gudette / Col des trois soeurs / Le Bouisset / La Cabre / La Tioule / Mont Redorte nord / Le Crouzet / La Bayssière / La Borie / Malanviole / Cap Combattut / la Montagne - Fd charpal / Salles basses / Vareilles - Les Crozes / Le Baules / Mas de Bonnaude / Puech cremat / Puech de la Graisse / Coste rouge / Cham de Luc / La Montagne - Fd croix de Bor / Bos grond / Lous Rajas / Cap Combattut nord / Cap Combattut sud

66 – Pyrénées-Orientales

Sournia / Saint-paul-de-fenouillet / Salses-le-château / Peyrestortes / Oolivedes et al quinta / Tresserre / Masquarell / Laroque-des-Albères / Latour-de-France / Castelnou & Sainte-Colombe-de-Commanderie / Villelongue-dels-Monts / Le Boulou / Port-Vendres & Banyuls-sur-Mer

11 – Aude

Talairan / Tuchan / Montagne d'Alaric (Comigne, Capendu, Montlaur, Camplong d'Aude, Pradelles-en-Val, Barbaira, Lagrasse Domaine de Pech'Latt) / Montolieu / Siran / Villemaury / Haute vallée de l'Aude (plateau de Sault – Belvis, Belfort sur Rebenty, Mazuby, Ste Colombe sur Guette, Roquefeuill, Counozouls & Forêt de Lapazeuil, La Fajolle)

34 – Hérault

Poussan / Basse plaine de l'Aude et collines d'Ensérune / Plateau de Vendres / Garrigues de preignes / Bessan / garrigue de la lauze / Pic Saint-Loup (Laroque, Gabriac, Patufesc, Fraissinede) / Gorges de l'Hérault / Saint-Guilhem-le-désert / Cournonsec / Cournonteral / Causse de la Selle / Fabrègues - Madeleine / Coulazou / La Mosson / Salines de Villeneuve / Berges de l'étang de l'Arnel / Etang de Vic et de Pierre blanche / lido de Thau / Prés du Baugé / Les Onglous / RNN de l'Estagnol / Portiragnes – Cantonnade / Bois du Rouquet / Saint-Paul-et-Valmalle / Causse d'Aumelas / Vallée de la Buèges / Valergues / Olonzac / Montcalm

30 – Gard

Camargue gardoise / Gallician / Bois du Boucanet / Etang du Médard / l'Espiguette / Marais du Roy / Saint Gilles - la ribasse / Costières de Nîmes / Garrigues du Clap / Etang et mares de la Capelle / Parignargues / Etang de Valliguières / Trabuc / Le Planas / Ile des Brotteaux / RNR des Gorges du Gardon / Paine du gardon autour de Saint-Chartes



Gestion d'espaces naturels à forte valeur patrimoniale et restauration de milieux en Occitanie Ouest

Certains dossiers subventionnés par les principaux partenaires financiers du Conservatoire permettent de gérer les sites.

En 2019, les sites CEN ont été gérés grâce aux dossiers suivants :

Gestion conservatoire des zones humides remarquables



Ce dossier, cofinancé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Occitanie et l'Union Européenne, permet au CEN MP d'assurer la gestion et la préservation de plus de 1 000 ha de zones humides remarquables (tourbières, prairies humides, roselières, etc.). Il a également vocation à renforcer les partenariats avec les principaux acteurs locaux en matière de zones humides.

En 2019, le CEN est intervenu sur plus de 30 sites répartis en Occitanie Ouest, notamment dans les Monts de Lacaune (81) et sur la vallée du Lemboulas (46, 82) sur lesquels plusieurs actions ont été mises en œuvre.

Selon les cas il s'agit d'actions de génie écologique, de gestion du troupeau d'Highlands Cattle et de ses équipements, de suivis naturalistes ou bien encore d'animation foncière.

Gestion conservatoire des milieux secs

Le programme sur la sous-trame des milieux ouverts en conditions sèches a pris fin en 2018. Le CEN MP qui portait la partie gestion de ces milieux a tenu à honorer certaines conventions signées récemment pour ne pas perdre la confiance des propriétaires, structures partenaires ou camps militaires. Les actions ont été clairement restreintes et souvent réduites à des conseils de gestion et une assistance technique. Seuls les sites bénéficiant d'un financement différent ont pu être gérés intégralement : sites des Monts de Lacaune dans le Tarn, par exemple.

Le CEN MP est donc intervenu pour la gestion d'une dizaine de sites en 2019. Cela n'a pas empêché des démarches foncières en vue de rédiger de nouvelles conventions de gestion (Lot). Le partenariat avec un éleveur d'ovin bio a permis de remettre, encore cette année, du pâturage sur le site nouvellement acquis de la Plaine de la Tourderie (82) et de consolider ce partenariat.

La prise de relais financier était espérée avec le dépôt du Life Occi'GèNE, mais qui a été reporté.

Enfin, des mesures compensatoires, sur le Lot essentiellement ont permis, elles aussi, de mener à bien de la gestion conservatoire sur des pelouses sèches avec une grande phase de restauration et des suivis floristiques.

Gestion de terrains militaires conventionnés

Le CEN intervient aussi dans la gestion de 5 camps militaires répartis dans la région. 4 d'entre eux présentent des enjeux plutôt liés aux milieux secs (Camp du Larzac - 12, Zone de saut de La Tour-du-Crieu - 09, Camp du Causse de Labruguière - 81 et Camp de Caylus - 82/46) tandis que le dernier abrite davantage de zones humides (Camp de la Lande de Ger - 65/64).

La surface cumulée de ces camps représente 9 500 ha. Comme précisé précédemment, la gestion de ces sites a été fortement réduite en 2019.





© F.Blanc CEN MP

Le CEN MP intervient aussi de façon plus générale dans la gestion de sites :

Mise en œuvre de contrats Natura 2000



De nombreuses études sont menées tous les ans sur des sites Natura 2000. Il s'agit essentiellement d'inventaires naturalistes ou d'expertises sur des groupes d'espèces pour lesquels le CEN est reconnu comme expert ou animateur de plans. Néanmoins, il intervient parfois comme porteur de

certains contrats pour la mise en œuvre d'actions concrètes de gestion et de conservation. C'est notamment le cas sur les sites des tourbières de Lourdes (65) et de Sagnouse (81) sur lesquels des contrats permettent la mise en place d'un pâturage extensif qui vise à empêcher le développement des strates hautes sur les tourbières et de conserver ainsi cet habitat. Ces deux contrats prennent effet au moins jusqu'en 2022. Un autre exemple est le site Natura 2000 « Cavités et coteaux associés en Quercy-Gascogne » (82) où un contrat porté par le CEN a permis la fermeture par un périmètre grillagé du gouffre de Gasques en 2017 et son suivi depuis lors. Enfin, un autre contrat est en cours de préparation sur le site de la basse vallée du Célé avec l'objectif là aussi de fermer une cavité à chauves-souris. Les premiers suivis préalables ont été initiés en 2019.

Plus largement, le CEN participe tous les ans à de nombreux COPIL sur des sites répartis dans toute la région.

Partenariat ERC auprès de la DREAL

Voir rubrique ERC page 29.

Partenariat avec le Conservatoire Botanique

Le CEN est partenaire du CBNPMP dans le cadre de plusieurs projets de connaissance et de gestion de la flore. Parmi les espèces concernées, la Jacinthe de Rome ou les plantes messicoles. Le CEN intervient ponctuellement dans la recherche de nouvelles stations mais aussi et surtout sur les aspects animation foncière et conseils de gestion sur les parcelles à enjeux identifiées.

Des nouvelles de sites gérés dans les Hautes-Pyrénées

La zone humide de Capvern

Situé sur le plateau de Lannemezan, le site en convention de gestion de Capvern s'étend sur une large partie du bassin versant du ruisseau de Saint-Martin. Il offre une belle diversité de milieux ouverts et tourbeux lesquels sont menacés depuis les années 60 par la fragmentation liée aux aménagements et la fermeture du milieu liée à l'abandon des pratiques agricoles extensives. Gestionnaire du site depuis 2010, le CEN y a installé une partie de son troupeau

d'Highland Cattle pour pérenniser les travaux de réouverture. En 2019, l'essentiel des actions menées concerne la gestion du cheptel avec notamment l'entretien des équipements pastoraux (clôtures...) et la construction d'une nouvelle table d'alimentation plus fonctionnelle. Ce sont à présent 3 parcs de pâturage qui sont installés permettant de gérer 110 ha en partenariat avec la Commune et les agriculteurs locaux (gardiennage, baux...).

La Tourbière du lac de Lourdes

En bordure d'un lac glaciaire en cours de comblement, une très belle tourbière est gérée par un consortium de gestionnaires dont celui du site Natura 2000, le SMDRA et le CEN propriétaire d'une partie de la tourbière. Maintien de l'ouverture du site avec pâturage bovin et suivis odonates pour mesurer l'évolution du site ont été les missions de 2019.



Des nouvelles de sites gérés en Haute-Garonne

Le massif forestier d'Arbas

Le CEN Midi-Pyrénées a signé une convention d'assistance technique et scientifique avec la commune d'Arbas pour la gestion de 440 ha de forêt communale. Nous y accompagnons les projets de la commune tels que le concept d'inhumation en nature Cime'tree (<https://cime-tree.fr/>) lancé en 2019 et le projet de classement en réserve naturelle nationale.

La ferme de soulamoure

Cette année, le classement en Espace naturel sensible de ce site d'environ 20 ha de prairies en gestion depuis des années par le Conservatoire est devenu une réalité.

De quoi pérenniser la gestion de site, pris à charge pour y protéger le Damier de la succise et l'Azuré du serpolet notamment.

Photo : Azuré du Serpolet, crédit B. Charlot CEN MP



Des nouvelles de sites gérés dans le Gers

Les prairies à Jacinthe de Rome

Le département du Gers est reconnu pour accueillir de beaux effectifs de Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*), une petite jacinthe protégée en France et inféodée aux prairies humides et naturelles du sud. A ce jour, le CEN Midi-Pyrénées est propriétaire ou gestionnaire de plusieurs parcelles abritant des populations de cette espèce. Situés sur les communes de Lectoure et de Montégut, ces sites sont également occupés par le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), un papillon lui aussi protégé à l'échelle nationale.

En 2019, le CEN a réalisé des travaux de débroussaillage sur les prairies de Bazières à Montégut pour limiter le développement des ligneux et a accompagné les agriculteurs exploitant les parcelles de Lectoure dans le cadre des plans de gestion. Enfin, les suivis naturalistes se sont poursuivis pour continuer de suivre l'évolution des populations de ces deux espèces à enjeu.



Des nouvelles de sites gérés en Tarn-et-Garonne

La vallée du Lemboulas

La vallée du Lemboulas, en limite départementale du Lot et du Tarn-et-Garonne, est un secteur sur lequel le CEN intervient depuis 2006 en partenariat avec la Gaule du Lemboulas (AAPPMA de Montpezat-de-Quercy). De forts enjeux y ont été identifiés comme la Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*) ou la Sérapias en cœur (*Serapias cordigera*) pour la flore et le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*) ou le Vertigo étroit (*Vertigo angustior*) pour la faune. Il abrite aussi une riche diversité d'habitats où les milieux humides sont prépondérants. Sur l'ensemble du bassin versant, le CEN est désormais propriétaire de 2,1 hectares et intervient comme gestionnaire ou conseiller technique sur plus de 30 hectares.

Plusieurs actions de gestion courante ont été mises en œuvre sur ces parcelles en 2019 comme l'entretien des ourlets et des lisières, la reprise des chablis et des souches, des travaux de réouverture de mégaphorbiaies avec export de matières et gestion des rémanents... Plusieurs chantiers école ont été organisés pour la réalisation de toutes ces actions. Par ailleurs, l'animation foncière s'est poursuivie pour augmenter la surface d'intervention du CEN et les principales espèces à enjeux ont fait l'objet de suivis afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des actions de gestion engagées.



© B. Charlot CEN MP

Les pelouses de Belvèze

Le modèle de partenariat entamé en 2018 avec un éleveur ovin en extensif porte ses fruits et les travaux de restauration entamés les années précédents sont ainsi sécurisés et maintenus en bon état de conservation. Si pour nous le service est évident, les retours pour notre partenaire le sont aussi. Cette mise en pâture hivernale permet à l'agriculteur d'alléger les risques sanitaires pour son troupeau et compléter son alimentation sans frais. Ce partenariat exemplaire a été présenté à des étudiants en licence de l'antenne universitaire de Foix.

Des nouvelles de sites gérés dans le Lot

L'îlot de Pinsac



Situé dans la vallée de la Dordogne au nord-ouest du Lot, l'îlot de Pinsac a été acquis par le CEN en 2004.

Ses 13 hectares proposent plusieurs habitats d'intérêt communautaire comme les forêts alluviales, les végétations temporaires des zones exondées ou encore des prairies de fauche de basse altitude et accueillent également la seule colonie d'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) du nord de la région. Des actions y ont été mises en œuvre en 2019 comme la gestion du gué d'accès, l'entretien des ourlets et des opérations de débroussaillage avec export de la matière.

Les pelouses de Camp Ramon



A l'extrémité sud du Causse du Quercy, le site de Camp Ramon en présente des habitats typiques. En 2019 nous avons sensiblement élargi notre action sur ce type de pelouses en récupérant en plus des 20 ha en propriété et conventions passées deux sites de compensation contigus.

Des nouvelles de sites gérés dans le Tarn

Les tourbières des Monts de Lacaune

Le CEN intervient depuis la fin des années 90 en faveur des tourbières des Monts de Lacaune qui constitue un territoire exceptionnel de ce point de vue. Le conservatoire est ainsi propriétaire ou gestionnaire de plusieurs sites dont la restauration et la gestion s'appuient notamment sur un troupeau d'Highland Cattle, ces petites vaches d'origine écossaise particulièrement bien adaptées à ces habitats naturels difficiles. Leur présence permet un pâturage extensif efficace pour lutter contre la fermeture des milieux sans détériorer les tourbières qui conservent ainsi toutes leurs fonctionnalités.



En 2019, les tourbières de Pieyre, de Sécun, de Moulin-Haut, de Sacou, de Canroute, de Mexeire, de Périllou ou encore de la Cugnassarié ont toutes fait l'objet d'actions d'entretien des équipements pastoraux ou de gestion du troupeau (déplacements saisonniers, surveillance...).

Préservation hydrologique et écologique de tourbières en Lozère



Maître d'ouvrage : Cen Lozère ; financements : Agence de l'Eau Adour-Garonne/Feder Massif Central/Conseil départemental de Lozère/ Cen Lozère

Volet 2 / partie 2 : gestion, restauration et sensibilisation/formation - Appel à projet tourbières du Massif Central (intègre les actions « Sagne 48 »)

Le projet a pour but de préserver et restaurer des tourbières en développant l'accompagnement de gestionnaires. Plus spécifiquement le volet 2/2 doit permettre :

- la mise en œuvre effective des actions de restauration définies dans les précédents volets par l'appui aux gestionnaires ;
- l'initiation d'une nouvelle phase d'études préalables pour développer les actions de restauration via une nouvelle animation foncière
- la poursuite du suivi des tourbières conventionnées ;
- le partage des savoir-faire acquis et la mutualisation des expériences à l'échelle du Massif central ;
- la continuité et le développement des actions de sensibilisation et d'information des acteurs du territoire aux enjeux de préservation des tourbières pour favoriser leur appropriation locale en tant que patrimoine naturel, paysager et culturel (y compris formations) ;
- le renforcement des actions complémentaires sur des zones humides du bassin Adour-Garonne (actions SAGNE 48 hors champ FEDER)

Bassin Adour Garonne Gestion - restauration - suivi des sites conventionnés (volet 1)

Restauration :

- accompagnement de 2 éleveurs pour finaliser le dépôt de dossiers FEADER pour financement des travaux de restauration. Dossiers validés en décembre 2019
- hors contexte agricole, initiation de travaux sur 1 site (partenariat ONF et SM Lot Dourdou)

Suivi des sites :

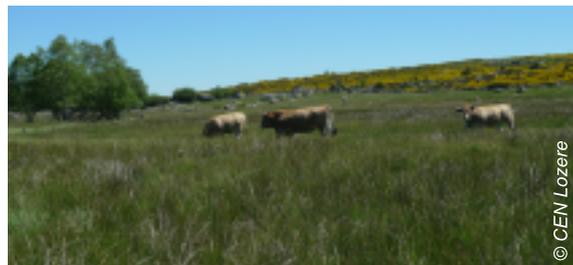
- suivi gestion et généraux (tous les sites) et botanique (1 site)
- rédaction d'une note de synthèse sur les dispositifs de suivi mis en place sur l'ensemble du réseau Zones humides du Cen pour une meilleure planification et valorisation des retours d'expérience

Nouvelles études préalables :

- nouvelle animation foncière suite à une hiérarchisation complémentaire des sites tourbeux
- deux notices de gestion réalisées sur plus de 137 ha (plus de 20 ha de milieux tourbeux), sans conventionnement

Développement du réseau, visites-conseils, expérimentations :

- une visite-conseil
- intégration dans le réseau de cinq tourbières de tête de bassin de la Truyère, suite aux expertises réalisées pour l'ONF dans le cadre de l'appel à initiatives Biodiversité de l'Agence de l'eau Adour-Garonne (partenariat ONF)
- acquisition et test de matériel pour développer la connaissance des sites (testeur pH/T°/conductivité) et pour démonstration et mise à disposition des gestionnaires (pompes à museau et filtre décanteur Lhéritier®)



Bassin Loire Bretagne Suivis des sites restaurés et gérés (Plan Loire Grandeur nature)

Suivi des sites / accompagnement technique des gestionnaires :

- suivi terrain sur sept tourbières (suivis généraux, botaniques ou suivi des aménagements)

- échanges avec les gestionnaires, recueil des pratiques, communication des fiches « retours d'expérience » aux gestionnaires et renouvellement de deux conventions à terme (fin des renouvellements)



Sensibilisation/formation

Information pour les élus : organisation de 2 sessions terrain sur le thème « Tourbières, mieux connaître pour mieux gérer le territoire » / actualisation et diffusion de 12 nouvelles cartes communales complémentaires au document « Collectivités et Zones humides », suite à la finalisation de l'inventaire Lot amont

Formation pour AMM et animateurs nature : une session réalisée le 25/09/2019 co-animée et coordonnée avec le Pôle relais Tourbières.

Formation de futurs gestionnaires : un chantier-école avec les BTS GPN

Sensibilisation de la population locale* : deux balades découverte sur le site de la Baume ; un chantier de bénévoles « Chantier d'automne » proposé mais annulé faute d'inscrits.

*des actions complémentaires ont également été réalisées à Lajo (voir ci-dessous)

Conseil technique (hors AAP)

Appui technique annuel et suivi des sites : 12 visites d'évaluation.

Vie et développement du réseau Sagne 48 :

- communication et information des adhérents (sorties, évènements etc)
- renouvellement de deux conventions d'adhésions, incluant un renouvellement tacite (5 sites)

Accompagnement gestion et travaux de restauration au sein du réseau :

- initiation d'un projet tutoré (BTS GPN LEGTA de St Chély) chez un adhérent
- appui au montage d'un dossier FEADER et initiation des travaux sur le site de Ste Madeleine

Sensibilisation et appui technique, tourbières de Lajo :

- partenariat avec D. Tricot et D. Brun pour leur création artistique « Expérience sensible sur les tourbières de Lajo » : coordination avec les artistes, l'équipe municipale et les habitants de Lajo ; animation de deux ateliers/sorties complémentaires sur les temps forts de l'exposition ; conception et diffusion de la plaquette de présentation
- échanges techniques avec les partenaires de la gestion des tourbières pour l'actualisation du sentier.

Communication/partage des connaissances/gestion de projet

Pilote du projet en Lozère, le CEN a participé à 9 réunions et rencontres de portée Massif central et échange régulièrement des informations avec le Pôle-relais Tourbières. Enfin, il en assure la communication : n°10 du « Trèfle d'eau » (lettre du réseau Sagne 48), mises à jour internet (page dédiée), plusieurs articles de presse.



Appui technique aux structures/coordination en faveur des zones humides :

- appui aux politiques publiques et aux structures : échanges / coordination/ appui et contributions diverses pour différentes structures en lien avec les politiques publiques et des démarches territoriales (Natura 2000 Plateau de l'Aubrac, PNR Aubrac, Syndicats mixtes Lot Dourdou et Tarn amont, DDT et AFB, ONF...)
- échanges et rencontres inter CATZH et réseaux de gestionnaires Zones humides
- sollicitations techniques ponctuelles : réponses à dix demandes d'informations liées aux zones humides (cartographie et données ZH dans le cadre de PLU, demandes liées à des retours d'expériences ou des problématiques de gestion...)

Au global le bilan du réseau « zones humides » en Lozère au 31/12/2019 (SAGNE 48 et « Plan Loire ») est de 48 gestionnaires partenaires engagés avec le CEN Lozère pour la gestion durable de 75 sites. La surface totale est de 1 598 ha dont 601 ha de tourbières et autres milieux humides.

Le dossier doit être finalisé au premier trimestre 2020.

Suivi des sites orphelins (hors programmes)

Le CEN Lozère assure le suivi général du site de Camp de Rose (contrôle panneaux, suivi photos). Sur le site de La Maxanne il poursuit les échanges avec l'éleveur partenaire. Il a élaboré le rapport d'activités des sites "orphelins" et a appuyé les politiques publiques dans le cadre de la convention avec le CEN L-R. Enfin, il a mis à jour le tableau de bord.

La Réserve Naturelle Régionale des Gorges du Gardon



La fréquentation d'un sentier passé à la loupe

Trois compteurs ont été placés sur un des sentiers les plus fréquentés de la Réserve Naturelle. Le traitement des données montre une forte saisonnalité dans la fréquentation (importante fréquentation de mai à septembre), avec une moyenne de 72 passages de piétons par jour et près de 20 000 visiteurs sur l'année 2019.

La sensibilisation

Voir la rubrique Valoriser page 38.

Des éco-volontaires sur les berges du Gardonn

Une équipe d'éco-volontaires a assuré la surveillance estivale des berges du Gardon dans la Réserve, le soir et en journée, guidée par un volontaire en service civique. Ce dispositif expérimental a été testé de mi-juillet à mi-août. A l'issue des 15 tournées, le bilan est plutôt rassurant, puisqu'un seul feu de camp a été constaté, quelques bivouacs et quelques groupes bruyants. L'accueil compréhensif et intéressé réservé par les usagers aux bénévoles encourage les gestionnaires à renouveler la campagne de surveillance en 2020.

La Réserve Naturelle : laboratoire de connaissances

Une incisive de Campagnol amphibie a été retrouvée à l'occasion de l'analyse de restes alimentaires récoltés dans des crottes de Genette. L'identification laisse peu de place au doute, mais des prospections de terrain devront être menées pour confirmer la présence de cette espèce jusqu'à présent inconnue sur le site.

Dans le cadre du suivi des prédateurs cavernicoles, une nouvelle espèce d'araignée a été observée : *Pritha pallida*. Il s'agit potentiellement d'une espèce inconnue en France.

Les Génévriers de Phénicie des falaises des gorges ont également été étudiés grâce à Jean-Paul Mandin ancien chercheur de l'université de Lyon et membre de la Société Botanique de l'Ardèche, spécialiste de l'espèce. Ces forêts naturelles, aux arbres à croissance ralentie, ont toujours échappé aux perturbations humaines. Elles sont donc probablement des populations végétales très anciennes. Seuls les arbres morts ont été prélevés pour ne pas porter atteinte au peuplement, avec l'aide de l'Association Spéléologique Nîmoise qui a équipé les voies. L'âge des spécimens prélevés se situe autour de 350 ans. Il faudra encore faire des efforts pour trouver plus anciens !

Enfin, la synthèse du petit patrimoine vernaculaire a été effectuée. Pour les 23 éléments connus, datant du Néolithique au XXème siècle (oppidum, fonds de cabane, carrière, capitelle, etc.), une fiche détaillée a été réalisée, guidant les gestionnaires dans les priorités de conservation ou de restauration.



La Réserve Naturelle Nationale de l'Estagnol



L'année 2019 est marquée par la première année de cogestion de la réserve par le CEN L-R et l'OFB, le départ à la retraite de la technicienne et ouvrière, le recrutement du conservateur et la première année de mise en œuvre du nouveau plan de gestion 2019-2028.

L'objectif majeur est toujours la préservation du lieu avec une particularité pour cette Réserve, elle est fermée au grand public.

Gestion et suivis

L'année s'est organisée autour de la gestion courante du site et la continuité des nombreux suivis. Certains suivis sont spécifiques à la Réserve, en interne ou avec des projets tutorés, d'autres nationaux. Les suivis sur les masses d'eau notamment s'inscrivent sur du très long terme.

2019 fut une année particulièrement favorable aux Lépidoptères. Des analyses de tendance sur plusieurs années devront être réalisées pour établir l'effet de la fauche tardive et du pâturage rotatif sur une courte durée. De plus un incendie de 60 ha de garrigue à environ 1,5 km de la réserve a eu lieu, la réserve a joué un rôle de zone refuge.

La gestion par pâturage avec 11 chevaux se fait toujours selon un plan de pâturage précis, qui sera réévalué en 2022. 2019 est la première année de réalisation des actions du contrat N2000 pour l'entretien des clôtures.

2019 est également marquée par la présence sur la réserve d'un Butor !



Animations scolaires

Les animations auprès des scolaires se sont poursuivies avec l'accueil de 4 classes de CE2 de Villeneuve-lès-Maguelone.



Gestion des sites naturels protégés sur le littoral

Territoire des Etangs Palavasiens - Sites naturels protégés Salines de Villeneuve, Berges de l'Arnel, Etang de Vic, Lido de Pierre-Blanche et des Aresquiers



Evolution du cadre de gestion sur les Salines de Villeneuve

Au titre de ses nouvelles compétences GEMAPI et de la convention cadre signée avec le Conservatoire du Littoral, la Métropole de Montpellier a intégré le cadre de gestion du site des Salines. Depuis le 1er janvier 2019, elle vient notamment se substituer au Siel et à la commune de Villeneuve-lès-Maguelone jusque-là cogestionnaire du site aux côtés du CEN L-R, de Sète Agglopôle Méditerranée et du Conservatoire du littoral.

Ainsi, une nouvelle convention de gestion a été signée le 22 mai 2019. Cette nouvelle convention associe le Conservatoire du littoral, le CEN L-R, et la Métropole de Montpellier et Sète Agglopôle Méditerranée, afin d'asseoir un dispositif de cogestion qui permette de poursuivre les actions engagées ces 10 dernières années et d'assurer la gestion et la valorisation du site des Salines de manière durable.

Flore patrimoniale des prés salés

Les inventaires réalisés en 2018 et 2019 sur les habitats agro-pastoraux des Berges de l'Arnel, ont mis en évidence la présence de 6 nouvelles espèces patrimoniales pour ce secteur protégé. Des données intéressantes à prendre en compte dans le suivi des plans de pâturages et dans les futures actions de gestion. Ces inventaires ont également démontré le manque de connaissances naturalistes sur ce site qui mériterait que l'on s'y attarde un peu plus dans les années à venir.

Une nouvelle gouvernance pour la gestion de l'Étang de Vic

En fin d'année 2018, le Conservatoire du littoral, Sète Agglopôle Méditerranée (SAM), la Métropole de Montpellier et le CEN L-R se sont associés pour assurer la gouvernance de 1 900 ha de zones humides et ainsi mettre en œuvre une gestion durable de l'étang de Vic, du lido de Pierre-Blanche et des Aresquiers. A cette fin, une convention de partenariat a été signée le 03 octobre 2018. Au travers de cette convention, les parties prenantes se sont accordées sur le rôle de chacun des gestionnaires. Ils ont notamment convenu que sur ce secteur, le CEN L-R, assurerait la coordination d'un pôle garderie permettant de mutualiser et d'organiser l'intervention de ses gardes du littoral avec ceux de SAM. Une mobilisation de moyens techniques et humains favorable à la conservation de ces sites.





Faucardage de la roselière du Boulas et des prés de Mireval

Sous maîtrise d'ouvrage de Sète Agglopôle Méditerranée, en lien avec le CEN L-R qui a assuré le suivi technique des travaux, une fauche en situation sèche sur 13 ha de roseaux et/ou de jonc maritime a été réalisée entre 2018 et 2019 sur le secteur des prés de Mireval.

Sur ces secteurs qui n'avaient pas été fauchés depuis près de 30 ans, l'action visait à la fois la régénération de 5 ha sur la roselière du Boulas, où se développe tout le cortège des oiseaux paludicoles : canards, Hérons (Blongios nain et Butor étoilé) et passereaux typiques de ces milieux, et la réouverture de 8 ha de prés salés accueillant les stations de Scorzonère à petites fleurs, espèce protégée au niveau national et en forte régression sur le site ces dernières années.

La réalisation d'une coupe avec andainage, mise en ballots et export a été réalisée par une entreprise agricole sur un premier secteur en 2018 et sur un second en 2019. Suite à ces travaux, l'entretien des habitats sera réalisé annuellement par les éleveurs en convention de pâturage. Un suivi annuel des populations permettra d'évaluer l'atteinte des objectifs.

Illustrations ci-dessous : avant et pendant travaux Boulas. Crédit L.Foulc CEN L-R



Cap sur les Salines... le programme a le vent en poupe !



Et voir rubrique Valoriser page 38.

Une plaquette pour encadrer la fréquentation

Au total 150 000 personnes ont été enregistrées par les éco-compteurs aux entrées du site entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2019. Pour cette dernière année, c'est une moyenne d'environ 130 personnes par jour qui ont fréquenté le site en visite libre.

Pour accompagner ces visiteurs, une plaquette à destination du public a été élaborée. Elle flèche les différents itinéraires ouverts au public, explique les principaux enjeux et rappelle la réglementation applicable sur le site. Imprimée en 1 000 exemplaires, la plaquette victime de son succès doit déjà être réimprimée !

Une équipe renforcée

L'année 2019 et l'évolution des cadres de gestion ont permis au CEN L-R de conforter les moyens financiers et humains pour la gestion des sites sur les étangs Palavasiens. Ainsi, en cours d'année, Héloïse Durand et Bertrand Gubert, deux nouveaux techniciens gardes du littoral sont venus renforcer l'équipe déjà en place sur ce secteur. Ils ont tous les deux rapidement pu être formés et

ont réussi leur stage de commissionnement. Leur arrivée, en plus de concourir aux missions courantes de gestionnaire et d'intervenir sur la mise en œuvre du suivi des connaissances, permet d'assurer une garderie plus fréquente sur les sites, d'être mieux identifié par le grand public et d'assurer un lien plus étroit avec les usagers du territoire.

Sites de l'étang de Thau avec la SAM

Le CEN est gestionnaire aux côtés de Sète Agglopôle Méditerranée de 2 sites du CdL sur ce territoire : le site du lido de Thau (environ 500 hectares, commune de Sète) et une partie du site Etang de Thau (secteur des prés du Baugé sur 50 hectares, commune de Marseillan).

Le lido de Thau

Le site renferme deux enjeux majeurs. D'une part la nidification des larolimicoles avec depuis presque 10 ans, plus de 95% de la population méditerranéenne française de Sternes caugek qui niche sur ce lido. L'année 2019 a d'ailleurs été favorable aux larolimicoles avec 27 colonies installées dont 11 ayant produit des jeunes volants. D'autre part les stations d'herbiers aquatiques caractéristiques des lagunes temporaires méditerranéennes, en particulier l'Althenie filiforme.

Par ailleurs il est intéressant de noter que plus de 200 ha de ce lido sont encore exploités en terres viticoles (vin de sable).

En 2019 les techniciens de la SAM ont porté une étude hydraulique et ont eu comme chaque année la charge de la gestion hydraulique, la gestion de la fréquentation et les aménagements du public. L'équipe du CEN les a appuyés sur les suivis naturalistes, la police de l'environnement et la construction concertée de la stratégie de gestion en vue de l'élaboration du plan de gestion du site.

La gestion du site consiste à encadrer la fréquentation sur le territoire et élaborer une stratégie de conservation à long terme en lien avec les changements globaux, dont la submersion marine.

En 2020 le projet d'accueil du public et de gestion de la fréquentation sera élaboré finement pour des travaux prévus en 2021.

Les prés du Baugé

Peu urbanisée, la bordure nord de l'étang de Thau est ponctuée de zones humides qui correspondent à la partie terminale des cours d'eau qui alimentent l'étang en eau douce. De par l'influence d'eau douce, le site des prés du Baugé renferme des enjeux écologiques exceptionnels et contribue au réseau de corridors écologiques du territoire, tels que les trames turquoises. Sa héronnière arboricole, le cortège des oiseaux inféodés à sa roselière ou encore ses prairies humides à orchidées constituent les principales richesses écologiques du site. A ceci s'ajoute l'enjeu de fonctionnalité hydrologique de cette zone humide à travers ses fonctions d'épuration et de préservation de la ressource en eau. L'année 2019 a d'ailleurs été marquée par un important travail de concertation associé à une étude hydraulique du fonctionnement de la zone humide. Cela a donné lieu à la restauration de 2 ouvrages hydrauliques et à la mise en application de nouvelles côtes de gestion hydraulique.

L'exploitation agricole d'élevage équin se poursuit et contribue efficacement préserver ce paysage bocager.

Comme depuis 10 ans, le site a accueilli la deuxième plus grosse colonie de hérons arboricoles du département : 210 nids ! Selon les espèces, le site accueille entre 15 et 75 % des effectifs régionaux chaque année.

Convention de coopération avec le Conservatoire du littoral



Depuis 2018, le CEN L-R et le Conservatoire du Littoral ont renforcé leur partenariat à travers une convention de coopération. L'objectif est de mettre en place un dispositif commun mutualisé pour la connaissance, la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel des espaces littoraux du littoral d'Occitanie.

Cette coopération s'articule autour des 4 axes suivants :

- Améliorer, mutualiser et diffuser la connaissance du patrimoine naturel,
- Améliorer la coordination des stratégies foncières d'intervention et la sécurisation des acquisitions du CEN L-R et du CdL,
- Renforcer les compétences et l'expertise en matière de gestion des espaces naturels littoraux,
- Sensibiliser les acteurs aux enjeux du patrimoine naturel du littoral.

En 2019, outre la collaboration visant l'accompagnement des gestionnaires littoraux à travers des formations, du conseil, de l'expertise, un effort particulier a été mis sur l'évaluation de l'état des sites propriétés du Conservatoire du littoral - Volet biodiversité et patrimoine naturel. Un tableau de bord a été mis en place. Cet outil dynamique et pérenne permet au CdL et ses gestionnaires de consulter à tout moment la liste des espèces (faune, flore) et habitats connus sur chaque site d'Occitanie.

Gestion et mise en valeur des sites du Conservatoire du littoral sur la commune de Le-Grau-du-Roi

Le Bois du Boucanet, l’Espiguette et l’étang du Médard s’étendent sur plus de 1 100 ha et sont gérés par la commune de Le-Grau-du-Roi, le CEN L-R et l’Office National des Forêts (pour partie).

Bilan conforté de 7 années de co-gestion avec le CEN L-R

Le nombre de données relatives à la flore au sein de la base de données SICEN a depuis 2012 augmenté de 25 %, portant le total à plus de 9 350 données sur le territoire du Grau du Roi et ciblant particulièrement 28 espèces floristiques patrimoniales.

Les milieux dunaires de la pinède du Boucanet (675 données), les prés salés et dunes bordant l’étang de Salonique (740 données) ainsi que les dunes fixées de Terre neuve à l’Espiguette (775 données) sont les trois secteurs où la connaissance floristique a été particulièrement approfondie. En ce qui concerne la flore patrimoniale des pannes dunaires (ou zone humide attenante à la dune), le territoire du Grau du Roi présente une forte responsabilité pour la conservation du *Spiranthe d’été* (*Spiranthes aestivalis*) et de l’Orchis odorant (*Anacamptis coriophora fragrans*). Les répartitions géographiques de ces deux espèces protégées semblent avoir fortement régressé depuis les années 1990. La destruction de leur habitat par l’urbanisation ainsi que l’embroussaillage notamment par les espèces exotiques envahissantes (Olivier de bohème, Herbe de la pampa, Argousier) en sont les causes principales.

La stratégie de restauration écologique mise en œuvre repose d’abord sur une restauration initiale avec arrachage des espèces exotiques. Ensuite une gestion pastorale adaptée est mise en place, complétée par des interventions mécaniques et manuelles réalisées par l’équipe de gestion de la commune. L’ensemble des actions est accompagné par le CEN L-R. Des suivis scientifiques permettent



d’évaluer précisément l’impact des actions sur les populations d’espèces visées.

Cinq éleveurs (chevaux et taureaux de race Camargue et ovin viande) sont engagés par convention sur ces sites. Ce partenariat avec les exploitants vise à adapter la conduite pastorale au plus proche des besoins des milieux et des espèces qui y sont inféodées. Ce travail s’articule autour d’échanges réguliers concernant le fonctionnement des exploitations et les besoins des troupeaux, associés à des suivis à l’échelle du paysage, des habitats naturels ou des populations végétales.

Concernant les amphibiens, ce sont 640 données qui ont été collectées sur ce territoire depuis 2012. Parallèlement à ces suivis, le CEN L-R et le pôle espaces naturels de la commune ont créé 26 mares dunaires et en ont restauré plus de 17 autres, portant ainsi à plus de 65 le nombre de sites de reproduction pour les amphibiens inféodés à ce grand ensemble littoral.

Renaturation en milieu dunaire

Situé au droit du site naturel protégé du Bois du Boucanet, co-géré par le CEN L-R, le site de l’ancien hôpital du Boucanet constitue une coupure d’urbanisation au cœur du milieu dunaire. Dans le cadre d’un programme de déconstruction et de renaturation, la commune de Le Grau du Roi est devenue propriétaire d’un terrain de 7 ha sur lequel subsistent 1 200 m² de bâtiments en ruines. A l’image du cadre de gestion formalisé depuis 2012 sur les terrains du Conservatoire du littoral, le CEN L-R accompagne la commune sur le volet de la restauration écologique. Des suivis écologiques ont été engagés avant le début des travaux en octobre 2018. Ils ciblent notamment les habitats naturels dunaires et les populations de l’Orchis odorant (*Anacamptis coriophora fragrans*). Ces suivis permettent de définir les interventions de génie écologique et de suivre l’évolution des habitats dans le temps.

Le site a été inauguré en janvier 2020 et ouvert au public, offrant un accès à la plage par l’intermédiaire de cheminements doux sur lesquels seront proposés à la lecture des panneaux pédagogiques.



Des nouvelles de sites gérés dans l'Aude



Depuis 2014, via une convention cadre et d'objectifs avec le Département de l'Aude, le CEN L-R intervient sur certains sites de l'inventaire naturaliste audois. L'objectif : faire émerger des actions de préservation du patrimoine naturel acceptées, partagées et portées par les acteurs des territoires concernés.

En 2019, le CEN L-R a poursuivi son travail d'inventaire, d'animation et d'aide au développement d'activités agricoles compatibles avec la préservation de la biodiversité sur des propriétés communales et privées au sein des sites de l'inventaire naturaliste audois.

Aujourd'hui le CEN L-R et ses partenaires engagent des actions sur 20 propriétés dans le cadre de conventions de partenariats signées avec 17 communes et 3 propriétés privées. Le travail d'animation a permis d'entamer la signature d'un nouvel accord volontaire avec une commune propriétaire dans les Corbières, cela porte à près de 10 000 ha la surface conventionnée.

Une démarche multi partenariale avec le PNR Corbières Fenouillèdes, la commune de Talairan, l'ONF, le SDIS, Jean Trifault (l'éleveur), le Domaine de Serres Mazard et d'autres propriétaires volontaires a permis le montage d'un contrat Natura 2000 sur la commune.



Celui-ci va permettre de mener des opérations de gyrobroyage d'arbustes et de bucheronnage de Pins d'Alep et de Cèdres pour recréer une mosaïque de milieux diversifiés plus favorable aux oiseaux des pelouses méditerranéennes et garrigues semi-ouvertes sur une surface de 10 ha.

Autre fait marquant de l'année : le succès de la fête de la nature et du pastoralisme. Voir rubrique Valoriser page 38.

Mieux connaître les zones humides de la Forêt de Lapazeuil

L'année 2019 marquait également le lancement d'une étude pluridisciplinaire pour comprendre le fonctionnement et connaître la richesse écologique des zones humides (prairies, mégaphorbiaies et tourbières) de la Forêt de Lapazeuil propriété du syndicat forestier de Counozouls partenaire du CEN depuis 2016. Cette étude sur plus de 1 600 ha du versant nord-est du massif du Madres, soutenue par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de l'Aude, a été menée conjointement par le CEN, la Fédération Aude Claire, ECOMETRUM et INSELBERG bureaux d'études partenaires spécialistes du fonctionnement hydrologique, biologique, géomorphologique et géologique des écosystèmes humides. Les résultats de l'étude permettront une meilleure prise en compte des zones humides dans la gestion forestière et non forestière du site.

Des nouvelles de sites gérés dans les Pyrénées-Orientales

Site de Peyrestortes

Situé sur un plateau viticole au nord de Perpignan, le site de Peyrestortes d'une surface d'environ 3 ha (2 ha en propriété du CEN et 1 ha en convention avec un propriétaire privé) est dédié à la préservation de l'habitat de mares temporaires méditerranéennes. A cet endroit au milieu des vignes, la topographie et le sol permet selon les années une ou plusieurs périodes d'immersions. On y trouve une petite population de la très rare Marsilée pubescente (*Marsilea strigosa*) ainsi qu'un cortège de plantes typiques et patrimoniales : l'Isoète sétacé (*Isoetes setacea*), Crassule de Vaillant (*Crasula valenti*), Renouée de France (*Polygonum romanum subsp. gallicum*), Salicaire à feuilles de Thym (*Lythrum thymifolium*), Pulicaire vulgaire (*Pulicaria vulgaris*). Le suivi des espèces



est réalisé tous les ans. L'expression des différentes espèces dépend des conditions de mise en eau. En 2018 et 2019, le site a bénéficié des précipitations printanières favorables au bon fonctionnement de l'habitat.

Espaces Naturels Sensibles du Département

Saint-Paul-de-Fenouillet

Le CEN intervient à Saint-Paul-de-Fenouillet pour la préservation d'une orchidée : L'Ophrys guêpe (*Ophrys tenthredinifera*), protégée au niveau national et classée vulnérable (VU) dans liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine. Sur deux zones proches du village, trois petites parcelles où l'espèce est présente ont été conventionnées avec des propriétaires privés depuis 2006.

Le suivi et la gestion du site bénéficie depuis 2018 du soutien du Département des Pyrénées-Orientales dans le cadres des Espaces Naturels Sensibles et d'un partenariat avec des bénévoles Société Française d'Orchidophilie section Pyrénées-Est et la Communauté de communes Agly-Fenouillèdes.

Une parcelle est fauchée chaque année par un éleveur et depuis 2006 un chantier de débroussaillage manuel est réalisé tous les ans sur deux parcelles qui ne peuvent pas être utilisées par un exploitant agricole. Cette dernière action a permis d'augmenter considérablement la population de l'espèce avec 15 pieds initialement en 2007 et plus de 150 pieds comptés chaque année depuis 2017.



En 2018 une prospection participative a été organisée sur la commune avec 15 bénévoles de la Société Française d'Orchidophilie section Pyrénées-Est pour rechercher d'autres stations de l'orchidée. Cela a permis de trouver deux nouvelles stations où les propriétaires seront contactés afin d'étendre la préservation de l'espèce.

Sournia

Le CEN réalise avec le soutien du Département dans le cadre de sa politique ENS, un travail sur la conservation du Damier du Godart (*Euphydryas desfontaini*) sur l'ENS "Garrigues de Sournia". Ce papillon rare est uniquement présent en France sur ce secteur. Le projet a débuté avec une convention de gestion signée avec la commune de Sournia sur 22ha de parcelles où le Damier de Godart avait été contacté lors d'une étude en 2013. Les travaux se sont poursuivis sur l'écologie de ce papillon afin de mieux comprendre ces besoins avant d'engager des actions. Un seul individu a été contacté en 2019 sur ce site, les études ont été complétées sur une commune voisine où une station présente une belle population active. Ce papillon affectionne les pelouses rases et bien sèches, le site de Sournia manque nettement de pâturage pour que le milieu reste favorable. Les inventaires ont permis de mettre en évidence un cortège faunistique et floristique qui justifie pleinement l'intérêt du site notamment avec la présence de la Dauphinelle fendue (*Delphinium fissum subsp. fissum*) uniquement présente sur deux communes des Pyrénées-Orientales sur l'ensemble de la région et du massif pyrénéen.

Des nouvelles de sites gérés dans l'Hérault

Basse Plaine de l'Aude

Afin de préserver les écosystèmes de cette plaine alluviale atypique, l'équipe du CEN poursuit ses travaux d'acquisition foncière en lien avec les différents opérateurs et notamment le Département. L'objectif étant de maintenir les activités traditionnelles (pâturage, fauche tardive et pratiques de submersion) qui sont favorables à la conservation de cette zone humide.

Certaines parcelles propriété du CEN ont accueilli pendant de nombreuses années la nidification de la Pie grièche à poitrine rose. Celle-ci a disparu de France en 2019.

Mare du plateau de Vendres

Depuis la dernière mise en eau du site en 2004 la majorité des plantes caractéristiques de cette mare temporaire ne s'exprimaient plus. Or avec les cumuls de précipitation importants de 2018-2019 certaines espèces rares et patrimoniales se sont réexprimées. L'équipe du CEN a alors réalisé des relevés floristiques complets afin de décrire précisément l'expression et suivre la fructification effective du cortège.

En particulier la très rare fougère d'eau qui a 4 feuilles (présente dans seulement 5 sites en France, dont 3 gérés par le CEN) la Marsilée strigosa s'est étendue sur plus de 1 hectare de ce petit site Natura 2000 !



Vallée de l'Hérault

L'équipe du CEN a préparé un contrat Natura 2000 sur les mares temporaires de deux sites : Causse d'Aumelas et Gorges de l'Hérault. Dans ce cadre le CEN a repris contact avec les propriétaires déjà conventionnés et ont signé de nouvelles conventions.

De plus une autre convention a été signée sur une partie des terrains communaux de la commune de Brissac.

A Cournonsec (dont une partie du territoire est sur le site Natura 2000 géré par la CCVH) le CEN a organisé une animation avec les scolaires sur une mare temporaires du Causse d'Aumelas privée et sous convention CEN L-R (Propriété M. Reder).



Grand Pic Saint-Loup

Une convention de gestion a été signée sur deux nouvelles parcelles de zone humide avec la C de communes du Grand Pic Saint-Loup, propriétaire, et un éleveur local sur 1,1 ha. Ces parcelles avaient été acquises par la CCGPSL en 2018 dans le cadre d'une préemption argumentée auprès de la Commune de Mas de Londres. Les enjeux sur cette petite surface sont importants : Damier de la succise, prairies du mésobromion et elle vient compléter le patchwork des zones humides maîtrisées par le CEN en plaine de Londres. De plus la CCGPSL opère une démarche intéressante de veille et d'action foncière depuis plusieurs années. Le CEN accompagne la CCGPSL dans ce sens.

Des actions de redéploiement pastoral et de suppression des déchets ont été menées sur les parcelles.

Plus globalement, le CEN poursuit le suivi des pratiques pastorales sur les parcelles de la plaine maîtrisées en propriété ou via des conventions.

Le CEN est intervenu lors d'une journée organisée par l'ARB Occitanie sur la biodiversité ordinaire dans les espaces naturels. L'équipe a présenté le lien entre la gestion pastorale et la biodiversité en plaine de Londres et l'importance de l'action du CEN dans ce contexte. Intervention à deux voix CEN L-R et Chambre d'agriculture Occitanie (Sylvain Micola).

Le travail de Sarah Sivereano, DU de Botanique sur le site de la Liquière à Mas de Londres, a pu être finalisé. Cela a donné lieu à un important travail de connaissance.

Projet DEVESE, mise en valeur localement des élevages et des pratiques pastorales favorables à la biodiversité : voir article correspondant page 55.

Causses méridionaux et Montcalm

Le CEN L-R a poursuivi son implication aux côtés de l'association des Causses Méridionaux, du Lodévois et du Viganais CPIE dans le cadre d'une mission d'accompagnement technique à la mise en oeuvre des DOCOB des sites Causse du Larzac et Contreforts du Larzac, concernant les contrats Natura 2000 non agricoles. Cette mission a donné lieu à une première identification de sites à enjeux sur lesquels une contractualisation pourrait avoir lieu. Il est désormais prévu de partager ces différentes options avec les partenaires et les acteurs locaux de façon à envisager de premiers contrats et actions dans les mois à venir.

Sur ce même territoire, le CEN L-R est propriétaire de 15 ha de milieux ouverts et arborés dans la plaine de Saint-Maurice-Navacelles, sur l'ancienne propriété du Domaine de Montcalm. Cette parcelle fait l'objet d'un bail rural au bénéfice du GAEC des Albarons qui a été créé en 2019 dans le cadre de la reprise de l'exploitation avec laquelle le CEN travaille depuis de nombreuses années, par deux jeunes repreneurs. Des échanges ont ainsi pu avoir lieu pour partager les objectifs de gestion de la parcelle en question et au-delà identifier des pistes de partenariats complémentaires. Au-delà, le CEN s'implique aux côtés du CPIE (coordinateur) et des autres propriétaires publics mobilisés dans le cadre du rachat du Domaine de Montcalm en 2008 (Département de l'Hérault et Communauté de Communes Lodévois Larzac), autour du maintien et de la gestion des milieux ouverts pastoraux sur le territoire.



Des nouvelles de sites gérés dans le Gard

Etang et mares de la Capelle

Finalisation du contrat Natura 2000 d'entretien de mares

Le Triton crêté, espèce ayant motivé le classement du site Natura 2000 « Etang et mares de la Capelle », a besoin à la fois de secteurs boisés ou de fourrés pour se réfugier en période d'hivernage, mais aussi de végétation basse pour migrer vers les points d'eau au moment de la reproduction. Par ailleurs, de nombreuses mares du site sont en état de conservation défavorable pour l'espèce : ombrage excessif, atterrissement, niveau d'eau faible, etc.

Un espace de 3,5 ha abritant 17 mares appartenant à la Commune de Capelle-et-Masmolène a alors fait l'objet d'un contrat Natura 2000 porté par le CEN L-R entre 2015 et 2019, dans le but de lutter contre l'embroussaillage périphérique des mares et éviter le comblement ou la dégradation de la zone en eau. Au programme : débroussaillage mécanique de la zone, débroussaillage fin du pourtour des mares, creusement et reconfiguration des mares.

Les résultats du suivi scientifique montrent des améliorations encourageantes de l'état de conservation des mares, même si le changement climatique est à l'origine d'incertitudes sur le maintien de conditions hydriques favorables au Triton crêté sur le long terme. L'effet des travaux sur la colonisation par le Triton crêté de nouvelles mares du secteur sera évalué en 2021.

Suivi bisannuel du Triton crêté et de l'Ecrevisse de Louisiane

La reproduction du Triton crêté a été localisée dans moins de mares qu'en 2017 (19 contre 25) malgré des conditions hydriques plutôt favorables.

Les principales mares de reproduction restent toujours utilisées chaque année et quelques mares changent d'une année sur l'autre.

L'écrevisse de Louisiane semble présente sur une proportion similaire de mares par rapport aux années précédentes, avec quelques mares temporaires qu'elle tente de coloniser heureusement sans succès.

Suivis des habitats d'intérêt communautaire

Chaque année, deux habitats d'intérêt communautaire sont étudiés sur les pourtours de l'étang : « gazons amphibies annuels méditerranéens » et « végétation à Characées ». Une méthodologie récente développée par le CEN L-R permet de calculer la superficie occupée par les habitats à partir du nombre de pieds des espèces caractéristiques de chaque habitat. Les chiffres obtenus sont très précis, géolocalisés et comparables entre années, à condition de réaliser un inventaire exhaustif à l'échelle de l'étang.

Ainsi, en 2019, malgré une mise en eau partielle, le développement des deux habitats suivis a été correct, avec toutefois, certaines espèces caractéristiques absentes comme *Damasonium stellatum*, *Lythrum thesioides*, *L. tribracteatum* et *Schoenoplectus supinus*.

Une évaluation de l'état de conservation de l'habitat « gazons amphibies annuels » a également pu être menée au cours de l'année à partir des données d'observations produites depuis 10 ans : l'état de conservation sur le site est « moyen », car la Salicaire faux-thésion est la seule espèce non observée depuis 10 ans.

Ces suivis sont financés par le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, opérateur Natura 2000 du site.



Etang de Valliguères

Des suivis ont été poursuivis bénévolement pour le Triton crêté : suivis très importants et anciens. 6 sessions de capture ont été réalisées. L'année 2019 est jugée a priori normale au vu du nombre de captures. L'analyse photos sera faite en 2020.

Sites de compensation

Charte ERC et mode d'intervention des CEN

Les CEN sont opérateurs de mesures compensatoires environnementales depuis 1994. Leur action s'inscrit dans le cadre de la doctrine nationale « Eviter-Réduire-Compenser » (ERC), renforcée par la loi de reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages d'août 2016, qui précise les principes pour atteindre les objectifs d'absence de perte nette écologique voire de gain écologique : de proximité fonctionnelle du site impacté, d'équivalence écologique (à la fois quantitative et qualitative) et fonctionnelle, d'additionnalité (aux politiques publiques existantes et autres actions du territoire), de pérennité des mesures, de faisabilité des mesures, d'efficacité des mesures, d'évaluation de l'efficacité des mesures (les mesures doivent être mesurables), les mesures compensatoires font appel à des actions de réhabilitation, de restauration et/ou de création de milieux.

Les CEN s'attachent au respect de la charte ERC du réseau des CEN et sa doctrine interne.

https://reseau-cen.org/sites/default/files/fichiers/conservatoire_charte_4volets.pdf

Ainsi, les CEN s'impliquent dans le portage de mesures compensatoires, sur toutes les étapes de leur mise en œuvre : depuis la recherche de foncier et sa sécurisation, la restauration des terrains et leur gestion à long terme, le suivi écologique et l'évaluation de l'efficacité des mesures, le reporting auprès des services de l'État. Ils veillent avec une attention particulière à l'intégration socio-économique des programmes de compensation dans le territoire en recherchant notamment l'implication des acteurs locaux dans sa mise en œuvre. Ils interviennent pour cela de manière privilégiée en collaboration avec ses partenaires la SAFER, les Chambres d'Agriculture (30, 66, 34...) et les associations naturalistes (CO-Gard, GOR, LPO...). Ils portent des mesures compensatoires sur plus de 3 000 ha, sur des milieux variés : milieux ouverts agricoles, garrigues, zones humides, milieux forestiers..., ce qui en fait un des acteurs majeurs en région.

Nous proposons ci-après un extrait des sites et actions :

Partenariat ERC auprès du service des routes de la DREAL

Un partenariat existe entre les CEN et la DREAL Occitanie sur des projets routiers, notamment dans le Gers et en Aveyron où cinq tronçons sont concernés dont trois sont d'ores-et-déjà ouverts à la circulation. Un sixième site, le périphérique toulousain est depuis 2019 également concerné par ce partenariat.

Cette assistance se traduit par le suivi de la mise en œuvre des mesures de réduction (dimensionnement des ouvrages d'arts, plantation de haies,...) ou compensatoires (création de mares, pose de nichoirs,...).

Le CEN MP réalise aussi des suivis naturalistes pour évaluer l'effet des travaux sur les espèces. Enfin, il a aussi en charge la gestion et le suivi des parcelles de compensation.

Ce partenariat a également permis le financement d'une thèse CIFRE dont l'objet d'étude est l'effet de la fragmentation paysagère sur les populations de chauves-souris. Lancés en 2017, ces travaux de thèse se sont poursuivis et terminés en 2019.



Côté Est, la mise en œuvre du plan de gestion du site des mares de Cantagal (Béziers, 34) en compensation des travaux de l'échangeur A9/A75, est en route. Par ailleurs, des échanges sont en cours avec la DREAL pour étendre le partenariat avec des premiers échanges sur les projets des rocades Ouest de Mende et Montpellier, de la RN113.

Mesures compensatoires en Lozère- poste électrique de Montgros

Le CEN Lozère est chargé sur une surface de 9 ha minimum d'assurer la restauration et la gestion durable de milieux naturels pendant 10 ans en compensation de la destruction de 3 ha liée à la création du poste électrique de Montgros par RTE. Le CEN assure la recherche de terrains à conventionner avec un tiers public ou à acheter (partenariat SAFER via convention), il analyse les îlots proposés par la SAFER et réalise des contrôles de terrain.

Compensation dans les Pyrénées-Orientales

Le Masquarell, Castelnou

Ce site de 86 ha de garrigue calcaire situé dans le massif des Aspres surplombant la plaine du Roussillon est propriété du Fonds de dotation du CEN L-R depuis 2013 pour la mise en œuvre des mesures compensatoires des travaux d'élargissement de l'A9 entre Perpignan et le Boulou pour le compte de Vinci autoroutes réseau ASF. Depuis 5 ans, un éleveur y est installé avec un troupeau qui compte aujourd'hui une centaine de chèvres mères pour la production de viande de chevreaux. En 2019, le renouvellement du plan de gestion a été validé pour une période de 5 ans. Les espèces à compenser sont principalement les oiseaux méditerranéens des milieux ouverts et buissonnants et reptiles. Le bilan des 5 premières années montre une stabilité du nombre d'espèces à compenser qui nichent sur le site. En revanche, il n'y a pas encore d'effet positif sur l'abondance de ces espèces (nombre de couples nicheurs). Ces premiers résultats vont dans le même sens que les tendances à des échelles plus larges (région, France, Europe...) où la plupart de ces espèces connaissent de fortes régressions. L'impact du troupeau de chèvres sur la végétation buissonnante dominée par le Chêne kermès est bien visible et montre des résultats encourageants



© R. Bourteloup CEN L-R

dans l'objectif de restaurer les pelouses méditerranéennes sur une majorité du site. La gestion envisagée prévoit d'accroître l'impact du troupeau sur la végétation avec l'augmentation du cheptel de chèvres et brebis et l'installation de nouveaux parcs clôturés afin d'étendre l'impact du pâturage de nuit en période estivale.

Als Bachous, Villelongue dels Monts

L'acquisition à l'euro symbolique d'un site au profit du Fonds de dotation est maintenant effective grâce à la Commune de Villelongue dels monts et la SA Vaills. Le plan de gestion soutenu par ASF (élargissement A9) prévoit des mesures de compensation pour l'Émyde ce qui a permis la restauration et la création de 6 ha de zones humides, de ripisylves et de pelouses siliceuses sur terrasses alluviales.

En 2019 des travaux importants ont permis de finir d'évacuer les populations d'Opuntia des reliques de pelouses à Euphorbe Terracine et à Andryale de Raguse.

Le suivi de la nouvelle zone humide a permis de confirmer l'arrivée naturelle de l'Émyde lépreuse sur ce site qui lui est dédié. La zone humide est la mesure centrale de la compensation et elle a donc bien rempli son rôle en moins de 2 ans.

L'avifaune du site d'Als Bachous s'est également fortement diversifiée avec plus de 45 espèces et une densité d'oiseaux nicheurs très importantes en termes de nombre de couples nicheurs (70 couples sur 10 ha).

Les travaux ont permis l'arrivée du cortège des oiseaux de zone humide alluviale (7 espèces) dont l'Hirondelle de rivage. Le broyage de la palmeraie a permis une amélioration des zones sèches de pelouses siliceuses qui ont rendu l'habitat propice à l'Alouette Lulu et à la Pie-grièche à tête rousse.



© L. Courmont CEN L-R



Puig Joan et coll de GranBau à Banyuls-sur-Mer et Puig de granga à Port-Vendres

Plans de gestion validés :

Ce site de compensation est lié aux travaux d'élargissement de la RD 914 porté par le Département des Pyrénées-Orientales. Les secteurs de compensation ont été choisis en amont par le consortium CEN L-R, GOR, SAFER et Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales sur environ 68 ha de parcelles réparties en 2 sites sur 2 communes. Validé par la DREAL en février 2019, ce site a fait l'objet d'acquisition de la part du Département et une convention a été signée avec le Département des Pyrénées-Orientales instaurant le CEN L-R en tant que gestionnaire, une ORE est en préparation pour finaliser l'opération. Le CEN L-R a donc écrit le plan de gestion et il met en œuvre les différentes mesures sur le site pour 30 ans. Ces sites connectés à la RD 914 aideront à la conservation sur 30 ans d'une faune typique des milieux ouverts du piémont des Albères côté mer. La diversité est élevée et elle confère une bonne équivalence avec les milieux et espèces impactées.

Les mesures de gestion ont pour objectifs principaux le maintien à long terme du cortège des milieux ouverts des Albères via le retour du pastoralisme : Cochevis de Thékla, Traquet oreillard, Monticole bleu, Lézard ocellé. Les actions passent par un redéploiement pastoral dans ce site en déprise agricole, l'ouverture du maquis sur une partie du site pour réhabiliter les pelouses, l'entretien du patrimoine lithique traditionnel et la sensibilisation du public.

Les suivis des espèces animales sont faits en partenariat avec le GOR et l'Opie. Le plan de gestion devra être périodiquement révisé pour tenir compte de l'évolution des habitats et des résultats des suivis des espèces cibles afin de restaurer et conserver, sur la durée réglementaire de 30 ans, un milieu très favorable pour cette biodiversité très originale.

Le Boulou

Le projet a débuté en 2016-2017 avec la rédaction du plan de gestion sur les 40 ha du site des hauts de Saint Jean Pla Corts pour compenser la carrière des Sablons portée par la SA Vaills. Le plan de gestion a été présenté en COPIL à l'ensemble des parties prenantes en mars 2018. Une phase d'essai de 4 ha a été effectuée en 2017 pour tester la méthode d'ouverture en tresse et son impact sur l'avifaune avec le GOR. La particularité de ce site est de cumuler les mesures compensatoires écologique et forestière dans la subéraie catalane. En 2019, le fonds de dotation du CEN L-R est devenu propriétaire de 22 ha supplémentaire attachant à ce site via les mesures compensatoires complémentaires pour le Lézard ocellé dans le cadre de l'élargissement de l'A9.

Les mesures permettent de restaurer une mosaïque d'habitats : pelouses à Anthylis de Gérard et à Lézard ocellé, maquis riches en fauvelles méditerranéennes, mares temporaires à Lythrum à feuilles de thym. Les actions de gestion ont permis également de restaurer une subéraie semi-naturelle afin d'associer des enjeux sylvicoles avec les enjeux écologiques de la compensation. Le défi d'un redéploiement agricole est en cours d'étude car l'élevage ovin a totalement disparu de ces crêtes qu'il a pourtant façonnées. En parallèle, un secteur forestier en évolution naturelle a été délimité sur un peu moins de la moitié du site dans les fonds de vallons plus fertiles et certains côteaux avec les plus grands arbres.

Restauration écologique aux garrigues de la Lauze

Un projet partenarial avec : DREAL Occitanie, CEFE-CNRS, Ecologistes de l'Euzière, ASF Vinci Autoroutes, Commune de Fabrègues, Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie.



Sur le flanc est du Massif de la Gardiole, le site des garrigues de la Lauze héberge depuis 2015 une partie des mesures compensatoires du déplacement de l'A9 au droit de Montpellier (ASF Vinci Autoroutes).

Dans un contexte périurbain où les garrigues étaient laissées à l'abandon, le site était soumis à de nombreux usages illicites : cabanisation, trafic, prostitution, décharges sauvages etc.

L'objectif du premier plan de gestion 2015-2019 était donc de rendre ce site naturel à la biodiversité, par la promotion d'usages vertueux et la maîtrise de la fréquentation.

C'est dans ce but que le CEN L-R met en œuvre un panel d'actions tournées vers les objectifs de restauration écologique, parmi lesquelles :

- L'installation d'une exploitation agricole sur le site : elle héberge depuis 2016 un élevage ovin viande plein air : l'éleveur M. Tarik Elafi, jeune agriculteur sélectionné à l'issue d'un processus d'appel à candidature réalisé en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie.

Le siège d'exploitation a été installé sur place, par la réhabilitation complète d'un ancien Mazet cabanisé, transformé en habitation pour l'éleveur. Ce bâtiment est aujourd'hui autonome énergétiquement. Une inauguration officielle s'est tenue en 2019.

- La mise en place de clôtures pastorales en bord de route : elles permettent de sécuriser le troupeau vis-à-vis de l'axe routier qui traverse le site. La fermeture des accès aux véhicules motorisés empêche les dépôts sauvages et limite les usages illicites, tout en laissant l'accès aux promeneurs et usagers par des passages dédiés.

- La création de deux lavognes pastorales : elles offrent des points d'abreuvement pour le troupeau et constituent de nouveaux lieux de vie et de reproduction pour les amphibiens.

- L'enlèvement et l'évacuation de 1 200 tonnes de déchets éparpillés sur le site.

Les mesures compensatoires ont également constitué une opportunité de tester la technique de génie écologique de transplantation végétale pour deux espèces protégées : l'Ail petit-Moly et la Gagée de Granatelli, ainsi que l'Aristolochie pistoloche (plante hôte de la Proserpine, papillon protégé). Pour l'Ail et la Gagée, les résultats montrent le maintien d'un faible taux de pieds transplantés, mais des petites populations semblent toutefois se constituer. En revanche pour l'Aristolochie aucun pied ne s'est maintenu après transplantation. Ce résultat mitigé montre les limites des bénéfices potentiels de l'ingénierie écologique et des capacités de l'Homme à compenser directement des espèces qu'il a impactées. Il souligne d'autant plus la nécessité de favoriser les espèces sur le long terme par une gestion raisonnée et sur un territoire adapté.

Les inventaires et suivis écologiques menés tout au long de ce premier plan de gestion ont mis en évidence la présence d'une longue liste d'espèces patrimoniales, parmi lesquelles la Romulée ramifiée et des populations sauvages d'Ail petit-Moly et de Gagée de Granatelli, le Léopard ocellé et la Pie-grièche méridionale, ou encore la Zygène cendrée et l'Arcyptère languedocienne. Aujourd'hui les usages néfastes ont reculé mais la pression reste permanente avec notamment au quotidien des dégradations ou des vols de clôtures entraînant des possibilités de dépôts sauvages. Cela confirme la nécessité d'une gestion pérenne. Le second plan de gestion est donc actuellement en phase de validation pour la période 2020-2025, pour poursuivre l'action du CEN L-R sur les garrigues de la Lauze.

Restauration de berges et transplantation d'aristoloches en faveur de la Diane à Marsillargues



La mise en œuvre des mesures compensatoires relatives à l'élargissement de la route départementale 61 reliant Lunel à la Grande Motte portées par le Conseil Départemental de l'Hérault fait l'objet d'un partenariat sur le long terme avec le CEN L-R.

Le site de compensation, d'une surface de 47 ha, est situé à Marsillargues (34) dans la plaine alluviale du Vidourle. Un des objectifs compensatoires vise la restauration d'habitat de reproduction pour la Diane (*Zerynthia polyxena*), un papillon protégé.

Le CEN L-R a porté entre 2017 et 2018 une opération visant à restaurer 400 mètres linéaires de berges de fossé afin de restaurer notamment des conditions favorables pour l'une des plantes hôte du papillon : l'Aristolochie à feuille ronde (*Aristolochia rotunda*).

Les travaux de restauration hydromorphologiques ont été encadrés par un écologue du CEN L-R et réalisés avec le concours de l'équipe technique du pôle travaux du Conseil Départemental de l'Hérault.

Illustrations ci-dessous : avant , pendant et après travaux _ R.Jullian CEN L-R



A l'automne 2018, les bulbes d'Aristoloches à feuilles rondes ont été prélevés dans les fossés bordant la RD61 et directement transférés vers le site par l'équipe technique du CEN L-R.

Les suivis écologiques réalisés au printemps 2019, en partenariat avec le CEFE CNRS, sont positifs ! Nous observons un fort taux de reprise des bulbes, avec développement de feuilles et fleurs et colonisés dès la première année par les chenilles de Diane.

Mesures compensatoires du contournement TGV Nîmes-Montpellier (30, 34)

Espèces

Le CEN L-R, avec la Chambre d'Agriculture et le Centre Ornithologique du Gard, accompagne depuis 2013 le maître d'ouvrage, Oc'Via dans la mise en œuvre des mesures compensatoires du Contournement TGV Nîmes-Montpellier et SNCF-Réseau pour celles qui concernent les jonctions ferroviaires avec l'ancienne ligne.

Les mesures compensatoires du CNM sont parmi les plus reconnues sur le plan national, avec des surfaces engagées très importantes, un travail multi partenarial et une implication particulièrement forte de la profession agricole (120 agriculteurs partenaires) au bénéfice d'une large diversité d'espèces et de milieux naturels.

Le 14 novembre 2019, une convention-cadre pluriannuelle a été signée entre Oc'Via Maintenance, le CEN L-R et ses partenaires la Chambre d'agriculture et le COGard. Cette convention est éminemment importante puisqu'elle confie au CEN la mise œuvre de 1 700 ha de compensations, leur pilotage opérationnel, leur gestion, le portage foncier de certains sites, le suivi d'efficacité... jusqu'au terme réglementaire des mesures soit le 19 juillet 2037.

Par ailleurs, le CEN met en œuvre certaines compensations supplémentaires liées à la loi sur l'eau.

La vie des sites

Plaine agricole des Costières

Acquisitions (535 ha)

Toutes les parcelles de compensation sont maintenant rentrées en phase de gestion courante par des agriculteurs sélectionnés pour bénéficier de l'usage de ces parcelles. Ils sont 41, répartis sur une quarantaine de lots. Près de 80% sont éleveurs. Une rencontre a été organisée à leur intention pour la seconde année consécutive, dans laquelle les membres du groupement ont pu faire un retour sur le projet et échanger avec eux de manière moins formelle et plus conviviale.

La publication, le 17 juillet 2019, de l'arrêté préfectoral actant la création de la dernière des trois Réserves de Chasse et de Faune Sauvage, a permis l'atteinte des objectifs réglementaires. Après les sites de Bezouze et de Générac (28 ha et 70 ha), ce sont donc 27 ha supplémentaires qui sont ainsi protégés sur la commune de Beauvoisin. Ce classement en RCFS a pour objectif de réunir les conditions de quiétude permettant l'hivernage de l'Outarde canepetière.

Conventions : Mesures agri-environnementales (« MAEOc »)

En parallèle, le dispositif de contractualisation volontaire s'est poursuivi. En 2019, cela représentait 95 exploitants agricoles partenaires pour un peu plus de 1 000 ha engagés.

Contrôles et suivis de la gestion

Comme tous les ans, le CEN a contrôlé environ 1/3 des surfaces engagées en convention et réalisé les suivis de végétation sur l'ensemble des acquisitions. Ces vérifications donnent lieu, lorsque cela est nécessaire, à des rencontres avec les exploitants, des modifications de contrats voire des sanctions financières.

Cette année, le taux d'irrégularités était de 10 %, conforme à la moyenne annuelle depuis les débuts du projet.

Compte-tenu des conditions météorologiques exceptionnellement chaudes et sèches, la DREAL n'a pas effectué de contrôle réglementaire comme les précédentes années.





Garrigues : sites de Lunel, Guzargues, Saturargues

Le partenariat avec trois éleveurs a été officialisé en fin d'année 2019 avec la signature des contrats de mise à disposition des parcelles et les cahiers des charges associés.

A Lunel, le plan des clôtures a été validé entre le CEN L-R et l'éleveur et leur mise en place est prévue en 2020.

A Guzargues le déploiement du troupeau s'est effectué selon la programmation mais au vu des résultats des suivis, des ajustements doivent y être apportés pour une meilleure gestion de la ressource herbacée. Après le creusement d'une lavogne, les travaux de gyrobroyage ont été poursuivis (10-15 ha de Chêne Kermès) et une serre tunnel a été installée au printemps pour abriter le troupeau la nuit et en période d'agnelage.

A Saturargues, le troupeau a été redéployé en 2019 à l'occasion d'une première transhumance. Ce site n'avait pas vu de moutons depuis 70 ans au moins !

Une première saison très prometteuse, à la fois pour les milieux (de beaux résultats de réouverture) et pour l'éleveur (475 journées*brebis/ha réalisées, en conduite mixte en parcs et en gardiennage). Des travaux de réouverture mécanique d'accompagnement au redéploiement pastoral ont été réalisés également.

Enfin, en 2018 a eu lieu un très important chantier de réalisation de gîtes à Léopard ocellé, après une première phase expérimentale en 2017. Au total ce ne sont pas moins de 420 gîtes qui ont été implantés en Costières et en garrigues, ce qui représente tout de même 1 900 tonnes de matériaux ! Un chantier pharaonique qui a demandé une importante organisation logistique (approvisionnement, voisinage, mise en œuvre...) dans des milieux fortement contraints. Des suivis de long terme sont prévus pour mesurer l'efficacité de ces aménagements de grande ampleur.

Autres sites

A Valergues : Sur le site de Valergues (34), le plan de gestion commence à être mis en place depuis 2018, en faveur de l'Anémone couronnée : travaux de réouverture en régie, adaptation du calendrier de pâturage avec l'éleveur en place et premiers suivis.

Au bois de la Mourre : ce site situé aux portes de Montpellier abrite une station originale d'Isoète de Durieu. Après la signature d'un bail emphytéotique en 2017, le CEN commence à mettre en place les mesures de gestion : état initiaux faune-flore et suivis écologiques, important chantier en régie de débroussaillage et de surcreusement de mares et d'aménagement hydraulique de la zone.

A Campuget : cette zone humide temporaire exceptionnelle des Costières abrite le très rare *Lythrum thesioides* (4 stations dans le monde, Campuget étant la seule où ce *Lythrum* s'exprime chaque année depuis sa découverte). 2018 et 2019 ont été pour le CEN des années décisives pour la mise en place d'une gestion conservatoire sur ce site :

- Poursuite des suivis annuels initiés en 2013
- Travaux « d'urgence » de réouverture par abattage de peupliers qui défavorisaient les mares temporaires
- Suivi de la thèse d'A. Gazaix réalisée à la Tour du Valat sur l'écologie des *Lythrum*, avec Campuget comme principal site d'étude
- Et travail au long cours d'animation et de négociations ayant abouti le 27 décembre 2019 à l'acquisition par le CEN de 3ha au sein du marais où se situent les populations de *Lythrum*.

En parallèle, le CEN a initié un travail important de prospections foncières afin de sécuriser de nouveaux sites de compensation en faveur de zones humides et de boisements.

"Loi sur l'eau"

Le CEN L-R met en œuvre des mesures de compensation « loi sur l'eau » sur deux sites :

- La restauration d'un tronçon du cours d'eau de la Cubelle sur Gallargues le Montueux (30)
- La restauration de berges de la Mosson à St Jean de Védas (34)

En 2018 et 2019, le CEN et ses partenaires techniques associés ont débuté les phases de maîtrise foncière, études préalables, enquête publique, avant-projet, etc. Les travaux proprement dits sont planifiés en 2020.

Un nouveau projet de compensation en Costières

Dans la suite logique de la mise en œuvre des compensations de la nouvelle ligne TGV et des jonctions ferroviaires associées, le CEN L-R, la CA30 et le COGard ont été retenus par SNCF-Réseau pour mettre en place les compensations de la nouvelle gare TGV de Nimes-Pont du Gard.

Notre consortium est missionné pour acquérir 10 ha supplémentaires en faveur de l'Outarde et du Lézard ocellé, et mettre en place les actions initiales de gestion : restaurations initiales, état zéro écologique, déploiement de la gestion agroenvironnementale, etc.



Un projet d'envergure à Parignargues (Gard)

Depuis 2018, le CEN L-R s'est engagé dans un nouveau projet aux côtés de la commune (garrigues nîmoises), et avec la Chambre d'Agriculture du Gard.

Les élus de Parignargues ont en effet souhaité, notamment à l'occasion de la révision du PLU, travailler à la valorisation du patrimoine naturel communal, à redéployer une activité pastorale sur le village et préserver son caractère face à l'urbanisation des communes limitrophes.

La commune a ainsi défini à son PLU un zonage particulier Np : zone naturelle protégée destinée à la réintroduction du pastoralisme. La vocation de ces garrigues a été renforcée le 19/11/2018 par la signature d'un bail emphytéotique de 40 ans avec le CEN, sur plus de 250 ha.

En parallèle de ce projet communal, et comme des travaux importants de restauration de la végétation sont nécessaires notamment pour permettre le retour d'un troupeau, des projets de compensation écologique ont été sélectionnés sur certains secteurs de ces garrigues. Ces compensations viendront rendre une partie du dispositif opérationnel, en apportant des moyens concrets de restauration écologique aux ambitions de la commune. A ce jour, 3 projets de compensation sont localisées sur ces garrigues (lotissement GGL des roches blanches pour 20 ha, carrière GSM de Caveirac pour 17 ha, lycée de Sommières pour 37 ha), d'autres pourront s'y rajouter à l'avenir.

Le rôle du CEN L-R sur ce territoire sera ainsi d'assurer sa vocation environnementale et sa gestion conservatoire, en

satisfaisant le projet communal sur l'ensemble du site d'une part, et les obligations réglementaires de compensations localisées d'autre part.

Pour le CEN L-R et en accord avec les services de la DREAL Occitanie, un objectif sur ce site est ainsi d'expérimenter une « troisième voie » entre les dispositifs de compensation à la demande et par l'offre. Les plus-values attendues sont :

- L'anticipation de la sécurisation foncière pour des besoins de compensation, souvent perturbante pour les marchés fonciers et conduisant le plus souvent à des sélections de parcelles par opportunisme
- La planification des besoins de restauration et de l'optimisation des potentialités du site
- La mutualisation de « petits » projets de compensation pour atteindre une échelle compatible avec une gestion éco-pastorale
- L'optimisation de la séquence ERC, en offrant l'accès au foncier de Parignargues aux seuls projets exemplaires sur les phases d'évitement et de réduction
- L'évitement des écueils de la financiarisation de la nature induite par l'anticipation de la restauration et le système des unités de compensation pour le cas des compensations par l'offre.

Une nouvelle convention pour la gestion de la zone humide du Planas, à Pujaut (Gard)

Le Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Versants du Gard Rhodanien (repris par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon au 1er janvier 2020), la commune de Pujaut et le CEN L-R se sont engagés dans une convention de coopération d'une durée de dix ans, pour la mise en place d'une gestion conservatoire de la zone humide du Planas. Cette gestion sera notamment réalisée dans le cadre de mesures compensatoires liées à des travaux de sécurisation du barrage du Planas.

Le CEN L-R aura donc à la responsabilité de contribuer à la rédaction et à la mise en œuvre du plan de gestion de ce site naturel majeur de la vallée du Rhône.

Opérations nationales grand public



Les CEN d'Occitanie participent chaque année à l'opération Chantiers d'automne pilotée au niveau national par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. L'objectif de cette opération est de proposer pendant 3 mois des actions de gestion à l'attention des bénévoles, familles, lycéens et étudiants, des structures d'insertion ainsi que des entreprises.

Pour la 18ème édition en 2019, le CEN MP a encadré 23 chantiers école et un chantier volontaire pour un total de 427 bénévoles.

En Lozère 2 chantiers avaient été programmés mais ont dû être annulés faute d'inscrits.

Le CEN L-R a proposé six chantiers dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. Plusieurs chantiers ont été organisés avec avec la Société Française d'Orchidophilie section Pyrénées Est.



En partenariat avec Réserves Naturelles de France

Du 1er mars au 31 mai 2019 se déroulait la 25ème édition de Fréquence Grenouille pilotée au niveau national par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et en partenariat avec Réserves Naturelles de France.

Grâce à la mobilisation d'une quinzaine de partenaires, en Occitanie, sorties nocturnes, exploration de mare de jardin, ateliers pêche, etc. ont ravi petits et grands. Une vingtaine d'animations ont été programmées.

Chaque année cette animation nationale permet de sensibiliser petits et grands aux amphibiens et plus largement à la richesse et la fragilité des Zones Humides.

En France c'est plus de 210 animations qui ont été réalisées et qui ont accueilli près de 4 900 participants.





Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP)

Le CEN L-R au titre du Pôle-relais lagunes méditerranéennes contribue chaque année à l'élaboration du programme interrégional des animations JEP en territoires lagunaires de méditerranée.



Evènement programmé en 2019 pour les 21 et 22 septembre. Malheureusement annulée sur les Salines comme sur la réserve des Gorges du Gardon pour cause d'alerte météo.

La Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH)

Le CEN L-R au titre du Pôle-relais lagunes méditerranéennes contribue chaque année à l'élaboration du programme interrégional des animations JMZH en territoires lagunaires de méditerranée.



Voir articles sur le Pôle-relais lagunes méditerranéennes et sur la Galerie Ephémère page 40.

La Nuit internationale de la chauve-souris

Au cours de l'année 2019, six animations ont été proposées dans le cadre de la Nuit Internationale de la Chauves-souris par le Groupe Chiroptères MP et ses partenaires :

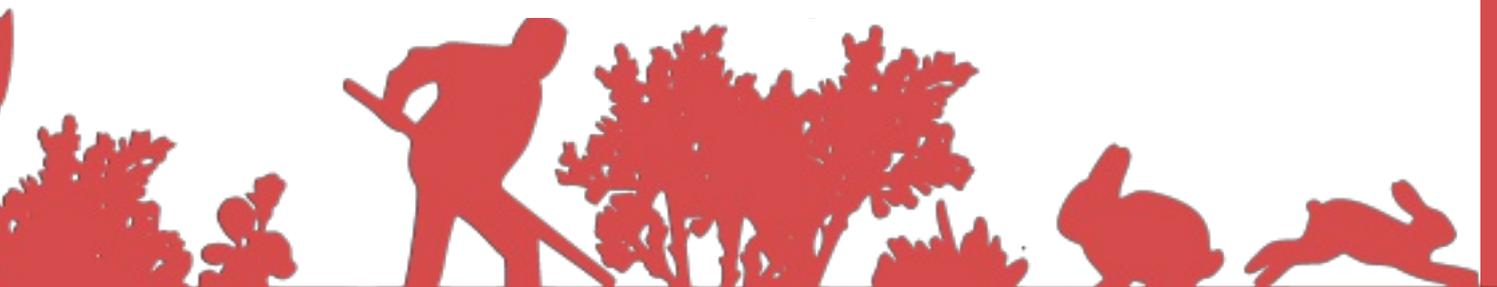
A Massat (09), à Séverac d'Aveyron (12), à Toulouse (32), à Lacroix-Falgarde et au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse (31) et enfin à Mayrinhac-Lentour (46).

Sur le site naturel protégé des Salines de Villeneuve, une soirée a été animée par le CPIE Bassin Thau (LPO34) et avec l'intervention du CEN L-R. Une thématique qui fonctionne très bien, 20 personnes présentes et une demande forte qui incite à programmer plusieurs animations de ce type à l'avenir.



La Fête de la nature

Aux Salines de Villeneuve, malheureusement annulée pour cause d'alerte météo. La Réserve a proposé deux sorties pédagogiques, l'une sur les abeilles avec visite d'un rucher et la seconde sur les insectes menée par l'animateur. En Occitanie Ouest, la caravane du Desman (voir article ci-après) a rassemblé 1 200 participants !



Autres animations sur sites

En plus des opérations nationales portées par le réseau des Conservatoires d'espaces naturels ou d'autres réseaux partenaires, des animations sont organisées dans le cadre de programmes portés par les CEN sur leurs sites en gestion ou dans le cadre d'autres programmes nationaux de sensibilisation :

La Caravane du Desman

En 2019 s'est tenue la dernière édition de la caravane du Desman du 22 au 26 mai.

Après le Haut-Couserans, la vallée des Gaves et les Pyrénées-Orientales, elle a fait halte cette année dans les Pyrénées-Atlantiques entre Haute-Soule et Béarn. De Sainte-Engrâce à Oloron Sainte-Marie, de nombreuses animations étaient proposées par le CEN MP, le réseau Education Pyrénées Vivantes de la LPO et tout un réseau de partenaires locaux impliqués dans l'organisation de l'évènement. Si la météo n'a pas toujours été au rendez-vous, animations dans les écoles, ateliers créatifs, soirées festives et autres sorties découvertes ont permis de sensibiliser 339 élèves et 850 personnes à la sauvegarde du Desman des Pyrénées. Cette ultime sortie de la caravane confirme donc le succès de cet évènement déjà démontré lors des éditions précédentes !



Sur la même thématique le CEN a co-organisé deux opérations de nettoyage de berges autour de Bagnères-de-Luchon et animé des journées de sensibilisation des pêcheurs. Si l'entrée Desman est mise en avant dans toutes ces animations, une communication plus large est faite autour des activités du CEN.

Cap sur les Salines !

Programme d'animations co-organisé avec les partenaires du site naturel protégé des Salines.

Initié en 2010, le programme « Cap sur les salines » continue de séduire le public avec plus de 9 000 personnes sensibilisées ces deux dernières années. Malgré plusieurs dates annulées pour cause d'intempéries, c'est au total 84 demi-journées d'encadrement et 4 080 personnes qui ont pu être accueillies en 2019.

La Galerie Ephémère (voir détails ci-dessous) reste l'évènement majeur de ce programme. Les stages petits écolos et les sorties nature remportent également un vif succès et affichent complets sur l'ensemble des dates proposées.

Le volet accueil de groupe, formation, insertion, participation citoyenne n'est cependant pas en reste avec des interventions auprès de 450 personnes et des partenariats confortés avec les structures locales : scolaires, établissements d'enseignements supérieurs, APS34, APEA, PJJ34, SPIP34, Mission locale des jeunes, services jeunesse des communes... Rappelons que ce programme initialement porté par le Siel est réalisé en partenariat avec le CPIE du bassin de Thau, le Graine Occitanie, l'association Labelbleu, l'Office de tourisme de Montpellier et a pu être maintenu en 2019 grâce au soutien financier de la Métropole de Montpellier, de la Région Occitanie, du Département de l'Hérault et de la commune de Villeneuve-lès-Maguelone.

La Galerie Ephémère #7

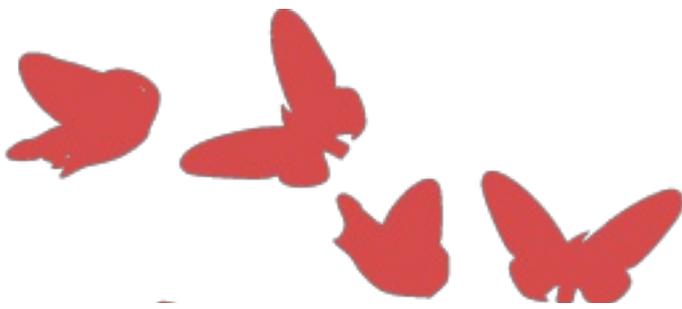
La Galerie Ephémère #7, organisée dans le cadre de la JMZH sur le site des Salines de Villeneuve. Elle a accueilli en 2019 3 000 personnes dont 2 000 dans la Galerie. L'évènement était porté pour la première année par le CEN L-R, et co-piloté par Montpellier Méditerranée Métropole, le Conservatoire du Littoral, le CPIE Bassin de Thau, la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, Aline Riou et les initiateurs Olivier Scher et Cahuate Milk.

Les multiples approches ont permis un impact à plusieurs niveaux : 3 000 personnes venues sur le site naturel, 2 000 visiteurs sur l'exposition du vendredi au dimanche, 150 élèves de classes de primaire de Villeneuve le lundi, 23 artistes en résidence la semaine précédente, 70 bénévoles pour encadrer le dispositif d'accueil du public sur le site, 2 000 personnes sensibilisées à travers leur passage dans le bâtiment d'accueil des Salines, 500 personnes sensibilisées sur l'Aucél, 40 personnes sur les balades de la RNN de l'estagnol et de la LPO 34 sur le site des Salines.



© CEN L-R
Oeuvre Cahate Milk





Dans les Gorges du Gardon

La Réserve naturelle des Gorges du Gardon a organisé, comme chaque année, un programme d'animations pour faire découvrir la Réserve.

Le jeune public a bénéficié de nouveautés :

- Près de 130 élèves de l'enseignement primaire, secondaire ou universitaire ont été sensibilisés par la Réserve Naturelle.
- Deux nouveaux outils à destination des collégiens ont, dans ce cadre, été développés et testés : un jeu de piste (livret avec une énigme guidant à la quête d'indices sur le terrain), et des petits ateliers de réflexions autour d'indices de présence de la faune.

Le projet d'Aire Terrestre Educative (ATE) débuté en 2018 a été poursuivi en 2019. Des sorties de terrain ont été réalisées pour permettre aux enfants de découvrir la faune



et la flore du site qu'ils ont choisi. Les rencontres avec les usagers du site ont également débuté avec la venue d'un chasseur. Le projet d'ATE a été lauréat des trophées de la Réserve de Biosphère des gorges du Gardon.

Dans l'Aude

Dans le cadre de son programme d'Intendance du territoire dans l'Aude, le CEN L-R a animé diverses sorties.

En particulier la fête de la nature et du pastoralisme a eu lieu fin mars à Tuchan co-organisée avec le PNR Corbières Fenouillèdes, la commune et Fanny Wlodaz l'éleveuse. Conférence et animations sur la biodiversité et le pastoralisme dans les Corbières ont été suivies par des participants ravis. Un marché de producteurs locaux et des stands de restauration locale étaient également proposés.

De plus avec l'aide de Juliette Coutand en service civique, des permanences estivales ont été initiées sur les communes des Corbières Tuchan, Duilhac-sous-Peyrepertuse. En collaboration avec les mairies, le programme était fixe avec une journée par semaine pendant l'été, Juliette tenait un stand et fixait des animations sur différentes



thématiques. L'objectif était d'aller à la rencontre des habitants et des touristes, de créer du lien et de partager les actions du CEN. Forte de son succès, cette initiative sera renouvelée.

En Lozère

En 2019, les différentes animations et sorties ont réuni au total 106 personnes, avec, sur l'Aubrac, des balades découvertes sur les sites de La Baume et du Puy de Gudette et en Margeride des animations originales en lien avec le projet artistique "Expérience sensible sur les tourbières de Lajo".

Voir également les articles du CEN Lozère dans la rubrique Gérer pages 16-17.





Participation à l'insertion sociale de publics en difficulté

Dans le cadre des partenariats avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de l'Hérault ainsi qu'avec les services départementaux de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, plusieurs actions ont été menées pour répondre à la demande de ces services.

- Sur la réserve du Gardon, neuf jeunes venus une journée chacun pour réaliser des entretiens de sentiers, le nettoyage du moulin, l'entretien de la place de la charbonnière...
- Aux Salines de Villeneuve 2 groupes d'environ 10-20 personnes ont été accueillis en partenariat avec la Mission Locale Jeunes et l'association APS34 pour repeindre la Galerie et pour ramasser des déchets.
- Trois animations ont été organisées aux Salines et sur le secteur de la cathédrale de Villeneuve à l'attention de personnes en situation de handicap mental de Montpellier. Des outils ont été créés et ont pu être pérennisés.

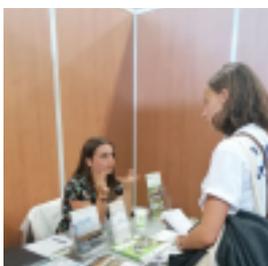


Les stands

Le CEN MP a participé à plusieurs animations surtout dans le cadre du LIFE+ Desman. Pour la troisième année, la Caravane du Desman était invitée d'honneur au festival « Autrefois en Couserans » à St-Girons le 5 août. Après avoir défilé dans les rues de la ville le matin, un stand a été tenu toute la journée pour parler du Desman et des activités générales du CEN. Voir article Caravance du Desman page 40.

Par ailleurs, les CEN MP et L-R ont tenu ensemble un stand lors des rencontres naturalistes d'Occitanie en mars 2019.

Le CEN L-R a tenu en 2019 plusieurs stands. Présent comme chaque année au salon des métiers de Sup Agro et au salon de l'écologie, à la fête de la science à Nîmes. L'équipe était également présente à la foire aux associations de Villeneuve-lès-Maguelone ou encore la fête des possibles à Collias. En moyenne environ 40 personnes visitent le stand CEN lors de ces manifestations.



© M.Couronne et M. Boyce CEN L-R

Publications, supports de communication, relais médias



Publications

De nombreuses publications et supports de communication ont été réalisés directement ou en contribution au cours de l'année 2019 dans le cadre de différents projets ou opérations nationales.

Par ailleurs de très nombreux articles de presse dans les quotidiens de la région ainsi que des passages radio et télévision ou encore la visibilité grandissante sur les médias sociaux ont permis de relayer largement les activités des trois CEN.

Revue de presse

Tout au long de l'année en L-R 70 références web ou papier dans la presse locale et institutionnelle (dont 24 pour la Galerie Ephémère et voir ci-après).

Zoom sur la Galerie Ephémère :

- 1 000 flyers (4 modèles différents) et 100 affiches imprimés
- 2 200 followers sur la page facebook de la Galerie
- Valorisation dans le programme JMZH du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et édité en plusieurs milliers d'exemplaires.

En MP, les salariés ont été régulièrement sollicités pour des articles dans la presse écrite traitant de certains groupes d'espèces comme les chauves-souris ou les invertébrés. Par ailleurs, certains événements ont fait l'objet d'un traitement médiatique comme la Caravane du Desman pour laquelle un dossier de presse avait été diffusé.

A noter que la collaboration avec France Bleu Hérault s'est consolidée avec la programmation pour 2020 d'une quarantaine de chroniques #HistoiresDeSites et #TresorsDeNature diffusés pendant les vacances scolaires. L'équipe MP est intervenue deux fois à l'antenne de France Inter et sur plusieurs radios régionales également.

En Occitanie plus généralement : des communiqués de presse ont été régulièrement diffusés ; les sites Internet de chaque CEN mis à jour et diverses communications auprès des adhérents et des réseaux locaux poursuivies.

L'année 2019 a été celle d'un large déploiement sur les réseaux sociaux :

- Ouverture de comptes Twitter L-R et MP suivis respectivement par environ 300 et 150 individuels ou structures (journalistes, partenaires techniques, élus...). Publication en moyenne de 17 tweets ou retweets par semaine.
- Ouverture d'un compte Instagram pour le futur CEN Occitanie en cours d'année avec déjà plus de 300 abonnés, un public essentiellement jeune (entre 18 et 35 ans) pour le moment résidant autour de Montpellier, ainsi que des offices de tourisme.
- Poursuite de l'activité des pages Facebook avec un large relais à double sens entre les deux CEN suivis par plus de 3 300 personnes pour L-R et environ 1 500 pour MP.

Les équipes L-R et MP relaient respectivement leurs publications et taguent dès que possible le #CENOccitanie pour accroître la visibilité du futur grand Conservatoire.



Valorisation des données naturalistes

En 2015, un outil de visualisation en ligne des données naturalistes de la région a été développé au sein du CEN MP. Il s'agit du Web'obs Midi-Pyrénées qui mutualise les données de plusieurs bases régionales pour une consultation libre.

Cet outil permet de valoriser toutes les données recueillies dans le cadre des activités du CEN. Aujourd'hui, ce sont plus de 1 150 000 données, fournies par environ 3 000 observateurs qui alimentent 12 observatoires de faune. Ils sont en constante évolution même si la participation à Biodiv-Occitanie (voir ci-après) est privilégiée à moyen et long terme. Ils sont accessibles à cette adresse : <http://www.webobs.cen-mp.org/>.

Participation à la plateforme mutualisée OC'Nat : Biodiv-Occitanie

En tant que membre de l'association OC'Nat, les CEN L-R et MP ont participé activement au groupe travaillant sur la mise en place d'une plateforme de valorisation des données des associations adhérentes. Un premier travail de mutualisation des données de l'outil Baz'Nat, des données de l'ANA-CEN Ariège et des CEN Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées a été réalisé.

Le portail, encore en cours de construction est d'ores et déjà actif à l'adresse suivante : <https://biodiv-occitanie.fr/>.

Colloques naturalistes et scientifiques

En 2019, le CEN MP a organisé le colloque de clôture du projet LIFE+ Desman. Il s'est tenu les 4 et 5 décembre à Auzeville-Tolosanne et a permis de réunir 149 personnes.

Au programme, présentation des principales actions et résultats obtenus, moments informels et temps d'échanges entre partenaires techniques, financeurs, étudiants et grand public.

Les actes sont disponibles en ligne sur les sites du CEN et du programme et seront très prochainement publiés.

De plus, les salariés des CEN MP, Lozère et L-R ont participé voire co-organisé plusieurs autres colloques naturalistes et scientifiques en France ou à l'étranger, avec parfois des communications orales ou des posters :

- 1ères rencontres naturalistes d'Occitanie du 22 au 24 mars à Gruissan (11 – France),
- 19th meeting Ecology and Behaviour du 19 au 24 mai à Toulouse (31 – France),
- Col-loqui Internacional de Botànica Pirenaica-Cantàbrica du 3 au 5 juillet à Gérone (Espagne),
- 18th International Bat Research Conference du 28 juillet au 1er août à Phuket (Thaïlande),
- 3ème séminaire technique commun EDF / RNF / CEN le 16 et 17 octobre à Vizille (38 – France),
- Rencontres d'Ecologie des Paysages du 5 au 7 novembre à Bordeaux (33 - France)
- Journée scientifique du GEODE le 13 décembre à Toulouse (31 – France).

Et voir rubrique Publications scientifiques page 58.



Partenariats avec les organismes de formation et de recherche

En 2019, les CEN d'Occitanie ont poursuivi leur implication auprès des organismes de formation initiale :

Les CEN mobilisent dans cet objectif leurs membres et salariés pour des interventions pédagogiques de différentes formes, et dans leurs domaines de compétences. Il s'agit alors d'enseignements en cours et de formations donnés, de retours d'expériences et études de cas exposés, de rencontres terrain, visites de site et chantiers pédagogiques organisés ou encore de projets tuteurés et d'étudiants stagiaires encadrés par les équipes. Au total, près de 50 contributions de ce type ont été dispensées en 2019, auprès d'un public jeune (de l'école primaire à l'enseignement supérieur) ou adulte (formation continue). Ces interventions peuvent être ponctuelles, ou bien s'inscrire dans une programmation pluriannuelle d'actions, souvent formalisées au travers d'une convention de partenariat : Université de Montpellier (Licence professionnelle EDEN, parcours CMI IEN, Master IEGB, Master Eau, Master Gestion des risques), Université Paul Sabatier de Toulouse (Licence, Master Gestion de la biodiversité), CEFÉ-CNRS (Master EPHE), SupAgro Montpellier (Licence GENA à l'antenne de Florac, Ingénieur agronome), INP ENSAT (Ingénieur agronome), EIP Purpan, Ecole d'Architecture de Montpellier, Diderot Education Montpellier, PôleSup Nature, CNPR / LEGTA Saint Chély d'Apcher et LEGTA Carcassonne (BTS GPN), organismes de formation agricole (CFPPA, Lycées agricoles, Lycées professionnels, MFR). En parallèle, les CEN accueillent également de nombreux stagiaires en cours de formation ou en fin d'étude.

Exemples d'action auprès d'organismes d'enseignement :

Le CEN MP intervient chaque année à l'Université Paul Sabatier de Toulouse pour présenter l'association et diverses actions concrètes (gestion des milieux, présentation d'espèces, prise en compte de la biodiversité, découverte des métiers de l'environnement). Le CEN L-R a établi une convention de partenariat pluriannuelle avec la Faculté des Sciences de l'UM qui prévoit notamment diverses interventions et visites de site (transition agroécologique, écopastoralisme, intendance du territoire et animation foncière, protocoles d'inventaire naturaliste) et l'encadrement et évaluation d'études et projets tuteurés adossés à des actions de gestion.

Le CEN Lozère intervient régulièrement dans les lycées agricoles et a contribué, en 2019, à la formation d'étudiants de BTS GPN via un chantier-école et l'accompagnement d'un projet tutoré dans le cadre du programme Tourbières Massif central.

Concernant la formation continue auprès de professionnels :

En 2019, les CEN sont intervenus auprès de différents publics professionnels pour des formations portant sur l'action conservatoire ou encore certains enjeux naturalistes. Ces interventions et sorties terrain ont visé différents publics : agents des administrations et des collectivités (via l'AFB et l'ONCFS devenus OFB, les DDTM, le CNFPT, l'INSET), élus ou acteurs socioprofessionnels (agriculteurs, acteurs du tourisme et d'activités de pleine nature, groupements d'usines EDF par exemple).

Exemples de formation à la prise en compte de la biodiversité
Le CEN MP, en partenariat avec l'ANA, la FAC et la DREAL Occitanie, propose une formation à l'application d'outils pour la prise en compte du Desman des Pyrénées dans les procédures environnementales (outils cartographique d'alerte, protocole standardisé de recherche de l'espèce). Après deux premières sessions, cette formation a de nouveau été proposée aux bureaux d'études et autres structures impliquées dans l'aménagement des cours d'eau pyrénéens. En 2019, ce sont donc 16 nouvelles personnes qui se sont formées et un certificat d'aptitude à recherche l'espèce et à mettre en œuvre les protocoles leur a été remis. Ce certificat sera demandé par les services instructeurs dans toutes procédures environnementales impliquant le Desman. De son côté, le CEN L-R développe depuis plusieurs années le projet Biodiv&Eau dans le cadre d'un consortium d'acteurs. Ce projet a permis en 2019 de former et d'accompagner des viticulteurs à la gestion des infrastructures agroécologiques. Le CEN Lozère a formé 9 accompagnateurs de moyenne montagne (AMM) et animateurs nature dans le cadre d'une formation en salle et sur le terrain.



De nombreux partenariats avec les organismes de recherche complètent le tableau :

D'étroits partenariats existent entre les CEN et de nombreux organismes de recherche, notamment dans le domaine de l'écologie mais aussi dans des disciplines liées (sciences agronomiques, hydrauliques, sociales...) : laboratoires universitaires, écoles supérieures d'agronomie, CNRS, INRA et CEMAGREF (devenus INRAe), Idele, CIHEAM-IAMM, différentes UMR et UMT (Pastoralisme méditerranéen par exemple). Au-delà des participations aux Conseils scientifiques des CEN, des échanges entre chercheurs / enseignants-chercheurs et salariés des CEN se maintiennent ainsi et ont parfois pu être accentués au travers de projets ponctuels de recherche-action.

Exemple de développements innovants avec les organismes de recherche

Le CEN L-R a développé de nouveaux partenariats au travers du projet d'AgroEcoPole Mirabeau et de son volet recherche-action « Innover ensemble pour des systèmes de production agroécologiques, diversifiés et performants, en contexte méditerranéen » (UMR Innovation – INRA, Chaire AgroSYS – Montpellier Supagro, Ecole d'Architecture de Montpellier).

Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Informé, sensibiliser) (partie 1/2)



Outils d'information électronique

La base de données documentaires est accessible depuis le site internet du Pôle-relais lagunes, la base de données, action commune aux différents Pôles-relais, met à disposition des dizaines de dossiers thématiques et permet la diffusion sélective de l'information. Une centaine de documents ont été ajoutés en 2019. La plupart des notices de la BDD sont valorisées sur le «Portail national « Documents sur l'eau et la biodiversité »

Mis en ligne en 2012, le site internet, portail de l'information sur les lagunes, compte 799 000 pages vues. La rubrique Actualités, la carte et les fiches des

lagunes, les programmes d'animations des Journées mondiales zones humides figurent parmi les pages les plus consultées. Les actualités du site Internet et des synthèses bibliographiques annuelles contribuent à alimenter le Portail national sur Zones humides www.zones-humides.org et sont relayées sur les réseaux sociaux du Pôle.

La Lettre des Lagunes bénéficie de nombreuses contributions du réseau par ses membres actifs. Ses contenus sont régulièrement relayés par d'autres réseaux régionaux ou nationaux (Rivages de France, la SNPN, le RRGMA, la lettre Natura 2000....).

Education à l'Environnement

Pour la 15ème année, le Pôle-relais a coordonné les Journées mondiales des zones humides de Méditerranée autour du 2 février, sur le thème «Zones humides et changement climatique». Sur les façades littorales des régions Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, 90 animations ont rassemblé près de 8 500 personnes, soit un quart des participants au niveau national. Un chantier nature a été organisé sur le site naturel protégé de l'Espiguette (Capelude) avec la mairie du Grau du Roi et le groupe Accorhotels, partenaire de l'évènement depuis 15 ans.

Pour la 12ème année, le Pôle lagunes a coordonné les Journées Européennes du Patrimoine autour des lagunes sur la thématique «Arts et divertissements » les 21 & 22 septembre 2019. 70 animations ont été organisées par 40 structures sur 33 communes littorales, attirant 11 000 participants, un bilan inférieur aux 3 dernières années (+ de 21 000 pers./an) imputable à une météo défavorable.

Sensibilisation des élus

Fin 2019, le Pôle-relais a réuni un jury composé de ses partenaires financiers pour désigner le lauréat au prix Pôle-relais lagunes à l'attention des élus, l'édition 2019-2020 récompensera une initiative de préservation ou restauration des zones humides littorales pour les bienfaits qu'elles procurent aux populations.



LES CHIFFRES

- Une base de données bibliographique avec **7 075 notices**, une soixantaine d'abonnés à la DSI
- Un site web : plus de **2090 pages** de contenu (enrichi d'environ 200 pages en 2019). avec environ **4 500 visites/mois** en 2019 (une hausse du nombre d'abonnés sur FB +31 % avec plus de **1 000 abonnés**, Twitter +11% avec plus de 1 130 abonnés).
- Lettre des lagunes, diffusée 5 fois/an à **3 500 destinataires**



(Accompagner) (partie 2/2)

Echanges d'expériences autour du suivi des milieux lagunaires

L'animation du réseau par le Pôle-relais s'est poursuivie avec :

- une réunion interrégionale le 2 juillet 2019 à la Tour du Valat réunissant une cinquantaine de participants. Elle a été l'occasion de présenter des résultats d'études sur les poissons, le référencement des ouvrages hydrauliques en lagunes, d'autre part de présenter des techniques de télédétection et de partager l'avancement de la stratégie de conservation des roselières littorales d'Occitanie avec les gestionnaires de PACA.
- L'alimentation de la base de données du suivi physico-chimique des milieux humides littoraux.

Accompagnement des acteurs au niveau national

En 2019, le Pôle lagunes a animé avec l'AFB (OFB) le comité d'organisation de la prochaine rencontre nationale Science-Gestion sur le thème "Fonctions et services rendus des zones humides face au changement climatique : quels enjeux de recherche pour demain ?" (prévue début 2021). Une première réunion a eu lieu le 21 octobre et a réuni des représentants des agences de l'eau, des Pôles-relais Zones humides, du Ministère en charge de l'Environnement, de la DREAL PACA et de l'OFB.

Le Pôle lagunes a co-encadré avec l'AFB (OFB) un stage de 5 mois portant sur la continuité écologique en marais littoraux méditerranéens et en réponse aux besoins de connaissance précisés dans le Plan de gestion des poissons migrateurs (PLAGEPOMI) et le Plan national d'actions en faveur des milieux humides. C'est Mathilde Amand étudiante en Master 1 qui a permis : l'intégration de 500 ouvrages hydrauliques en marais dans le Référentiel national des Obstacles à l'Écoulement, d'éditer une typologie commune pour qualifier ces ouvrages et de produire 15 fiches de synthèse cartographique pour des lagunes d'Occitanie, PACA et Corse.

Accompagnement des acteurs économiques

Le Pôle lagunes a préparé un atelier participatif sur la résilience (22/01/2020 aux Salines de Villeneuve) avec l'appui spécifique de Béatrice Le Moël, chercheuse en psychologie sociale de l'environnement et facilitatrice de la transition territoriale par le développement de l'intelligence collective. Cet atelier « Résilience territoriale littoral-lagunaire sur les étangs palavasiens » vise à réunir une mixité d'acteurs citoyens dans l'objectif de construire des pistes d'actions pour faire face à l'enjeu climatique sur le territoire.

Le LIFE MARHA, pour un meilleur état de conservation des lagunes côtières



Le Pôle-relais participe depuis 2018 et pour huit ans, au premier Life intégré en France. Ce projet, d'un budget global de plus de 20 millions d'euros, est piloté par l'AFB (OFB) et porte sur 170 sites Natura 2000. La contribution du Pôle vise à mieux évaluer l'état de conservation de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire « lagune côtière » (1150) et mettre en œuvre un plan de renforcement de capacités des acteurs concernés.

Le 13 mars 2019, les objectifs du Life Marha et en particulier les actions portées par la Tour du Valat en partenariat avec le CEN L-R et l'Office de l'Environnement de la Corse ont été présentés aux acteurs de la gestion et du suivi des sites N2000 lagunaires. D'autre part, une formation sur les espèces exotiques envahissantes (17 sept. 2020) et une sur la cartographie de l'habitat lagunes côtières méditerranéennes (15 et 16 oct. 2019) ont réuni des gestionnaires ou animateurs des sites lagunaires N2000 d'Occitanie et de PACA.

Concernant la méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat « lagune côtière », la version 2 de la méthode a été mise à jour par le Pôle-relais lagunes et le MNHN, et mise en ligne sur le site de l'INPN.

Poursuite du partenariat après le Life+ Envoll

Suite au Life+ Envoll, le CEN L-R assure depuis 2019 la coordination scientifique du réseau de suivi des larvo-limicoles coloniaux en Occitanie. Le bilan du suivi 2019 a été restitué à une quarantaine de participants lors d'une rencontre du réseau qui s'est tenue le 11 avril 2019 aux Salines de Villeneuve.

Durant la saison de suivi, le CEN L-R a assuré la mise à jour de l'outil FB Météo des oiseaux en publiant hebdomadairement les cartes des sites de nidification des larvo-limicoles avec les balises de vigilance associées. Cette animation a donné lieu à la mise en place d'une liste de discussion dédiée aux partenaires du suivi, qui compte une cinquantaine d'abonnés en 2019. Et voir Article sur les larolimicoles page 8.

Accompagnement des politiques publiques en faveur d'espèces et espaces menacés

Mise en œuvre du troisième Plan Régional d'Actions pour les Chiroptères

Le CEN MP co-anime le Plan Régional d'Actions Chiroptères en Occitanie (PRAC Occitanie 2018-2027) pour la partie Midi-Pyrénées avec le Groupe Chiroptères de Languedoc-Roussillon. Cette déclinaison régionale du Plan National d'Actions Chiroptères 2016-2025 a été co-rédigée par les deux structures et est disponible sur les sites du CEN MP et de la DREAL Occitanie.

Parmi les actions prioritaires de l'année 2019 citons la finalisation de ce document, de même que celle du travail de hiérarchisation des gîtes d'intérêt majeur à

l'échelle de l'Occitanie et les mesures de protection sur les gîtes prioritaires. Les partenaires du précédent PRAC 2009-2014 ont également été contactés, notamment la DRAC Occitanie, la DIR SO et certains Conseils départementaux. Le Comité de Pilotage du PRAC Occitanie s'est tenu le 9 décembre 2019 à Capendu (11) et a mobilisé de nombreux partenaires d'Occitanie. Des actions de suivis et de connaissance des gîtes majeurs ont été reconduites, de même que les animations grand public. Enfin, de nombreuses sollicitations « SOS chauves-souris » ont mobilisé le réseau de bénévoles.

Animation des Plans Régionaux d'Actions Odonates et Maculinea

Depuis 2014, le CEN MP est l'animateur des PRA Odonates et Maculinea. Ils ont tous deux été clôturés en 2018 et très peu d'actions ont donc été mises en œuvre en 2019 si ce n'est la poursuite du suivi de certains sites avec le protocole STELI (Mourèze, Lourdes, Montorzier...). En lien avec la sortie des nouveaux plans nationaux, le CEN, en partenariat avec l'Opie, aura en charge la rédaction et l'animation

des nouvelles déclinaisons régionales à partir de 2020.

Par ailleurs, de la même façon que le CEN MP a eu en charge la coordination de la liste rouge Odonates en 2018, l'Opie a eu celle de la liste rouge Rhopalocères et Zygènes. Le CEN a participé à la rédaction de ce document qui a abouti en 2019. De plus, le CEN a été associé aux premières démarches pour la rédaction d'une liste rouge des Orthoptères.

Animation du Plan Régional d'Action Cistude d'Europe

La déclinaison régionale du PNA Cistude est mise en œuvre par le CEN L-R avec l'association NEO depuis 2017 afin de pouvoir organiser les actions à l'échelle de la grande région. Entre 2018 et 2019, un gros travail de synthèse des données régionales suivi d'un travail de cartographie avec la DREAL Occitanie (stage d'Emeline Lebecq) ayant permis de créer deux zonages : une couche PNA à l'échelle des bassins versants et une couche précise destinées aux services de l'Etat. Cette approche a été retenue par le nouveau PNA Cistude et présentée aux 1ères rencontres naturalistes d'Occitanie sous la forme d'un poster.

Par ailleurs, de nombreux suivis ont été poursuivis : l'approche CMR sur Tartuguière avec une analyse des données par le CEFE CNRS, des inventaires poursuivis par l'EPTB du Vistre sur son territoire (avec de belles découvertes à la clé) ainsi que sur Villeneuve-les-Avignon (30). Le CEN L-R a également été sollicité pour réfléchir à des propositions de compensation dédiées à l'espèce dans le Gard. L'acquisition de terrains sur les prés du Cailar (30) permettra de travailler sur la Cistude en lien avec les populations de Camargue gardoise.



© David Lacaze

Coordination du Plan National d'Actions de l'Aigle de Bonelli

L'Aigle de Bonelli bénéficie depuis 1999 de divers plans de conservation dont l'actuel Plan national d'actions qui court jusqu'en 2023. Si les effectifs ont chuté de manière drastique jusqu'en 2002, les actions menées depuis ont permis à la population de se reconstituer pour atteindre 38 couples en 2019. Une année particulière puisque pas moins de 3 nouveaux couples ont été découverts. Si une fois de plus la Région PACA profite de ces installations, c'est d'Ardèche qu'est venue la surprise d'un nouveau cantonnement, 41 ans après la dernière installation. Une installation d'autant plus remarquable que cette dernière a eu lieu sur un site vacant et qu'un jeune a été mené à l'envol, ce qui est exceptionnel pour un nouveau couple. Ces observations viennent renforcer la politique de préservation des sites vacants (abandonnés par l'espèce) prônée par le PNA. Mais ceci ne doit pas faire oublier de nombreuses menaces toujours présentes : l'électrocution

avec 4 nouveaux cas sur des jeunes et le tir avec 2 cas confirmés au cours de l'automne sur des zones de tir à la palombe dans le sud-ouest. Pour ces derniers cas des plaintes contre X ont été déposées et une enquête lancée. Ces cadavres ont été rapidement retrouvés grâce aux balises GPS qui équipent ces jeunes oiseaux depuis 2017 dans le cadre d'un programme financé par la DDTM du Gard. Cette action du PNA a pour objectifs de mieux identifier les causes de mortalités et de mieux comprendre la phase d'erraticisme des jeunes. Les jeunes Bonelli explorent de grands territoires pendant 2 à 3 ans avant de chercher à former un couple et s'installer en région méditerranéenne. Nous avons ainsi pu observer des déplacements jusqu'au Danemark ou au Maroc...

Plan National d'Actions Emyde lépreuse

Le PNA a été initié en 2012. 2019 a été l'année du bilan des 7 premières années. Ce bilan a été validé dans son intégralité par le CNPN qui a formulé une demande de reconduction au ministère pour les 10 prochaines années. Le niveau de réalisation des actions du PNA est de plus de 70% d'actions finies, 7% n'ont pas été réalisées (elles se sont révélées peu pertinentes dans la pratique) et environ 20% ont été partiellement réalisées car nécessitant du travail de fond sur la durée, elles seront terminées dans les années à venir. Les actions de connaissances ont été très majoritairement mises en œuvre dans cette première phase. Elles ont permis de combler des lacunes et il est nécessaire de les

poursuivre. Les actions de gestion ont été lancées et l'animation foncière se fait sur le long terme. Les actions de communication ont permis de faire sortir l'espèce de l'ombre au niveau de l'administration et des élus. Ce travail est à renouveler. Pour débiter cette nouvelle rédaction, les premiers ateliers avec nos partenaires historiques ont eu lieu. Certains mystères de l'écologie de l'espèce en France restent à élucider mais la majorité des actions de conservation seront ciblées sur les noyaux à enjeux majeurs découverts dans la première phase.

Participation au Plan National d'Actions en faveur des Naïades

Bien que le PNA Naïades pour la conservation de la Grande Mulette et de la Moule perlière ne soit pas décliné au niveau régional, certaines actions cohérentes avec ses objectifs sont menées par le CEN MP avec le soutien de la DREAL Occitanie. Ainsi en 2019, deux actions principales ont été réalisées, les rencontres régionales Naïade qui ont réuni une vingtaine de personnes à Rieupeyroux le 13 décembre et des recherches de la Grande Mulette via l'ADN environnemental. Cette étude, menée sur les rivières où l'espèce est historiquement connue ou d'autres potentiellement favorables, n'a révélé qu'un seul résultat

positif sur la Save. Cela confirme le maintien de l'espèce sur ce cours d'eau malgré une population non revue depuis plus de 10 ans et dont les dernières données faisaient état de deux individus. La poursuite de cette étude en 2020 permettra de confirmer ce résultat. De plus, en partenariat avec la fédération de pêche 81 et un pisciculteur, le CEN mène depuis plusieurs années une action en faveur de la Moule perlière sur l'Arn dans le Tarn en expérimentant une nurserie semi-naturelle.



© N. Gouix CEN MP

Participation aux démarches de création de sites protégés en Midi-Pyrénées

Le CEN MP est partenaire de la commune d'Arbas depuis plusieurs années pour la gestion et la valorisation du massif forestier d'Arbas, propriété de la commune. En raison d'une volonté partagée, un premier diagnostic naturaliste et socio-économique a

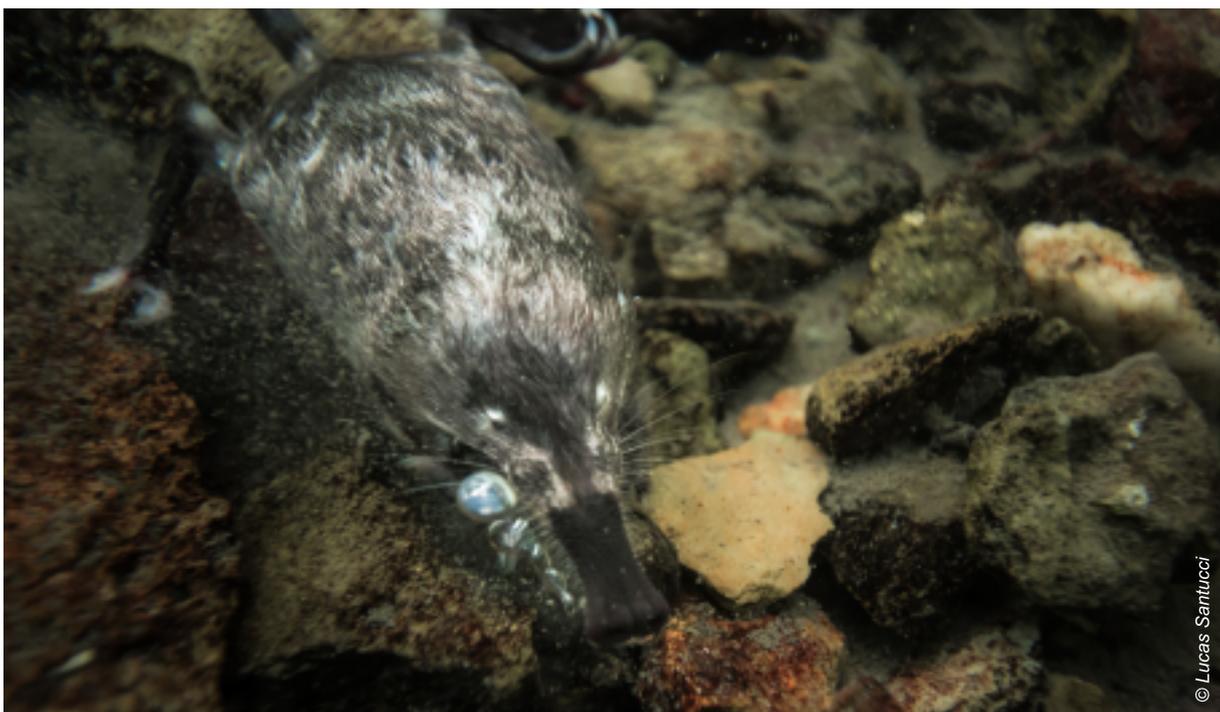
été rédigé en 2019 comme un premier préalable à la demande de classement du site en réserve naturelle. Le CEN a également participé aux premières discussions relatives à la création d'une Réserve Nationale souterraine en Ariège.

Poursuite du programme LIFE+ Desman



Animateur du premier PNA Desman 2010-2015, le CEN MP est aussi depuis 2014 le coordinateur du programme LIFE+ Desman. Ce programme doit permettre d'améliorer de façon pérenne le statut de conservation du Desman des Pyrénées et de ses habitats à l'échelle des Pyrénées françaises. La plupart des actions ont été finalisées en 2019 étant donné que la fin du programme est prévue au printemps 2020. Parmi les dernières avancées majeures figurent la finalisation de l'animation foncière sur la Pique, conclue par l'acquisition de plusieurs parcelles en bord

de cours d'eau, la conception d'un livret sur les mesures à appliquer pour le Desman et ses habitats en cas de travaux ou encore l'établissement de premiers éléments pour le calcul d'un débit minimum biologique pour le Desman. Une dernière édition de la caravane du Desman a également eu lieu. En parallèle, l'évaluation du premier PNA a été validée par le CNPN et le Ministère ce qui a permis de lancer concrètement les démarches de rédaction d'un second PNA, lequel est prévu pour 2021.



© Lucas Santucci

Accompagnement des collectivités dans la gestion de la biodiversité de leurs territoires

Accompagnement des Départements

Les CEN accompagnent de manière privilégiée les Départements dans la préservation et la mise en valeur des Espaces Naturels Sensibles. Ils sont actuellement signataires de conventions cadre et d'objectifs avec les Départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et du Lot. A travers ces conventions avec le soutien des Départements, les CEN développent des actions concourant au maintien ou à la restauration de la biodiversité départementale, à l'accroissement des connaissances nécessaires à la préservation de cette biodiversité, à l'éducation et la sensibilisation des élus, des décideurs et des citoyens.

Amélioration du sentier d'accès au Pic Carlit (66)

Le Pic Carlit est l'un des sommets les plus fréquentés et accessibles des Pyrénées-Orientales mais avec un défaut de balisage qui accentue les dégradations sur ces milieux d'altitude fragiles. En 2019, dans le cadre de la convention d'objectifs avec le Département des Pyrénées-Orientales gestionnaire du site, le CEN L-R a réalisé une étude naturaliste faune et flore pour améliorer et préciser les connaissances aux abords des sentiers d'accès au sommet. Cette étude va permettre de choisir les bons itinéraires à baliser ainsi que les aménagements nécessaires à la préservation du site. Le Pavot de Lapeyrouse, au sommet du Pic Carlit est une espèce endémique des Pyrénées et Sierra Nevada

Crédit photo : RBouteloupCEN L-R



Intendance du territoire dans l'Aude

Voir article dans la rubrique Gérer page 24.

Accompagnement des collectivités locales

Dans un souci constant d'ancrage territorial de leur intervention, les CEN accompagnent également de nombreuses collectivités locales dans la prise en compte des enjeux écologiques de leur territoire et initient des projets qui œuvrent à la préservation et la reconquête de la biodiversité. En mobilisant une approche d'intendance du territoire, ils associent pour cela les propriétaires, les socioprofessionnels notamment agricole et forestier, les usagers et citoyens.

Le CEN L-R a poursuivi son implication sur des territoires sur lesquels il est engagé de longue date tels que les collectivités littorales, la Vallée de l'Hérault (participation à la stratégie zones humides avec le SMBFH et la CCVH), le Grand Pic Saint Loup (convention renouvelée en 2019 avec la CCGPSL), et a pu étendre son accompagnement à de nouvelles collectivités en territoires périurbains telles que la Métropole de Montpellier et le Grand Narbonne (stratégie biodiversité en déclinaison du SCoT).

Le CEN MP accompagne de nombreuses collectivités notamment Toulouse ou encore Fleurance.

Le CEN Lozère est impliqué dans l'élaboration du projet de Contrat territorial sur le Haut Allier porté par l'Etablissement Public Loire. Il a participé à plusieurs réunions techniques avec les CEN Auvergne et Rhône-Alpes pour compléter la hiérarchisation des zones humides effectuée par le bureau d'études Acer Campestre dans le cadre d'un inventaire de zones humides mené sur le territoire du SAGE.

Une convention entre les CEN Auvergne, Lozère, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées et le Parc Naturel Régional d'Aubrac est en projet. Sa signature est prévue en 2020.



AgroEcoPôle sur le domaine de Mirabeau, Fabrègues

Le CEN L-R appuie la commune de Fabrègues sur la maîtrise d'œuvre du projet d'AgroEcoPôle sur le domaine de Mirabeau.



L'année 2019 a été marquée par :

La rédaction du premier plan de gestion du projet. Basé sur un diagnostic écologique et socio-territorial conséquent il a permis de préciser et hiérarchiser les enjeux. Il définit ainsi des objectifs et des actions à moyen terme sur différentes composantes (matrice de biodiversité, espaces agricoles, bâtiments...) à l'échelle du domaine et de son territoire, ainsi que sur différentes dimensions du projet (gouvernance, volet écologique, volet économique, volet social, volet recherche-formation...). Ce document a été validé par le Conseil Municipal en juin 2019.

La réalisation d'une enquête auprès des habitants de Fabrègues et des agriculteurs environnants. Elle a permis d'analyser les trajectoires en cours dans une perspective de transition agroécologique et de connaître le positionnement de chacun vis-à-vis du projet. Cette entrée sociale a apporté un éclairage sur les « perceptions et représentations » et est un point de départ essentiel pour rendre compte des tensions existantes et du niveau d'engagement des acteurs. Cela a permis d'identifier des premiers freins et leviers d'actions possibles pour faciliter les changements à différentes échelles.

Des premiers travaux sur les espaces naturels (collecte et exportation des déchets, réhabilitation d'une mare...) et agricoles (préparation des sols, plantation de nouvelles vignes...). Le chantier de la cave viticole a été lancé en priorité pour permettre une livraison des travaux en septembre 2019 et une première vinification sur site par la SCIC Vigne de Cocagne dont est membre le CEN L-R. En complément, plusieurs études préalables à la réhabilitation de l'ensemble du bâti ont été menées par la société INECO afin d'aboutir à une proposition d'implantation spatiale des différentes fonctions attendues dans le cadre du projet, en adéquation avec l'analyse technique et des besoins des futurs utilisateurs du site. Cette mission d'assistance a notamment permis à la maîtrise d'ouvrage de lancer la consultation des concepteurs (en particulier architectes) en vue d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre.

Le lancement d'un appel à candidatures en juillet 2019 afin d'identifier des porteurs de projets partenaires du redéploiement d'un système de polyculture-élevage sur le domaine. Fort d'un partenariat avec l'INRA – UMR Innovation, la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, Terres Vivantes et l'ARDIE, ce processus a abouti à l'identification de 4 projets agroécologiques dont les activités principales sont : l'élevage mixte caprin laitier, ovin allaitant et apicole, l'élevage porcin plein air ainsi que des activités de culture maraîchère et arboricole diversifiée.



Le domaine a également été le support de formations « hors les murs » mises en place avec l'ENSAM, l'Université de Montpellier, Montpellier SupAgro ou encore l'OFB. Différentes animations « grand public » ont également eu lieu (Fête du Printemps, Fête des vignes) pour accompagner l'appropriation du domaine et du projet par les citoyens, et sensibiliser aux enjeux actuels de transition écologique.

SAGE Haut Allier : Etudes préalables dans le cadre du projet de contrat territorial

Le CEN Lozère a participé à plusieurs réunions du comité de pilotage du futur contrat et a élaboré des fiches actions pour 6 ans.



Le CEN lozère a été maître d'ouvrage de 2 études, finalisées en 2019, et réalisées avec un cofinancement de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et du Conseil départemental.

L'inventaire des espèces exotiques envahissantes (EEE) autour du lac de Naussac dont les objectifs étaient d'identifier et localiser les éventuelles stations d'espèces exotiques envahissantes, évaluer leur dynamique et formuler des recommandations sur les mesures envisageables pour les éradiquer ou au moins limiter leur expansion, afin d'améliorer l'état de conservation des milieux naturels et leurs fonctionnalités.

Les actions menées ont été :

- la prospection terrain : plus de 40 km de linéaires prospectés (Lac et affluents)
- 6 stations inventoriées pour 5 espèces
- la rédaction de fiches d'information sur ces espèces (présentation/préconisation de gestion/éradication)
- l'exposition « Espèces Exotiques Envahissantes » de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels à la Communauté de communes du Haut-Allier du 16 juillet au 19 septembre pour sensibiliser public local et touristique
- la présentation des résultats en Comité de pilotage prévu en 2020.

L'étude de faisabilité de gestion/restauration de zones humides sur le bassin de l'Allier dont les objectifs étaient d'identifier les zones humides prioritaires pour préserver et restaurer la ressource en eau et la biodiversité, informer et sensibiliser les propriétaires et définir la faisabilité d'un programme de restauration de sites dans le cadre du futur Contrat territorial Haut Allier.

Les actions menées ont été :

- la hiérarchisation pour la définition de sites prioritaire,
- l'animation foncière et identification de 7 zones humides à expertiser ultérieurement
- le rapport d'étude
- la coordination avec le Conservatoire Auvergne-Rhône Alpes porteur de projet et l'EPLoire
- la présentation des résultats en Comité de pilotage prévu en 2020.

Dans le contexte du projet de contrat territorial, le CEN a également apporté son appui à l'ONF en tant que prestataire pour une étude en forêt domaniale de la Gardille (étang de l'Auradou).

Il s'agissait de réaliser une expertise préalable à des travaux de restauration sur le site de l'Auradou (accompagnement technique à l'ONF). L'expertise a été faite et une notice de gestion rédigée puis la mise en place d'un dispositif de suivi botanique la restitution a eu lieu sur site le 16/09/2019.

Parc naturel régional de l'Aubrac :

Diagnostic patrimonial du lac de St Andéol". Inventaire de flore patrimoniale et cartographie des habitats en vue de l'élaboration d'un plan de gestion porté par le PNR.



Accompagnement du monde agricole dans la prise en compte de la biodiversité

Les CEN et le monde agricole

L'accompagnement du monde agricole initié par les CEN depuis une vingtaine d'années, prend une place de plus en plus importante et continue sa progression selon 3 grands axes d'intervention :

- l'aide à la mise en œuvre de projets agro-environnementaux portés par leurs partenaires sur des territoires sur lesquels ils interviennent depuis plusieurs années et la réalisation de diagnostics biodiversité à l'échelle d'exploitations agricoles ou à l'échelle de territoires,
- la coopération avec les acteurs de la transition agroécologique sur des projets pilotes à l'interface agriculture – biodiversité – eau – forêt (ex. Biodiv&Eau, DEVESE (suite de Mil'Ouv), AgroEcoPôle de Mirabeau)
- la mise en place de convention de gestion avec des agriculteurs et éleveurs sur terrains propres ou sur des terrains appartenant à d'autres structures (communes, Conservatoire du littoral, privés....) dont les CEN assurent la gestion par convention. Ils disposent également d'un cheptel de 55 vaches Highlands et 13 chevaux camarguais dédiés à la gestion de zones humides et sont habilités à faire de la traction animale (chevaux).

Ainsi, plus de 160 conventions de différents types ont été signées avec des agriculteurs, notamment pour mettre en place une gestion pastorale sur les terrains.

- 95 contrats agro-environnementaux,
- 40 baux ruraux à caractère environnemental,
- 25 conventions de pâturage

En Lozère 95 % des actions du CEN, notamment celles réalisées dans le cadre des programmes liés aux zones humides relèvent de cette mission d'accompagnement du monde agricole (voir articles détaillés des actions du CEN Lozère ci-dessus). Fin 2019, le CEN Lozère accompagne 57 partenaires dont 41 éleveurs qui s'engagent pour une gestion en faveur de la biodiversité.

Biodiv&Eau

Depuis 2012, au travers du programme Biodiv&eau, le CEN accompagne les vigneron et viticulteurs pour la prise en compte de la biodiversité et de la qualité de l'eau au sein des exploitations.

Biodiv&eau est une démarche volontaire et collective. Chaque année sur des territoires différents, des groupes d'exploitants sont formés et sensibilisés aux enjeux agro-écologiques. Vignerons, viticulteurs, mais aussi désormais maraichers et arboriculteurs apprennent alors la méthode d'autodiagnostic qui leur permettra de réaliser des inventaires de terrain. Les données récoltées par les exploitants eux-mêmes sont analysées par le CEN L-R et formalisées dans un rapport assorti de préconisations de gestion. Suite à ce travail, le CEN accompagne techniquement et scientifiquement les exploitants pour mettre en œuvre ces préconisations. Ainsi, jusqu'à présent, 19 groupes ont été formés, représentant près de 200 exploitants. Des milliers d'hectares ont été diagnostiqués donnant lieu à de nombreux plans d'actions dans les exploitations. Plus de 26 000 arbres et arbustes ont été plantés, une quinzaine de mares créées et 23 ha de milieux ouverts restaurés.

Outre les travaux, Biodiv&eau est aussi et surtout un outil de sensibilisation et un programme qui permet une réelle imprégnation des enjeux agro-écologiques par les exploitants et qui donne lieu à des adaptations de gestion vertueuses sur le long terme. Biodiv&eau est gouverné au sein d'un consortium réunissant le CEN L-R, la Fédération Héraultaise des IGP, la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, l'AOC Languedoc, la Fédération gardoise des IGP, et la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et a pour partenaire principal le Département de l'Hérault.

En 2019, Biodiv&eau a été animé sur deux nouveaux territoires du département de l'Hérault. Pour la seconde année consécutive, cofinancé par les fonds européens Leader avec la CCGPSL, Biodiv&eau a été animé sur le Territoire de la CCGPSL auprès de 11 exploitants agricoles. En tout, ce sont 22 exploitants qui auront suivi le programme en deux ans sur ce même territoire donnant lieu à des investissements pour la biodiversité (plantations de haies, restauration de milieux ouverts et indirectement suite à ce programme des restaurations de murs de pierres sèches).

Le programme s'est aussi développé sur le territoire du Lodévois et sur les pourtours du lac du Salagou, autre secteur où les enjeux agro-écologiques sont très importants et ce auprès de 8 exploitations. Au sein de ce groupe aussi, les préconisations émises par le CEN L-R ont donné lieu à quelques plans de travaux dont des plantations de haies et la restauration de milieux ouverts.

Signes que les enjeux agro-écologiques comme abordés au sein du programme Biodiv&eau sont d'actualité, 2019 est aussi une année où le programme est présenté en Norvège au 18ème Congrès Européen de sociologie rurale et dont les méthodes vont être mises en place en Rhône-Alpes avec le CEN RA et le Syndicat des Côtes du Rhône.

Pour 2020, 3 groupes devraient être animés dans le département de l'Hérault et le développement dans le département du Gard est à l'étude.



Prairies humides de la plaine du Roussillon

Le CEN L-R accompagne la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales dans l'application de l'accord cadre « Projet de partenariat pour une agriculture catalane durable et une politique de l'eau efficace » avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Le CEN L-R intervient dans le volet de diagnostic et plan de gestion agricole pour la préservation des prairies humides de la plaine du Roussillon. En 2018 et 2019, sur 8 grandes zones humides situées sur les communes de Montescot, Thuir, Llupia, Saint-Cyprien, Bages, Canohès, Nyls et Argelès-sur-Mer une analyse croisée des diagnostics écologiques et des pratiques agricoles des parcelles en prairies naturelles a été réalisée. Cela concerne 17 éleveurs qui exploitent ces zones humides pour la production de foin et le pâturage (bovins, ovins, équins). Ce travail préalable a permis d'identifier les actions et les outils nécessaires à la réhabilitation ou la sécurisation des pratiques agricoles assurant le maintien des végétations caractéristiques des prairies humides et leur fonctionnement hydraulique. En parallèle, le protocole flore de la boîte à outils RhoMéo de suivi des zones humides a été mise en place sur 4 grandes zones humides.



Devese en Grand Pic Saint-Loup

DEVESE = Diagnostics et Echanges pour une Valorisation des pratiques Eco-pastorales et des Systèmes d'Elevage pour la préservation des ressources naturelles et de l'environnement !

Inspiré des approches et méthodes développées dans le cadre du LIFE+ Mil'Ouv, ce projet co-porté par le CEN L-R et le service pastoralisme de la Chambre régionale d'agriculture, avec le concours de l'ADVAH et de la communauté de communes Grand Pic Saint-Loup, est financé par les fonds européens LEADER et par le Conseil départemental de l'Hérault. L'opération DEVESE a pour objectif de mettre en valeur localement les élevages et les pratiques pastorales favorables à la biodiversité, au travers :

- de diagnostics pastoraux et écologiques de terrain (13 réalisés au printemps 2019),
- d'échanges techniques entre éleveurs, à la fois sur les exploitations et lors d'ateliers collectifs (premier atelier sur la gestion de la broussaille),
- d'actions de sensibilisation et de dialogue territorial à destinations des élus, propriétaires, usagers de loisir et habitants pour valoriser les services rendus au territoire et développer une bonne articulation entre activités.



Ainsi, l'objectif est de contribuer au développement d'une gestion pastorale permettant de concilier durablement les enjeux agricoles, naturalistes et territoriaux en adoptant une approche basée sur le partage des connaissances et des points de vue.

Projet H2020 « HNV-Link »



Le projet européen Horizon H2020 « HNV-Link » sur lequel le CEN L-R a été impliqué durant plus de 2 ans avec le concours de l'Entente interdépartementale pour la gestion du Bien UNESCO Causses & Cévennes et le Service pastoralisme de la Chambre régionale d'agriculture Occitanie, s'est achevé en 2019.

Le territoire des Causses et des Cévennes y a été identifié comme zone d'apprentissage du projet autour des formes d'agriculture à haute valeur environnementale qui s'y trouvent, en particulier l'élevage pastoral.

Suite à la réalisation d'un état des lieux, à l'identification des innovations et des besoins pour le maintien et/ou développement du pastoralisme sur le territoire, les dernières actions du projet ont été les suivantes.

- Organisation d'un atelier collectif de réflexion réunissant une quarantaine de participants à Florac sur les leviers de l'innovation (rôles de chacun, partenariat, impulsion et accompagnement),
- Accueil de délégations irlandaises, grecques et espagnoles impliquées dans le même projet, une vingtaine de collaborateurs, et le déplacement d'une délégation locale en Irlande pour aborder la co-construction de pratiques environnementales avec les éleveurs et l'adaptation des dispositifs,
- Organisation le 31 janvier 2019 d'un colloque européen (une centaine de participants) pour partager les retours d'expériences et propositions des partenaires du projet avec, en perspective, la construction de la prochaine PAC,
- Contribution à une note commune sur les politiques publiques, relayée ensuite auprès des instances nationales et européennes.



Projet Erasmus+ Resifarms

Le CEN L-R est impliqué dans un nouveau projet européen Erasmus+ intitulé Resilient Farmlands (ou RESIFARMS), aux côtés de la Fondation catalane Emys et d'organisations de cinq pays européens.

Le projet a pour objectif de promouvoir auprès des agriculteurs et partenaires agricoles les services écosystémiques et les enjeux de conservation des espaces et infrastructures souvent considérés comme "non productifs" (zones humides et mares, landes, arbres isolés et haies...), autrement appelés éléments paysagers ou infrastructures agroécologiques (IAE) au sein des exploitations agricoles.

Il consiste à :

- Créer un guide, pratique et accessible, destiné aux agriculteurs, techniciens agricoles et autres entités liées au développement rural pour gérer correctement ces IAE, en promouvant la conservation et la productivité agricole
- Créer des vidéos et systèmes d'auto-évaluation
- Développer des bagages de formation et des formats d'apprentissage adaptés
- Capitaliser des exemples de fermes qui gèrent correctement leurs parties non productives et favorisent la biodiversité.

Une première rencontre a eu lieu en novembre 2019 à Can Moraguès en Catalogne pour partager les enjeux, les expériences et contextes d'action de chacune des parties, et commencer à construire collectivement les outils.

Participation aux instances institutionnelles

En raison de leur agrément régional au titre de la protection de la nature et de l'environnement et de leur reconnaissance de plus en plus forte en tant qu'acteur régional de la conservation, les CEN d'Occitanie sont de plus en plus sollicités pour participer au travail de différentes commissions institutionnelles, de concertation ou d'expertises afin d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les décisions d'aménagement et de gestion des territoires.

La représentation des Conservatoires d'espaces naturels dans ces instances s'est faite en concertation entre les 3 CEN.

Ils participent aux instances suivantes :

- Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER)
- Comité Régional Agri-Environnement et Climatique (CRAEC)
- Comité Régional Biodiversité (CRB)
- Commission Régionale Forêt Bois (CRFB)
- Comités de pilotage du Programme régional Forêt Bois (PRFB) et du Programme régional d'agriculture durable (PRAD)
- Comité maritime de façade méditerranéenne (CMF Méd.) et Assemblée du Parlement de la Mer
- Conseil d'administration de la SAFER Occitanie et Comités techniques départementaux du Gard, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, du Tarn, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales
- Conseil d'administration de l'ARB Occitanie
- Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF 34, 31 et 66) et communale (Laroque 66)
- Commission départementale de protection des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Garonne, de l'Ariège, Lozère; expert dans l'Aude
- Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) de Haute Garonne,
- Comités Départementaux Espaces Sites et Itinéraires de l'Hérault, du Gard et du Tarn (CDESI 81, 34 & 30) 48
- Commission géographique du bassin Gard-Côtiers Ouest

- Comités de pilotage de sites Natura 2000 et Comités consultatifs de Réserves Naturelles dans les différents départements
- Membre associé de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales
- Commission Locale de l'Eau des SAGE Basse Vallée de l'Aude, Bassin de Thau, Bassin du Fleuve Hérault, Lez-Mosson-Etangs Palavasiens, Dordogne, Lot amont

Par ailleurs, des administrateurs et salariés siègent intuitu personae dans des conseils scientifiques.

- Conseil scientifique du Bien Unesco Causses & Cévennes (D. Crépin)
- Conseils scientifiques du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée (C. Houssard)
- CSRPN Occitanie : Frédéric BLANC, Mélanie NEMOZ et Daniel MARC
- Conseil scientifique de la RN géologique du Lot : Nicolas GOUIX
- Conseil scientifique des réserves catalanes : Frédéric BLANC

A noter également qu'au cours de l'année 2019, les CEN d'Occitanie ont contribué très activement au groupe de travail mis en place par la Région et la DREAL Occitanie sur la séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser) et réuni au sein de la Communauté Régionale ERC d'Occitanie (CRERCO).

Enfin les CEN ont participé aux groupes de travail de l'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB).

Zoom : Réunions et rencontres diverses en Lozère

Durant l'année 2019 le CEN Lozère a participé à divers réunions départementales : commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers ; commission agriculture du PNC, Comité de pilotage Contrat territorial Haut Allier et SAGE Haut Allier.

Le CEN Lozère est membre du comité de pilotage cartographie des cours d'eau, réuni le 01/04/2019 et du comité de pilotage Natura 2000 du site Plateau de l'Aubrac.

Il a participé aux assises de l'Eau à Mende (suivi des groupes de travail « Abreuvement » et « Sobriété des usages »), aux ateliers « Bès Truyère » ou encore à la rentrée du du REEL le 11/10/2019.

Zoom : PDESI de l'Hérault

Le CEN L-R est impliqué depuis plusieurs années aux côtés du Département de l'Hérault dans l'organisation des sports de Nature. Présent dans les deux instances dédiées (PDESI et CDESI), il apporte son expertise et son avis sur la validation des itinéraires sportifs proposés. Ce travail est porté au sein du CEN par un binôme administrateur/salarié (D. Lacaze/O.scher) qui se plonge régulièrement dans le SIG pour évaluer les nouveaux itinéraires.

En 2019, les administrateurs, bénévoles et salariés des CEN d'Occitanie sont auteurs ou co-auteurs de plusieurs articles dans des revues internationales (ISI et HCERES), dans d'autres revues techniques et/ou référencées au zoological record et de plusieurs dizaines de supports (communication orale ou poster) dans des colloques à comités de lecture. De plus, différents plans de gestion ou documents scientifiques ont été validés par le conseil scientifique des CEN ou par le CNPN.

Revues internationales (ISI et HCERES)

Brustel, H., Braud, Y., Gouix, N., Gazay, C., Noblecourt, T., Valladares, L., Vignon, V., Touroult, J., 2019. Proposition de protocoles pour la surveillance de l'état de conservation de sept coléoptères saproxyliques de la Directive Habitats-Faune-Flore. *Naturae* 2019 (7), 175-210.

De Wit, R., Vincent, A., Foulc, L., Kleczewski, M., Scher, O., Loste, C., Thibault, M., Poulin, B., Ernoul, L., Boutron, O., 2019. Seventy-year chronology of Salinas in southern France: Coastal surfaces managed for salt production and conservation issues for abandoned sites. *Journal for Nature Conservation* 49, 95–107.

Laforge, A., Archaux, F., Bas, Y., Gouix, N., Calatayud, F., Latge, T., Barbaro, L., 2019a. Landscape context matters for attractiveness and effective use of road underpasses by bats. *Biological Conservation* 237, 409–422.

Laforge, A., Pauwels, J., Faure, B., Bas, Y., Kerbiriou, C., Fonderflick, J., Besnard, A., 2019b. Reducing light pollution improves connectivity for bats in urban landscapes. *Landscape Ecol* 34 (4), 793–809.

Larrieu, L., Cabanettes, A., Gouix, N., Burnel, L., Bouget, C., Deconchat, M., 2019. Post-harvesting dynamics of the deadwood profile: the case of lowland beech-oak coppice-with-standards set-aside stands in France. *Eur J Forest Res* 138 (2), 239–251.

Mammola, S., Cardoso, P., Angyal, D., Balázs, G., Blick, T., Brustel, H., Carter, J., Čurčić, S., Danflous, S., Dányi, L., Déjean, S., Deltshv, C., Elverici, M., Fernández, J., Gasparo, F., Komnenov, M., Komposch, C., Kováč, L., Kunt, K., Mock, A., Moldovan, O., Naumova, M., Pavlek, M., Prieto, C., Ribera, C., Rozwałka, R., R žička, V., Vargovitsh, R., Zaenker, S., Isaia, M., 2019a. Continental data on cave-dwelling spider communities across Europe (Arachnida: Araneae). *BDJ* 7, e38492.

Mammola, S., Cardoso, P., Angyal, D., Balázs, G., Blick, T., Brustel, H., Carter, J., Čurčić, S., Danflous, S., Dányi, L., Déjean, S., Deltshv, C., Elverici, M., Fernández, J., Gasparo, F., Komnenov, M., Komposch, C., Kováč, L., Kunt, K.B., Mock, A., Moldovan, O.T., Naumova, M., Pavlek, M., Prieto, C.E., Ribera, C., Rozwałka, R., R žička, V., Vargovitsh, R.S., Zaenker, S., Isaia, M., 2019b. Local- versus broad-scale environmental drivers of continental -diversity patterns in subterranean spider communities across Europe. *Proc. R. Soc. B* 286, 20191579.

Pigneur, L.-M., Caublot, G., Fournier-Chambrillon, C., Fournier, P., Giralda-Carrera, G., Grémillet, X., Le Roux, B., Marc, D., Simonnet, F., Smits, N., Sourp, E., Steinmetz, J., Urra-Maya, F., Michaux, J.R., 2019. Current genetic admixture between relictual populations might enhance the recovery of an elusive carnivore. *Conserv Genet* 20, 1133–1148.

Pontalier, H., Boudarel, P., Canevet, M.F., Lhomer, E., Michelat, D., Ponchon, C., Riols, C., Scher, O., 2019. Conservation status of breeding eagles in France. *Raptors Conservation* 38, 93–108.

Prous, M., Liston, A., Kramp, K., Savina, H., Vårdal, H., Taeger, A., 2019. The West Palaearctic genera of Nematinae (Hymenoptera, Tenthredinidae). *ZK* 875, 63–127.

Razgour, O., Forester, B., Taggart, J.B., Bekaert, M., Juste, J., Ibáñez, C., Puechmaille, S.J., Novella-Fernandez, R., Alberdi, A., Manel, S., 2019. Considering adaptive genetic variation in climate change vulnerability assessment reduces species range loss projections. *Proc Natl Acad Sci USA* 116 (21), 10418–10423.

Tournayre, O., Pons, J., Leuchtman, M., Leblois, R., Piry, S., Filippi-Codaccioni, O., Loiseau, A., Duhayer, J., Garin, I., Mathews, F., Puechmaille, S., Charbonnel, N., Pontier, D., 2019. Integrating population genetics to define conservation units from the core to the edge of *Rhinolophus ferrumequinum* western range. *Ecol Evol* 9 (21), 12272–12290.

Autres revues (référéncées au zoological record ou techniques)

Acherar, M., Bouteloup, R., 2018. La piste du Pla Guillem (Massif du Canigo, Pyrénées-Orientales), suivi de la végétation après sa restauration. *Mycologie et Botanique* 33, 11-17.

Bitsch, J., Philippe, C., Savina, H., 2019. Une nouvelle station de *Sapyga similis* (F., 1793) dans les Pyrénées françaises (Hymenoptera Sapygidae). *L'Entomologiste* 75, 285–288.

Bouteloup, R., Schwab, P., Andrieu, F., Nicolas, S., 2018. Contributions à la connaissance de la flore vasculaire des Pyrénées-Orientales, observations 2017-2018. *Mycologie et Botanique* 33, 38-45.

Canard, M., Danflous, S., Thierry, D., Tillier, P., Villenave-Chasset, J., 2019. Cinquième complément à la cartographie des Chrysopides de France (Neuroptera, Chrysopidae). *Revue de l'Association Roussillonnaise d'Entomologie XXVIII*, 28–32.

Déjean, S., 2019. Découverte de *Panamomops inconspicuus* (Miller & Valesova, 1964) (Araneae, Linyphiidae) dans le massif des Albères (Pyrénées-Orientales), espèce nouvelle pour la faune de France. *Revue Arachnologique Série 2* 6, 16–19.

Déjean, S., Danflous, S., Oger, P., 2019. Le genre *Leptoneta* (Araneae, Leptonetidae) dans les Hautes-Pyrénées (France). *Revue Arachnologique Série 2* 6, 2–9.

Déjean, S., Villepoux, O., 2019. Découverte d'*Arctosa renidescens* Buchar & Thaler, 1995 (Araneae, Lycosidae), espèce nouvelle pour la faune de France, dans le Parc Naturel Régional du Queyras. *Revue Arachnologique Série 2* 6, 20–23.

Goux, N., Calmont, B., Brustel, H., Courtin, O., Valladares, L., 2019. *Limoniscus violaceus* (P.W.J. Müller, 1821) en Midi-Pyrénées : nouvelles localités et confirmation de sa répartition actuelle (Coleoptera Elateridae). *L'Entomologiste* 75, 17–24.

Julve, P., Bouteloup, R., 2018. Contribution à l'étude phytosociologique synusiale du massif des Albères. *Bull. Soc. Bot. N. Fr.*, 71 (1-4), 191-234.

Kluszczewski, M., Pinet, F., Gressette, S., Van Beusekom, C., 2019. La Laïche de Hartman : actualité en Brenne et contexte européen. *Recherches naturalistes* 8, 22–27.

Savina, H., 2019a. Quatrième complément à la liste des Hyménoptères Symphytes du département de l'Ariège. *Carnets nature* 6, 53–57.

Savina, H., 2019b. Troisième complément à la liste des Hyménoptères Symphytes du département de l'Ariège. *Bull. Soc. entomol. Fr.* 124, 151–154.

Scher, O., 2019. La gestion des espaces naturels à l'heure des «big data». *Espaces Naturels* 65, 48–50.

Scher, O., Ponchon, C., 2019. Suivi télémétrique des jeunes aigles. *Rapaces de France* 21, 62–63.

Colloques à comités de lecture

Baghi, R., Voté, Y., Bossaert, M., Barthe, L., 2019. Biodiv'Occitanie, un outil de valorisation des données naturalistes. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019.

Baran, P., Heude, M., Chefson, M., Némoz, M., Lim, M., 2019. Débit minimum biologique pour le Desman des Pyrénées : première approche pour la caractérisation de préférences hydrauliques et de sensibilité des habitats de l'espèce aux débits. Colloque de restitution du LIFE+ Desman, ENSAT, Auzeville-Tolosane (31-France), 4-5 décembre 2019.

Blanc, F., 2019a. Desman des Pyrénées (*Galemys pyrenaicus*) : Réévaluation du statut UICN. Colloque de restitution du LIFE+ Desman, ENSAT, Auzeville-Tolosane (31-France), 4-5 décembre 2019.

Blanc, F., 2019b. Protocole fèces : historique et amélioration des inventaires. Colloque de restitution du LIFE+ Desman, ENSAT, Auzeville-Tolosane (31-France), 4-5 décembre 2019.

Boléat, C., 2019. Approche des Chiroptères (écologie, sensibilité, protection), de l'enjeu spécifique des Gorges de la Save pour ces espèces et présentation d'exemples d'actions partenariales en faveur de la préservation des populations les plus menacées. Colloque scientifique international - Sites naturels et archéologiques, une transversalité nécessaire pour une meilleure connaissance du Territoire, Montmaurin (31-France), 1-4 avril 2019.

Boléat, C., Bareille, S., Laforge, A., Carré, B., 2019. Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères en Occitanie - Influence de l'anthropisation des paysages sur les Chiroptères. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019.

Bouteloup, R., Brousseau, C., Déjean, S., Enjalbal, M., Kluszczewski, M., Marc, D., 2019. La flore vasculaire des sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels de la région Occitanie sur le versant français du massif des Pyrénées. XII Colloqui Internacional de Botànica Pirenaica-Cantàbrica, Girona (Espagne), 3-5 juillet 2019.

Cambecedes, J., Garcia, J., Menand, M., Enjalbal, M., Brousseau, C., Delcourt, S., Lemouzy, C., Pessotto, L., Arnal, B., 2019. *UrbaFlore* : une dynamique de réseau pour accompagner les acteurs dans la gestion et la préservation des cœurs de biodiversité des grandes aires urbaines de Midi-Pyrénées. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-Aude), 22-24 mars 2019.

Catil, J.-M., Baghi, R., Barthe, L., Cochard, P.-O., Riou, G., Jaulin, S., Louboutin, B., Danflous, S., Costes, A., Pelozuelo, L., Robin, J., Braud, Y., Defaut, B., Morichon, D., 2019. Vers une liste rouge des Orthoptères d'Occitanie. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-Aude), 22-24 mars 2019.

Charlot, B., Louboutin, B., Danflous, S., Jaulin, S., 2019. Odonates en Occitanie : première liste rouge et espèces méconnues. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019.

Courmont, L., Fita, P., 2019. 8 ans avec l'Émyde lépreuse, faisons un point. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019.

- Cramm, P., Scher, O., Bossaert, M., 2019. Evolution des populations de laro-limicoles sur le littoral languedocien depuis près de 40 ans. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019.
- Déjean, S., Danflous, S., 2019. Amélioration des connaissances sur les araignées des Pyrénées catalanes : certitudes et incertitudes. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019.
- Demay, J., Lépine, F., Kleszczewski, M., 2019. Restauration des fonctionnalités d'une zone humide en présence d'enjeux écologiques majeurs. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019.
- Demay, J., Fonderflick, J., Herrera, A., Talhoët, S., Fraissard, C., Jacob, L., Sane, F., Mollard, M., Caussade, L., 2019. Etude de la population de Crave à bec rouge du Sud Massif Central. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019. Poster.
- Enjalbal, M., Lebrun, P., Mut, P., Rech, P.-E., Gaulard, F., Glémarec, E., 2019. Conversion d'un boisement en une prairie de fauche à Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*), en 5 ans, dans le cadre d'une mesure compensatoire en Haute-Garonne. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019.
- Fernandes, E., Durand, M.-O., Bareille, S., Cotard, J., 2019. Gestion d'ouvrages d'art de la DIR SO : bilan sur quatre années d'expertise chiroptérologique dans le sud-ouest de la France. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019. Poster.
- Fournier-Chambrillon, C., Vial-Novella, C., Blanc, F., Durand, M.-O., Lacaze, V., Lafitte, J., Levenard, P., Le Roux, B., Miquel, J., Némoz, M., Sourp, E., Torres, J., Fournier, P., 2019. Bilan de 10 ans d'autopsies de Desmans : causes de mortalités et autres enseignements. Colloque de restitution du LIFE+ Desman, ENSAT, Auzeville-Tolosane (31-France), 4-5 décembre 2019.
- Gérente, P., Lacaze, V., Lim, M., 2019. Suivi du Desman des Pyrénées à travers deux programmes de travaux EDF en Ariège. Du risque vers l'opportunité...3eme séminaire technique commun EDF-RNF-CEN, Vizille (38-France), 16-17 octobre 2019.
- Gouix, N., Savoie, J.-M., Marc, D., 2019. Inventaire des "Vieilles Forêts" des Pyrénées : définition et conservation. XII Col·loqui Internacional de Botànica Pirenaica-Cantàbrica, Girona (Espagne), 3-5 juillet 2019.
- Gouix, N., Savoie, J.-M., Marc, D., 2019. Inventaire des vieilles forêts d'Occitanie : définition et conservation. Journée scientifique du GEODE, Toulouse (31-France), 13 décembre 2019.
- Kleszczewski, M., Lecoq, M., Pouget, L., Oudot, M., Gautier, K., 2019. Nouvel aperçu sur la flore et la végétation des parties sommitales du massif du mont Aigoual (Gard, Lozère). Colloque international « La cartographie de la flore – un outil au service des politiques publiques de la biodiversité », Nantes (44-France), 7-8 juin 2019.
- Lacaze, V., Blanc, F., 2019. Structure des noyaux de populations : Etat des connaissances. Colloque de restitution du LIFE+ Desman, ENSAT, Auzeville-Tolosane (31-France), 4-5 décembre 2019.
- Lacaze, V., Servière, L., 2019. Des tunnels pour la détection du Desman des Pyrénées. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019. Poster.
- Laforge, A., Archaux, F., Bas, Y., Gouix, N., Calatayud, F., Latge, T., Barbaro, L., 2019. Landscape context matters for effective use and attractiveness of road underpasses by vulnerable bats. 18th International Bat Research Conference (18th IBRC), Phuket (Thaïlande), 28 juillet -1er août 2019.
- Laforge, A., Barbaro, L., Bas, Y., Calatayud, F., Ladet, S., Archaux, F., 2019. Complémentation du paysage à l'échelle du paysage pour les communautés de chauves-souris dans des mosaïques d'habitats fragmentées par le réseau routier. Rencontres d'Ecologie des Paysages 2019, Bordeaux (33-France), 5-7 novembre 2019.
- Lee, M., 2019. The effects of agriculture abandonment on landscape connectivity in the Eastern Pyrénées. Congrès «Ecology & Agriculture Summit for Young scientists» (EASY), Nice (06-France), 25-27 novembre 2019.
- Levenard, P., Yotte, A., 2019. Amélioration des potentialités d'accueil pour le Desman dans les tronçons les plus pauvres. Colloque de restitution du LIFE+ Desman, ENSAT, Auzeville-Tolosane (31-France), 4-5 décembre 2019.
- Lim, M., Jacob, F., 2019. Suivi du Desman des Pyrénées sur deux cours d'eau d'Ariège. Colloque de restitution du LIFE+ Desman, ENSAT, Auzeville-Tolosane (31-France), 4-5 décembre 2019.
- Lim, M., Douette, M., Xéridat, P., 2019. Mesures d'évitement et de réduction en faveur du Desman des Pyrénées. Colloque de restitution du LIFE+ Desman, ENSAT, Auzeville-Tolosane (31-France), 4-5 décembre 2019.
- Lim, M., Blanc, F., Némoz, M., Poncet, E., Le Roux, B., Léal, X., Bodo, A., Lacaze, V., De Sauverzac, L., Levenard, P., Baran, P., Xéridat, P., Cherkaoui, A., Tribolet, L., Fournier-Chambrillon, C., Fournier, P., 2019. LIFE+ Desman – Outils pour la prise en compte du Desman des Pyrénées. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019. Poster.

Poncet, E., Blanc, F., Lim, M., Némoz, M., Plet, G., Serre, P., 2019. Un outil de sensibilisation original : La Caravane du Desman. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019. Poster.

Poncet, E., Blanc, F., Fournier, P., Fournier-Chambrillon, C., Lacaze, V., Le Roux, B., Lim, M., Marc, D., Némoz, M., 2019. Desman des Pyrénées - 2011 / 2019, neuf années de captures, bilans et retours d'expériences. Colloque de restitution du LIFE+ Desman, ENSAT, Auzeville-Tolosane (31-France), 4-5 décembre 2019.

Poncet, E., Blanc, F., De Sauverzac, L., Durand, M.-O., Levenard, P., Lacaze, V., Le Roux, B., Lim, M., Némoz, M., Yotte, A., 2019. Le Life, 29 actions mais une multitude d'effets induits. Colloque de restitution du LIFE+ Desman, ENSAT, Auzeville-Tolosane (31-France), 4-5 décembre 2019.

Santucci, L., Némoz, M., Blanc, F., Calmet, A., 2019. On the tracks of the pyrenean desman. 14th meeting of Ecology & Behaviour, Toulouse (31-France), 19-24 mai 2019.

Savoie, J.-M., Falbet, P., Maillé, S., Goux, N., 2019. Inventaire et évaluation des vieilles forêts d'Occitanie. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019.

Scher, O., Barthe, L., 2019. Statut de la Cistude d'Europe en Occitanie : un outil d'alerte à destination de l'Etat et des aménagés. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019. Poster.

URCPIE, CEN Midi-Pyrénées, Nature en Occitanie, LPO Lot, 2019. Programme d'amélioration et de valorisation des connaissances sur les mares et les amphibiens de Midi-Pyrénées 2017-2018. 1ères Rencontres naturalistes d'Occitanie, Gruissan (11-France), 22-24 mars 2019. Poster.

Xéridat, P., Némoz, M., Douette, M., Blanc, F., Lim, M., Poncet, E., 2019. Modalités de prise en compte du Desman des Pyrénées dans la gestion des milieux aquatiques pyrénéens : étape d'analyse de l'état initial des procédures d'évaluation environnementale. Colloque de restitution du LIFE+ Desman, ENSAT, Auzeville-Tolosane (31-France), 4-5 décembre 2019.

Ouvrages et chapitres d'ouvrages

Collectif..., ANA CEN Ariège, CEN MP, CEN LR, CEN Lozère, ..., 2019. Conservatoires d'espaces naturels : à la découverte des sites remarquables. Glénat, 168p.

Lepart, J., Huron, J., Girardin, S., 2019. Enhancing Coviability Through an Eco-Pastoral Approach, the European Project LIFE + MIL'OUV, in: Coviability of Social and Ecological Systems: Reconnecting Mankind to the Biosphere in an Era of Global Change. Springer International Publishing, Cham, 411-422.

Parc National des Pyrénées, Corriol, G., Danflous, S., Déjean, S., Demergès, D., Goux, N., N., Hanoire, C., Infante Sanchez, M., Lagasquié, J.-J., Laigneau, F., Métailié, J.-P., Reteau, A., Rossier, D., Roussel, D., Tihay, J.-P., 2019. Atlas de la biodiversité communale de Betpouey. PNP, Tarbes (65-France), 116p.

Rapports et plans de gestion

Déjean, S., 2016. Plan de gestion des parcelles de La Bayche, Coteaux de Dun (09) - validé en Conseil Scientifique en séance du 19 novembre 2019. CEN MP, 127p.

Déjean, S., Goux, N., Lim, M., Poncet, E., Danflous, S., 2018. Plan de gestion de parcelles autour de la pile 8 du viaduc de la Dordogne, Pinsac (46) - validé en Conseil Scientifique en séance du 05 juillet 2019. CEN MP, 83p.

Enjalbal, M., Goux, N., Bareille, S., 2018. Plan de gestion des terrains compensatoires du raccordement de la RD37 à l'échangeur des « Pyroutets » de la RN124, Léguevin (31) - Validé en Conseil Scientifique en séance du 05 juillet 2019. CEN MP, 129p.

Goux, N., Lim, M., 2019. Plan de gestion de la déviation de la RD37, Fontenilles et Saint-Lys (31) - validé en Conseil Scientifique en séance du 05 juillet 2019. CEN MP, 171p.

Louboutin, B., Jaulin, S., Charlot, B., Danflous, S., 2019. Liste Rouge des Lépidoptères Rhopalocères et Zygènes d'Occitanie, rapport d'évaluation - validé en CSRPN en séance du 17 septembre 2019. OPIE, CEN MP, CEN LR, Montferrier-sur-Lez (34-France), 288p. + annexes.

Némoz, M., Blanc, F., Xéridat, P., Marc, D., 2019. Bilan du 1er Plan National d'Actions en faveur du Desman des Pyrénées (2009 – 2015), rapport de synthèse - validé en CNPN en séance du 19 décembre 2019. CEN MP sous coordination de la DREAL Occitanie, 62p.

Rech, P.-E., Déjean, S., Catil, J.-M., 2015. Plan de gestion et premiers aménagements de la carrière de Saint-Cricq, Auch (32) - validé en Conseil Scientifique en séance du 05 juillet 2019. CEN MP, 68p.

Pour l'Occitanie Est, la liste de plans de gestion élaborés par les CEN L-R et Lozère est disponible sur demande. Mémoires universitaires

Raymond, B., 2019. Etude de la distribution des grenouilles vertes (*Pelophylax* sp.) dans le cadre des mesures compensatoires du contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier. Stage de licence, 26p.

ACTIVITES du CEN ARIEGE

L'ANA - CEN Ariège s'est appuyée sur une équipe pluridisciplinaire de 20 salarié-es et 10 stagiaires et volontaires du service civique, renforcée par le soutien de 284 adhérent-es comprenant 70 bénévoles actifs. Elle s'est consacrée à l'étude des milieux naturels, de la faune, de la flore et des relations qui lient l'humain et la nature sur le territoire ariégeois, grâce à un budget annuel d'environ 1 100 000 euros.

Connaître

L'ANA - CEN Ariège a participé en 2019 à des programmes régionaux d'amélioration de la connaissance, comme :

- L'élaboration de la liste rouge des odonates et des rhopalocères en Occitanie ;
- L'amélioration de la connaissance de la flore, des habitats naturels (grands corridors alluviaux, grandes aires urbaines de Midi-Pyrénées, messicoles, FLORACAT) ;
- L'enquête participative sur les Pucidés pyrénéens (POCTEFA HABIOS).
- Le maintien d'un réseau de sites accueillant le Cuivré de la bistorte

En Ariège, elle a contribué à l'évaluation des enjeux écologiques des boisements alluviaux (Breilhs) de la rivière Hers.

Par ailleurs, toutes ces actions sont rendues possibles en partie grâce aux données naturalistes de l'association, dont le nombre en 2019, approche les 115 000 (dont 14981 données uniquement sur 2019). Elle remercie tous ses contributeur.rices.

Gérer

L'ANA - CEN Ariège agit pour la préservation de sites naturels abritant des espèces animales ou végétales, des milieux naturels, jugés rares ou menacés. Elle gère ainsi 2 117 ha, répartis sur 22 sites naturels. 29 ha sont en propriété et 2 088 ha en convention, dont 500 ha de RNR du Massif du Saint-Barthélémy, et environ 800 ha sont en zone Natura 2000, soit 40% de la surface gérée.

Zoom sur les zones humides

A ce jour, l'ANA - CEN Ariège est gestionnaire de 8 sites conservatoires de zones humides d'environ 100 ha, parmi lesquels on compte 5 ha de forêts humides, 14 ha de tourbières, 33 ha de prairies paratourbeuses. Ces sites abritent des espèces patrimoniales de milieux humides, comme la Jacinthe de Rome, ou les papillons *Lycaena helle* et *Boloria eunomia*.

L'ANA - CEN Ariège, qui porte la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides d'Ariège (CATZH 09), a réalisé des actions d'animation territoriale et d'assistance technique en 2019, auprès de gestionnaires de zones humides, services de l'Etat, syndicats de rivière et élus, d'encadrants de sports de nature, pêcheurs... Elle a poursuivi des actions de suivis de mares conservatoire et de protection de migration d'amphibiens (création de mare et chantier crapauduc à Varilhes et Tourtouse).

Sites NATURA 2000 et Programme POCTEFA

Protéger

L'ANA - CEN Ariège a contribué en 2019 à de nombreux programmes de conservation d'espèces :

- le LIFE + Desman des Pyrénées,
- les suivis d'oiseaux à Plans d'Actions Nationaux, tels que le Vautour Percnoptère, le Milan royal ou le Gypaète barbu ;
- le Plan Régional d'Actions Odonates
- le Plan Régional d'Action en faveur des Chiroptères



© V. Lacaze

L'ANA - CEN Ariège a participé à de nombreuses actions des documents d'objectifs des différents sites Natura 2000 d'Ariège (suivis scientifiques, formations, animations grand public ou scolaires). Elle a contribué à la définition d'un protocole commun de suivi de zones tourbeuses, dans le cadre du POCTEFA GREEN, gestion et mise en réseau des espaces naturels des Pyrénées.

Cartographie des sites naturels gérés par l'ANA - CEN Ariège





Valoriser

Sensibiliser, éduquer, former, valoriser, l'ANA - CEN Ariège, labellisée CPIE d'Ariège depuis 2006, propose un large programme d'animations envers des publics variés.

Sensibiliser, éduquer

Elle a touché 3123 personnes au cours de l'année 2019, à travers une soixantaine d'animations tout public (sorties nature, chantiers, festivals ou soirées thématiques) sur tout le territoire, dont des déclinaisons ariégeoises des événements nationaux (Fréquence Grenouille, Comptage Wetland, Fête de la nature, Fête des mares, Nuit de la Chauve-souris, ou Chantiers d'automne, etc.).

Parallèlement, elle a développé des projets pédagogiques avec des écoles primaires, des collèges et lycées sur des thématiques liées à l'eau dans la nature et le village, aux grands prédateurs et aux espèces emblématiques des sites Natura 2000 d'Ariège (chiroptères, grands rapaces, Desman des Pyrénées, etc.), touchant 927 enfants sur 41 classes.

Former

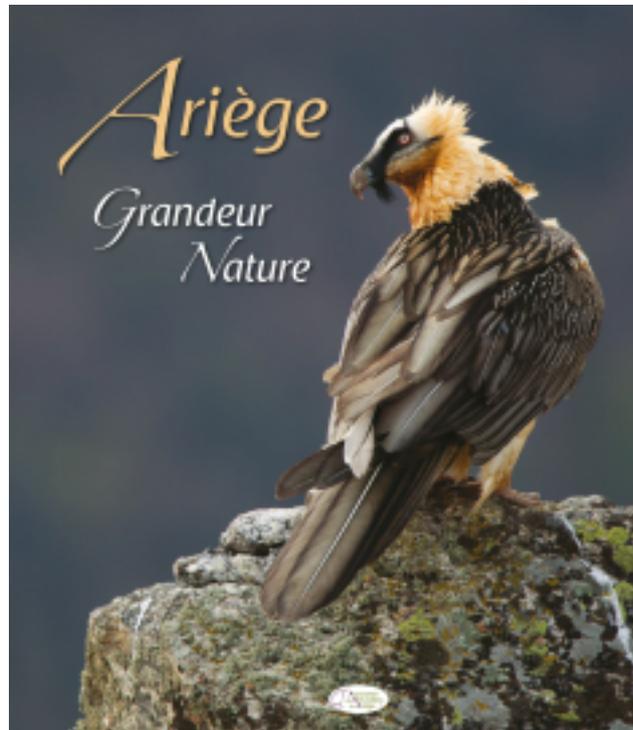
L'ANA - CEN Ariège a assuré des journées techniques et formations auprès de publics professionnels : élus, encadrants nature, professionnels de santé, personnels des services des routes et syndicats de rivière, chasseurs, piégeurs, sur des thématiques variées (Tiques, Ambrosies et Plantes Exotiques Envahissantes, Trame Verte et Bleue, Loutre et Vison d'Amérique, etc.).

Valoriser

L'ANA - CEN Ariège a enfin valorisé les richesses du patrimoine naturel d'Ariège, à travers des publications et supports pédagogiques variés.

Elle a publié un bel ouvrage « Ariège Grandeur Nature » sur la nature ordinaire et exceptionnelle de l'Ariège. Ce livre de 240 pages présente 300 espèces à travers photos et illustrations.

Deux posters de la série Brins d'Ariège mettent en valeur quelques espèces de mammifères et petites bêtes des forêts. Trois bulletins de liaison annuels « Natures d'Ariège Infos » informent les adhérent-es et partenaires sur les projets en cours et les nouvelles découvertes d'espèces sur le département.



Accompagner

L'ANA - CEN Ariège veille à accompagner les acteurs du territoire dans la prise en compte de la biodiversité et du développement durable dans les politiques locales. Elle a contribué en 2019 à :

- l'élaboration de deux Projets agro-environnementaux et climatiques : PAEC Pyrénées Cathares (sur les enjeux prairies humides, plantes messicoles et *Maculinea alcon*) et PAEC Prairies inondables à Jacinthe de Rome de Midi-Pyrénées ;
- la mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), pour la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix ;

- la mise en œuvre de pratiques alternatives dans une démarche « zéro-phyto », auprès de 4 communes de la Communauté d'Agglomération Foix-Varilhes ;
- un projet de restauration de 4 tronçons majeurs sur le bassin amont de l'Arize, pour la préservation de l'aire de répartition de l'Ecrevisse à pattes blanches, du Desman des Pyrénées et de la Loutre d'Europe, en partenariat avec la Fédération de l'Ariège de Pêche et de Protection des milieux aquatiques.

Vie de l'association

Contribution à la vie du réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Les CEN d'Occitanie sont membres de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et participent activement à la vie du réseau.

Séminaire national des Conservatoires d'espaces naturels 2019

Les équipes des Conservatoires d'espaces naturels d'Occitanie et la Fédération ont accueilli l'édition 2019 du Séminaire national des Conservatoires d'espaces naturels, qui s'est déroulée du 2 au 5 octobre au Centre du Lazaret à Sète.

Ce temps fort du réseau des Conservatoires d'espaces naturels a réuni près de 400 participants (administrateurs, adhérents, salariés, partenaires...), et s'est concentré sur la thématique suivante : Conservatoires d'espaces naturels : mieux connus, mieux reconnus !

Mobiliser l'assise citoyenne et valoriser le réseau des sites gérés en appui aux axes 4 et 7 de la stratégie fédérale du réseau 2018/2028.

Plusieurs sessions de travail ont été proposées aux participants : échanges sur les métiers des Conservatoires d'espaces naturels (12 rencontres métiers dédiées), retours d'expériences en plénière sur des projets innovants et réussis portés par les CEN, ateliers thématiques en sous-groupes (12 ateliers différents) prolongés par des ateliers thématiques sur des sites gérés par le CEN L-R.

Largement tourné vers l'opérationnel, cela a permis de mettre en place un plan d'actions afin d'accompagner le développement de l'assise citoyenne et de développer la communication auprès du grand public et la valorisation du réseau de sites gérés. De nombreux partenaires, locaux et régionaux ont été associés à différents temps de travail : ateliers, visites-ateliers ou encore lors de moments officiels.



Des moments conviviaux sont venus agrémenter ces différents temps de travail : remise des Pensées Sauvages, footing matinal sous le soleil de Sète, traditionnel buffet des terroirs dans une belle ambiance musicale... afin de célébrer notamment les 30 ans de la Fédération.

L'intégralité des actes sont en ligne sur le site de la FCEN.

Le prochain congrès des CEN se tiendra en octobre 2020 en Région Centre-Val de Loire.

Conseils d'Administration et Assemblée Générale

Les CEN ont participé aux Conseils d'Administration de la Fédération ainsi qu'à l'Assemblée Générale.

Groupes de travail thématiques

Animation et/ou participation de salariés à plusieurs groupes de travail créés au sein du réseau sur différentes thématiques : géomatique, foncier, mesures compensatoires..., ainsi qu'au sein de la Conférence des directeurs.

Tableau de bord 2019

Les principaux éléments techniques et financiers de chaque CEN sont actualisés chaque année au sein d'un tableau de bord, lequel est publié tous les ans par la Fédération au travers d'une plaquette. Celui-ci s'accompagne également d'une actualisation nationale de la cartographie des sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels.

Adhérents et Bénévoles

Les CEN MP, L-R et Lozère comptaient près de 300 adhérents en 2019.

CEN L-R : 90 total dont 72 individuels, 16 associations, 2 associés

CEN Lozère : 33 total dont 29 individuels, 4 morales

CEN MP : 176 total dont 163 individuels, 13 morales

Ils bénéficient non seulement du travail bénévole des membres du Conseil d'administration et du Conseil scientifique mais aussi de celui de plus d'une quarantaine de bénévoles actifs. Ces derniers s'investissent dans plusieurs activités du Conservatoire, notamment lors d'opérations comme «la Galerie éphémère», les Chantiers d'automne, les comptages d'espèces...

En particulier, le CEN L-R peut compter sur le groupe des Amis des Salines et le CEN MP abrite deux groupes thématiques de bénévoles (cf. ci-après).

Cet engagement citoyen de bénévoles joue un rôle de plus en plus important au sein des CEN, d'où la nécessité d'une valorisation fine de ce bénévolat. Ainsi, en 2019, il est estimé à plus de 1 100 jours.

Le Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées (GCMP) en 2019

Les bénévoles du Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées réalisent de nombreuses actions sur l'année, dont un appui aux actions de connaissances menées par le CEN MP. Le GCMP a participé à la mise en service en Midi-Pyrénées de l'outil DBchiro, base de données spécifiques aux chiroptères et développé par la LPO Rhône-Alpes.

L'action phare du GCMP demeure le suivi de la colonie de Grande Noctule du Lévezou (12) qui s'est poursuivi en 2019 avec l'identification de nouveaux gîtes, zones de chasse et voies de déplacement. Cette espèce a également fait l'objet de captures ciblées dans le Tarn sur le secteur de la Montagne Noire.

Outre cette action phare, le GCMP en 2019 c'est :

- La participation à des actions de connaissance avec notamment le suivi coordonné de gîtes en période hivernale (le Grand Rhinolophe était l'espèce ciblée de l'hiver 2019), des suivis et des comptages à d'autres périodes, le suivi des colonies de Pipistrelle pygmée en bord de Garonne, la recherche de nouveaux gîtes (grottes, bâtiments) et des inventaires (captures, suivi Vigie Nature...).
- La participation à des actions de protection : contact avec les propriétaires et suivi pour le maintien de gîtes à Chiroptères, visites et conseils auprès de propriétaires, etc.
- La participation à des actions de protection et de sensibilisation : conventions Refuges à chauves-souris avec des communes ou des particuliers, nombreux SOS relayés localement par les bénévoles et salariés du Groupe, animations dans le cadre de la Nuit européenne de la Chauve-souris.

Le Groupe Invertébrés de Midi-Pyrénées (GIMP) en 2019

Le CEN MP a initié en 2007 un groupe thématique dédié aux invertébrés. Plus de 150 membres reçoivent les informations du groupe à la fin 2019.

Le GIMP en 2019 c'est :

- Un atelier mensuel, de septembre à mai, où les bénévoles présentent des projets ou diverses thématiques de sensibilisation et d'initiation aux invertébrés méconnus : biogéographie des hétéroptères (punaises), orthoptéroïdes, odonates, hyménoptères Ichneumonidae, présentation des listes rouges régionales (papillons, odonates)...
- Une sortie mensuelle entre juin et août sur différents secteurs ;
- Des formations à la demande sur le fonctionnement de SICEN, l'outil de saisie du CEN MP accessible aux membres et utilisé par de nombreux bénévoles ;
- La mise en place de Web'Obs (atlas numériques) sur divers groupes en lien avec les bénévoles avec notamment le projet d'extension du portail Hyménoptères aux abeilles ;
- Des inventaires, dépouillements et analyses de récoltes scientifiques en Midi-Pyrénées ;
- Des saisies de collections entomologiques régionales et aide à l'identification ;
- Une contribution à la sauvegarde de collections historiques.

Le site Internet du Conservatoire www.cen-mp.org propose des pages pour découvrir le GCMP et le GIMP, à la rubrique Groupes bénévoles.

Verger collectif du Coulazou, Fabrègues (34)

Le verger collectif continue à se structurer et à prendre forme sur les berges du Coulazou à Fabrègues.

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires liées au déplacement de l'A9, le CEN L-R est devenu propriétaire d'une parcelle d'un demi-hectare avec le projet d'y développer de façon participative un verger haute tige conduit de manière extensive, valorisant la diversité des espèces adaptées aux conditions de sols et de climat locales. Il est accompagné techniquement pour cela par l'Association Paysarbre. Suite à une définition collective d'un design de plantation et des variétés, 40 premiers arbres fruitiers ont été plantés en janvier 2019 avec le concours de fabrégois motivés, dont plusieurs membres des Jardins partagés attenants. L'année a ensuite été ponctuée de sessions de paillage, arrosage, débroussaillage... mais aussi d'événements moins réjouissants (canicule exceptionnelle de juin ainsi que quelques vols...).

Cet hiver, la plantation de 20 arbres fruitiers complémentaires a eu lieu et la structuration d'un collectif de bénévoles autour du verger prend désormais forme !



Participation aux réseaux naturalistes, de gestionnaires et thématiques

Depuis sa création en 2017, les CEN ont participé activement à OC'Nat, l'Union des associations naturalistes d'Occitanie qui compte actuellement 22 membres, et notamment à ses actions phares : rencontres naturalistes ; revue ; portail de visualisation d'information sur les espèces ; annuaire des naturalistes. Par son exemplarité issue de la mise en réseau de l'ensemble des associations, dont les CEN, le point d'orgue en 2019 a été l'organisation des 1ères rencontres naturalistes d'Occitanie les 22, 23 et 24 mars 2019 au palais des congrès à Gruissan qui a accueilli plus de 400 personnes.



Au total, 28 conférences, 1 table ronde sur les sciences participatives et une quinzaine de posters ont contribué à partager les travaux de connaissance naturalistes sur l'ensemble de la région. Un forum de stands des associations membres et des sorties nature ont permis l'ouverture de cet événement au grand public. Les actes des rencontres à paraître seront le 1er numéro de la revue.

Une autre réalisation majeure en 2019 a été la mettre en ligne d'un atlas collaboratif et évolutif de la faune et la flore <https://biodiv-occitanie.fr/>. Ce portail de visualisation vise à valoriser la connaissance naturaliste régionale acquise par les bénévoles et salariés des associations et d'autres structures en Occitanie. En complémentarité de la plateforme SINP, il sera notamment alimenté de fiches espèces et d'iconographie.

Par ailleurs, les CEN ont contribué activement aux autres réseaux de gestionnaires et thématiques, en particulier de l'ARB, RNF, Rivages de France, Réseau des gardes du littoral, Ramsar France, Pôle-relais zones humides et poursuivi l'animation en Occitanie du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, des CATZH Ariège et Lozère.



Les équipes



L'équipe salariée

Au total les 3 CEN ressemblent au 31/12/2019 59 salariés, ingénieurs en écologie, en agronomie, spécialistes des systèmes d'information, chargés de gestion, techniciens, animateurs, etc. et bien sûr les fonctions supports notamment administratives.

La Formation

Le plan de formation a permis aux équipes de suivre plus de 100 jours de formations organisées par l'AFB et d'autres organismes, ainsi que dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

L'accueil des stagiaires et services civiques

En Midi-Pyrénées, l'équipe a encadré 4 stagiaires sur l'année.

En Languedoc-Roussillon, l'équipe a accueilli 4 stagiaires (de plus de 2 mois) et 5 volontaires en service civique.

Les mouvements de personnel

En Midi-Pyrénées :

Fin du contrat CIFRE d'Alexis Laforge.

Embauches en CDD de techniciens de travaux : Sébastien Lalevée, Théo Gratadour et un apprenti Camille Gleizes.

Embauche d'un technicien géomatique : Hugo Norel.

En Lozère :

Fin de CDI : Cindy Merlot.

En Languedoc-Roussillon :

Départ à la retraite : Marthe Vergnay, secrétaire administrative

Fin volontaire de 3 CDI : Pierre Guéniot, Corentin Leurent, Jean Bondaz, chargés de gestion.

Embauche de 10 CDI : Cyril Marmoeux, Conservateur RNN Estagnol ; Nathalie Barré, animatrice Pôle lagunes ; Audrey Pellat-Chillot chargée de gestion agroenvironnement Gard, Aymeric Brissaud, chargé de gestion écologique Hérault ; Sylvain Nicolas, chargé de gestion écologique Aude-PO ; Pierre Quertier, chargé de gestion écologique Gard ; Philippe Bellina, chargé de travaux de gestion écologique ; Héloïse Durand & Bertrand Gubert, gardes techniciens du littoral ; Bérangère Lalot - assistante de direction,

Une mention particulière pour Mohand Acherar, qui a fait valoir ses droits à la retraite fin 2018. Il a été le premier salarié du CEN L-R et a œuvré en son sein pendant près de 25 ans. Nous le remercions vivement pour son engagement et comptons sur la poursuite de son investissement en tant que bénévole.

Conseils d'Administration, Scientifiques et Assemblées Générales

En 2019 les Conseils d'administration se sont réunis quatre fois pour le CEN MP (09/04, 10/07, 24/09, 09/12), le CEN L-R (04/05, 15/06, 09/11, 21/12) et trois fois pour le CEN Lozère (18/02, 11/05, 10/10).

Les Assemblées générales ordinaires statutaires se sont tenues pour le CEN MP le 18 mai à Toulouse au siège, pour le CEN L-R le 15 juin 2020 à Sanilhac-Sagriès (30), et pour le CEN Lozère le 11 mai à Saint Laurent de Muret.

Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées

Collège	Membres élus ou désignés (de droit)
Membres individuels	Hervé Brustel, Henri Savina, Lionel Gaches, Yann Evenou, Louis Maynadier, Christian Arthur, Audrey Poujol, Laura Coutant, Stéphane Aulagnier
Membres représentants de personne morale	LPO Tarn (Christophe Maurel), NEO (Jean Joachim), CEN L-R (Arnaud Martin), Région Occitanie (Thierry Cotelte), LPO Aveyron (Alain Hardy)
Membres de droit	GCMP (Boris Baillat), GIMP, ANA CEN Ariège (Jean-Michel Dramard), Personnels (Frédéric Blanc)
Invitée en tant que Pdte du CS	Magali Gerino

Composition du Bureau
Président : Hervé Brustel
Vice Président : Arnaud Martin
Secrétaire : Lionel Gaches
Secrétaire adjoint : Christophe Maurel
Trésorier : Henri Savina
Trésorier adjoint : Louis Maynadier

Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon

Collège	Membres élus ou désignés (de droit)
Membres individuels	Louis-Dominique Auclair, Daniel Crepin, Thomas Gendre, Claudie Houssard, David Lacaze, Arnaud Martin, Thibault Rafton, Christine Sorli, Olivier Thaler
Membres associatifs	ACCM Zerynthia (Stéphan Arnassant), ALEPE (Fabien Sané), COGard (Gilles Bousquet), Ecologistes de l'Euzière (François Rousset), GNUM, Opie (Jean-Claude Streito), SFO Languedoc (Michel Nicole), SHHNNH (Gérard Duvallet), SPN Gard (Jean-François Gosselin)
Membres de droit à titre consultatif	CD 34 (Christophe Morgo), CD 66 (Martine Rolland), Région Occitanie (Hussein Bourgi, Christian Dupraz), CEN Lozère (Alain Lagrave), FCEN (Christophe Lépine)
Membres invités	CEN MP (Hervé Brustel, représentant du personnel)

Composition du Bureau
Président : Arnaud Martin
Vice Président : Gilles Bousquet
Secrétaire général : Daniel Crepin
Secrétaire adjoint : Louis-Dominique Auclair
Trésorier : Olivier Thaler
Administrateurs : Christine Sorli, David Lacaze

Conservatoire d'espaces naturels de Lozère

Collège	Membres élus ou désignés (de droit)
Membres individuels élus et administrateurs	Alain Lagrave, Colin Hostein, Renaud Lys, Pierre Clavel, Dominique Coujard
Membres associatifs	ALEPE (Fabien Sané)
Membres de droit	CEN L-R (Claudie Houssard)
Membres associés	EPLFPA (Philippe Ginestet), SupAgro Florac (Lise Kosmala)

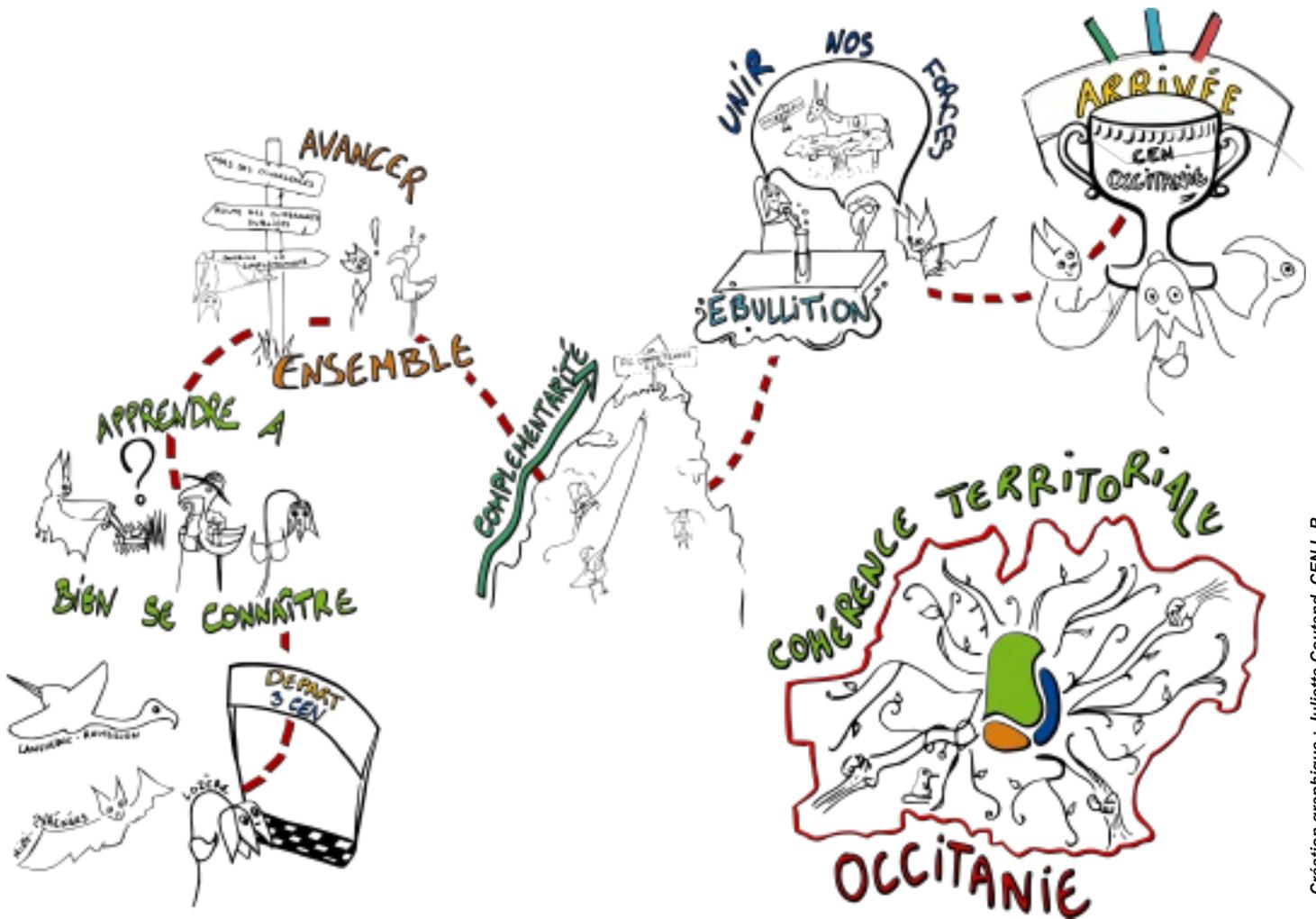
Composition du Bureau
Président : Alain Lagrave
Co présidente : Claudie Houssard
Trésorier : Colin Hostein
Secrétaire : Dominique Coujard

Le Conseil scientifique des CEN L-R et Lozère s'est réuni le 2 octobre 2018 et n'a pas tenu de réunion plénière en 2019. Cependant, plusieurs membres ont été mobilisés durant toute l'année pour la mise en œuvre de plusieurs projets et actions : AgroEcoPôle du domaine de Mirabeau, Rencontres naturalistes d'Occitanie, HNV-Link, Plan de gestion de la Réserve naturelle de l'Estagnol, Larolimicoles, Cistudes, Passereaux des Causses, Complexe de grenouilles de Perez/Graf, Crave à bec rouge, Sites naturels protégés des Salines et du Grau-du-roi... Par ailleurs, plusieurs membres ont représenté le CEN L-R à diverses manifestations scientifiques.

Le Conseil scientifique des CEN MP et Ariège s'est réuni les 27 mai, 5 juillet et 19 novembre 2019.

En route vers le CEN Occitanie !

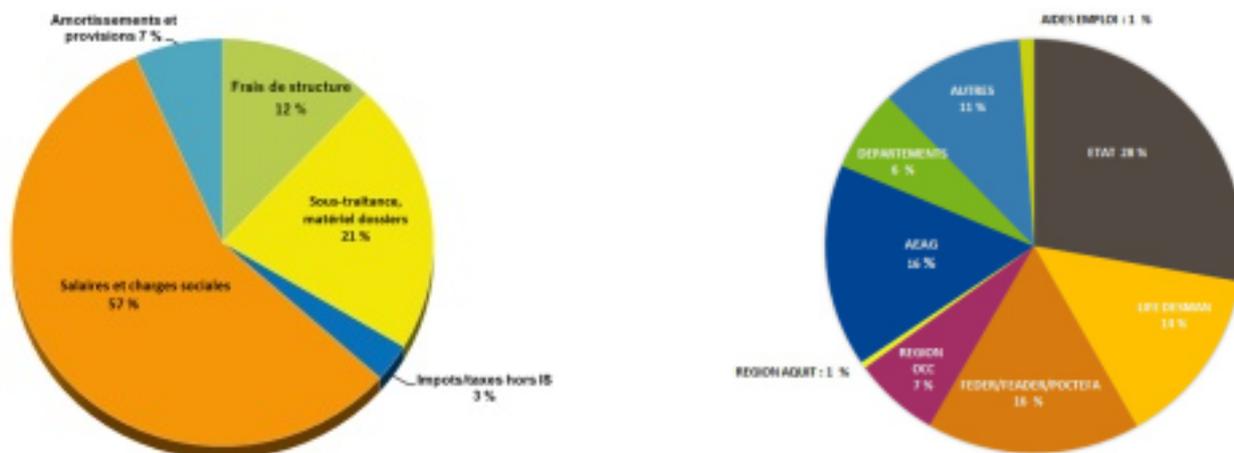
L'année 2019 a été celle de la poursuite du travail de fusion entre les CEN d'Occitanie (échanges, réunions de travail, séminaire de fusion pour les salariés et administrateurs en automne 2019...), co-organisation et participation au séminaire national des Conservatoires à Sète du 2 au 4/10/19. La fusion est prévue lors des Assemblées générales extraordinaires qui se tiendront en septembre 2020.



Création graphique : Juliette Coutand CEN L-R

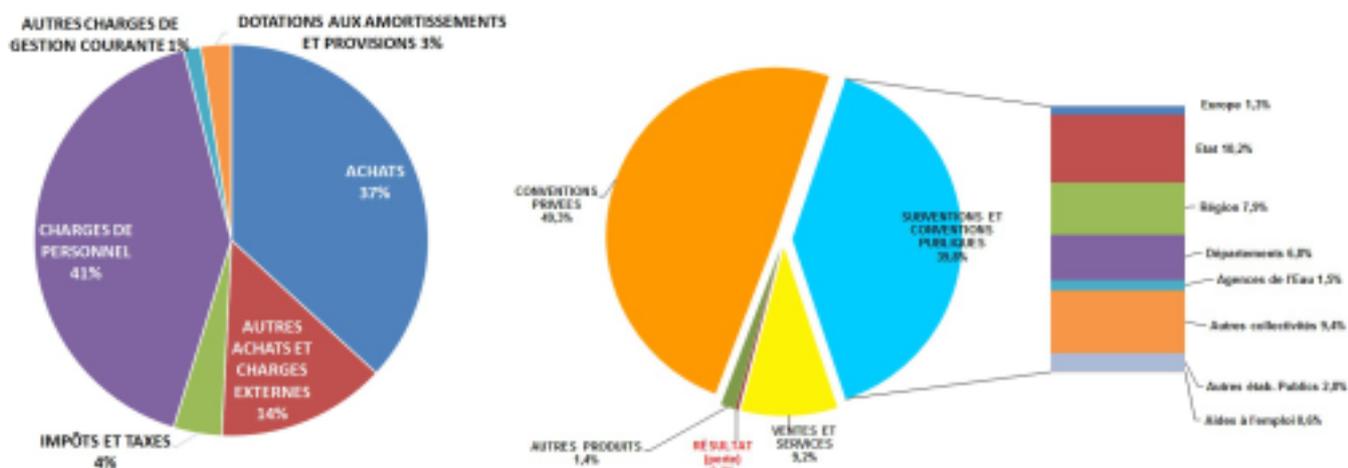
Rapport financier

Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées



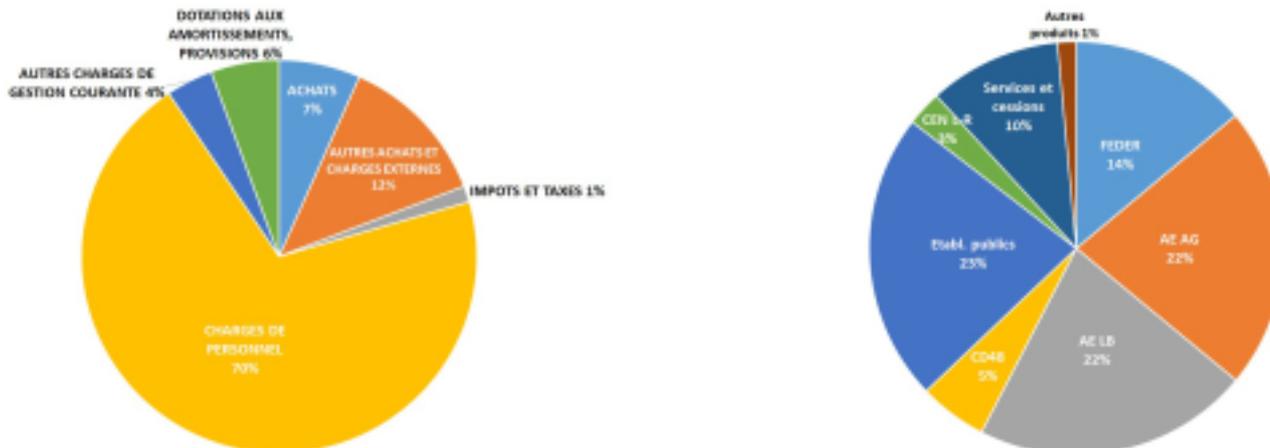
Le compte de résultat de l'exercice 2019, dont le total des produits hors contributions volontaires est de 1 620 211 euros, est en augmentation de 3% par rapport à 2018. Il présente un excédent de 33 498 euros.
 Au 31 décembre 2019, le bilan s'équilibre à 2 898 941 euros. Les fonds propres au 31/12/2019 sont de 277 828 euros.

Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon



Le compte de résultat de l'exercice 2019, dont le total des produits hors contributions volontaires est de 2 952 552 euros, est en augmentation de 7% par rapport à 2018. Il présente une perte de 9 023 euros.
 Au 31 décembre 2019, le bilan s'équilibre à 11 538 720 euros. Les fonds propres au 31/12/2019 sont de 1 327 556 euros.

Conservatoire d'espaces naturels de Lozère



Le compte de résultat de l'exercice 2019, dont le total des produits hors contributions volontaires est de 182 751 euros, est en augmentation de 27% par rapport à 2018. Il présente un excédent de 26 532 euros.
 Au 31 décembre 2019, le bilan s'équilibre à 187 797 euros. Les fonds propres au 31/12/2019 sont de 90 999 euros.

Les CEN sont agréés par l'Etat et la Région



De nombreux partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par les CEN d'Occitanie et nous les remercions chaleureusement :

Institutions:

Europe, Etat, Région Occitanie, Région Nouvelle Aquitaine, Départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de la Lozère, de l'Hérault, du Gard. De la Haute-Garonne, du Gers, du Tarn et du Lot. Des Pyrénées Atlantiques.

Métropoles :

Montpellier Méditerranée Métropole, Perpignan Méditerranée Métropole, Nîmes Métropole, Toulouse Métropole.

Communautés d'agglomération, de communes :

Aure-Louron, Causses Aigoual Cévennes, Grand Pic-Saint-Loup, La Domitienne, Lézignan Corbières Minervois, Pays de l'Or, Pyrénées audoises, Pyrénées Haut-Garonnaises, Sète Agglopolé Méditerranée, Sor et Agout, Vallée de l'Hérault, Vallées des Gaves, Aubrac, Grand Narbonne.

Communes :

Barbaira, Belfort-sur-Rebenty, Belvis, Bessan, Bouzigues, Brissac, Camplong d'Aude, Canet, Capendu, Caveirac, Comigne, Counozouls, Cubière-sur-Cinoble, Duilhac-sous-Peyreperthuse, Fabrègues, Grabels, Le Graud-du-Roi, La Capelle-Masmolène, La Fajolle, Lavérune, Lespignan, Mas-de-Londres, Mazuby, Montlaur, Montpellier, Mornas, Nissan-lez-Ensérune, Notre Dame-de-Londres, Pradelles-en-Val, Peyrestortes, St Etienne - des - Sorts, St Guillem-le-Désert, St-Paul-de-Fenouillet, Sournia, St-Paul-et-Valmalle, Sainte Colombe-sur-Guette, Sanilhac-Sagriès, Roquefeuil, Talairan, Tuchan, Valliguières, Vendres, Villeneuve-lès-Maguelone, Cournonsec, Lavérune, Cournonterral, Murviel-lès-Montpellier, Valergues. Penne, Fontrieu, Anglès, Brassac, Espérousses, Caucalières, Gijounet, Dourgnes, Sagnousse, Lacrouzette, Paulinet, Mazamet, Millau, La Cavalerie, Durenque, Naucelle, Quins, La Loublière, Montpeyroux, Laguiole, Cassuejouls, Argences en Aubrac, Saint-Chély-d'Aubrac, Curières, Comiac, Carennac, Sènièrgues, Reilhaguet, Pinsac, Cieurac, Fontanes, Belfort de Quercy, Mondoumerc, Caylus, Montpezat-de-Quercy, Jamblusse, Loze, Bach, Vaylats, Saint-Paul-Flaunac, Cazes-Mondenard, Montastruc, Piquecos, Castelsarrasin, Saint-Antonin-Noble-Val, Varen, Larrazet, Montbartier, Labastide-Saint-Pierre, Grisolles, Gagnac-sur-Garonne, Toulouse, Léguevin, Goyrans, Sainte-Livrade, La-Tour-du-Crieu, Dun, Bagnères-de-Luchon, Arbas, Aulon, Capvern, Ger, Lourdes, Poueyferré, Mirande, Coueilles, L'Isle-de-Noé, Condom, Auch, Saint-Clar, Fleurance, Montégut, Lahitte, Barran, Manciet, Montréal-du-Gers, Lectoure, Dunes, Gasques. Lajo, Gorges du Tarn Causses, Saint Sauveur de Ginrestoux, Les Laubies.

Syndicats Mixtes :

Bassin de Thau, Bassin de l'Or, Bassin du Lez, Cahors Sud, Canigou, Camargue gardoise, Delta de l'Aude, Massif et Gorges du Gardon, Pibeste-Aoulhet, RIVAGE, Salagou, Saint-Gaudens Montréjeau Aspè Magnoac, Terres d'Oc, Lot Dourdou, Tarn amont.

Etablissements publics et assimilés :

Agences de l'Eau Adour-Garonne, Loire Bretagne et Rhône Méditerranée Corse, CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées, CBN Méditerranée, Conservatoire du littoral, Agence Française de la biodiversité et ONCFS (devenus OFB), CEFE, Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, INP Toulouse El PURPAN, INRA Montpellier, IRSTEA, Ministère de la Défense, Muséum National d'Histoire Naturelle, ONF, CRPF, Office de l'environnement de la Corse, Parc National des Cévennes, Parc National des Pyrénées, PNR Aubrac, PNR de Camargue, PNR Causses du Quercy, PNR Grands Causses, PNR du Haut-Languedoc, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées catalanes, Syndicat mixte de préfiguration du PNR Corbières-Fenouillèdes, SAFER Occitanie, Sup Agro Montpellier et Florac, Université de Montpellier, Université de Perpignan, Université de Toulouse, OSU-OREME, Causses et Cévennes UNESCO, le CGET, CRPF, EPLEFPA 48.

Chambres consulaires :

Chambres d'Agriculture : Occitanie, Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées Orientales.

Fondations et mécènes :

La Tour du Valat, Caisse d'Epargne L-R, EDF, Fondation de France, Fondation du Patrimoine, Fondation Nature et Découvertes, Fondation VEOLIA, Fondation Banque populaire.

Associations :

ADASEA du Gers et ADASEA d'Oc, ADENA, Afac Agroforesteries, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, ASFRA, Ass. Spéléo. de Nîmes, Aude Nature, Fédération Aude Claire, Caracol, ANA - CEN Ariège, Caminarem, CEN PACA, CIVAM L-R, COGard, CPIE de Bigorre-Pyrénées, CPIE Quercy-Garonne, CPIE Pays Gersois, CPIE des Causses Méridionaux, CPIE du bassin de Thau, REEL-CPIE Lozère Ecologistes de l'Euzière, FCEN, Fédérations départementales des chasseurs (11,30,34,66), Fédération régionale des chasseurs Occitanie, Fédération des réserves naturelles catalanes, Fédération Régionale de Spéléologie, FNE L-R, FR CIVAM, Forêt méditerranéenne, Gard nature, GCLR, GISOM, GRAINE Occitanie, GOR, Institut de l'Elevage, La Salsepareille, Les Amis de Solan, LPO Mission Rapaces, LPO 11, LPO 12, LPO 34, LPO 81, LPO Pyrénées Vivantes, Méridionalis, NEO, ONEM, Océanides, Opie, Opie MP, Regard du vivant, SFEPM, Tela Botanica, Terres de Liens L-R, Société Tarnaise des Sciences Naturelles, Société des Sciences Naturelles du Tarn et Garonne, Oc'Nat.

Organismes socio-professionnels et privés :

African Safari, SNCF Réseau, Ocvia, Ocvia maintenance, Vinci autoroutes, Aéroport de Béziers-Agde, Agromousquetaires, ASA de Lespignan, Biocenys, Biotope, BRL, Carrières et Travaux du Sud-Ouest, Carrières du Biterrois, CDC Biodiversité, CEHM, COLAS Midi-Méditerranée, Compagnie Nationale du Rhône, Cours Diderot, Ethicalia, Fédérations des IGP Hérault et Gard, GGL, Groupe ACCOR, IMERYS, IMMOCAP, Lafarge, La Provençale, MILAN Editions, NEXIMMO, OC'Via, Pôle Sup, STPC Brissac, Syndicat AOC Languedoc, Syndicat forestier de Counozouls, Sylva Environnement, TEREGA, VALECO, SHEM, VALOREM, SARL EXEN, SARL NATECO, SAS Le Sapin Rouge, SAS Vaills.

Merci aux propriétaires qui nous ont accordé leur confiance, aux adhérents et aux bénévoles pour leur aide précieuse.



75, voie du Toec - BP 57611
31076 Toulouse Cedex 3
Tél. 05 81 60 81 90
cen-mp@espaces-naturels.fr
www.cen-mp.org



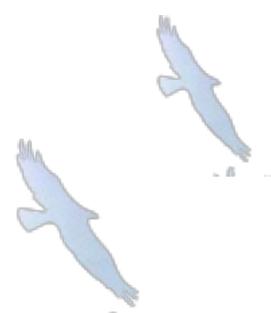
5, bis Impasse Felix Remise
48000 Mende
Tél. 04 66 49 28 78
conservatoire@cen-lozere.org
www.cen-lozere.org



Immeuble le Thèbes
26, allée des Mycènes
34000 Montpellier
Tél. 04 67 02 21 28
cenlr@cenlr.org
www.cenlr.org

SUIVEZ-NOUS !

www.cen-occitanie.org



Article L.414-11 du code de l'environnement

« Les conservatoires régionaux d'espaces naturels contribuent à la préservation d'espaces naturels et semi-naturels notamment par des actions de connaissance, de maîtrise foncière et d'usage, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel sur le territoire régional. »

Ils mènent également des missions d'expertise locales et des missions d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. »

